



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION

EXERCICE 2019



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION

EXERCICE 2019

Table des matières

TABLE DES MATIERES	II
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES GRAPHIQUES	VI
LISTE DES ANNEXES.....	IX
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	X
MOT DU GOUVERNEUR.....	1
CHAPITRE I. PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....	9
I.1. PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE	9
I.1.1 Structure du secteur bancaire et actionnariat	9
I.1.2 Réseau bancaire	9
I.1.3 Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit.....	12
I.1.4 Groupes homogènes et concentration de l'activité des Banques commerciales	13
I.1.4.1 Groupes homogènes.....	13
I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques commerciales	13
I.1.4.2.1 Concentration des actifs.....	13
I.1.4.2.2 Concentration des crédits	13
I.1.4.2.3 Concentration des dépôts	14
I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman.....	15
I.2 PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE ET DES ÉTABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....	16
I.2.1 Présentation du secteur de la Microfinance.....	16
I.2.1.1 Concentration de l'activité des Institutions de microfinance.....	17
I.2.1.2 Concentration des crédits.....	18
I.2.1.3 Concentration des dépôts	19
I.2.2 Présentation des Etablissements non bancaires.....	20
I.2.2.1 Bureaux de change.....	20
I.2.2.2 Etablissements de paiement	21
I.2.2.3 Evolution des indicateurs d'activité de la Régie Nationale des Postes (RNP)	22
I.2.2.3.1 Evolution des points de service de la RNP.....	22
I.2.2.3.2 Evolution de l'activité financière de la RNP.....	23
I.2.2.4 Evolution des indicateurs d'activité du Fonds de Micro-crédit Rural (FMCR)	24

CHAPITRE II. ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES	27
II.1 ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	27
II.1.1 Activité des Etablissements de crédit	27
II.1.1.1 Emplois du secteur bancaire	27
II.1.1.1.1 Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	28
II.1.1.1.2 Evolution des créances sur la clientèle	29
II.1.1.1.3 Structure des crédits par terme.	29
II.1.1.1.4 Structure des crédits par secteur d'activité	30
II.1.1.1.5 Placements financiers des Etablissements de crédit	30
II.1.1.2 Ressources du secteur bancaire.....	32
II.1.1.2.1 Ventilation des dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés	33
II.1.1.2.2 Evolution des dépôts de la clientèle	33
II.1.1.2.3 Structure des dépôts de la clientèle par terme.....	34
II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité	35
II.1.2 Performance des Etablissements de crédit	35
II.1.2.1 Structure et évolution du Produit Net Bancaire (PNB) des Etablissements de crédit.....	36
II.1.2.2 Evolution des frais généraux des Etablissements de crédit.....	37
II.1.2.3 Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE) et du Coefficient Brut d'Exploitation (CBE) des Etablissements de crédit	38
II.1.2.4 Coût du risque rapporté au Résultat Brut d'Exploitation (RBE).....	38
II.1.2.5 Le poids des frais généraux et du coût du risque dans le Produit Net Bancaire (PNB).....	39
II.1.2.6 Evolution du résultat net des Etablissements de crédit en MBIF.....	40
II.1.2.7 Evolution du résultat net, du Produit Net Bancaire, des dotations aux provisions et des frais généraux	41
II.1.2.8 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Etablissements de crédit	42
II.1.2.9 Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)	42
II.2 ACTIVITE ET PERFORMANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....	43
II.2.1 Activité des Institutions de Microfinance	43
II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de Microfinance	43
II.2.1.1.1 Evolution de l'encours brut des crédits de la clientèle et des créances impayées	44
II.2.1.1.2 Evolution sectorielle des crédits	45

II.2.1.2 Evolution des ressources des Institutions de Microfinance	47
II.2.1.2.1 Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance	48
II.2.1.2.2 Evolution des fonds propres des Institutions de Microfinance.....	49
II.2.2 Performance des Institutions de Microfinance	49
II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Institutions de Microfinance	49
II.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des Institutions de Microfinance	50
II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit.....	51
II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes	51
II.2.3 Evolution de l'activité des Etablissements de paiement.....	52
II.2.4 Evolution de l'activité des Bureaux de change	54
 CHAPITRE III. RISQUES BANCAIRES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE	
CREDIT	59
III.1 PRINCIPAUX RISQUES DES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT	59
III.1.1 Risques nets pondérés des Etablissements de crédit	59
III.1.1.1 Risque de crédit.....	60
III.1.1.1.1 Risque de change	60
III.1.1.1.2 Risque opérationnel.....	61
III.1.2 Normes prudentielles des Etablissements de crédit.....	61
III.1.2.1 Fonds propres prudentiels des Etablissements de crédit.....	61
III.1.2.2 Ratios de solvabilité des Etablissements de crédit.....	62
III.1.2.3 Evolution de la liquidité des banques commerciales	62
III.1.2.3.1 Ratios de liquidité des banques commerciales	62
III.1.2.3.2 Transformation des ressources en emplois.....	63
III.1.3 Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire	64
III.1.3.1 Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit	64
III.1.3.2 Créances non performantes et provisionnement	65
III.1.3.3 Créances radiées	65
III.1.3.4 Respect des normes prudentielles.....	66
III.2 RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ..	67
III.2.1 Principaux risques des Institutions de Microfinance.....	67
III.2.1.1 Risque opérationnel.....	67
III.2.1.2 Risque de gouvernance.....	68
III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de Microfinance.....	68

III.2.2.1 Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance	69
III.2.2.2 Ratio de liquidité à court terme des IMF	69
III.2.2.3 Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	70
III.2.2.4 Respect des normes prudentielles	71
III.2.3 Qualité du portefeuille crédit	73
CHAPITRE IV.SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	
ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.....	
	77
IV.1 ORGANISATION DE LA SUPERVISION	77
IV.1.1 Contrôle permanent	77
IV.1.2 Contrôle sur Place	78
IV.2 ACTIVITES DE SUPERVISION REALISEES.....	78
IV.2.1 Agrément, retrait d'agrément, non-objection, approbation ou autorisation	78
IV.2.2 Surveillance prudentielle	78
IV.2.3 Supervision des opérations de change	80
IV.3 RENFORCEMENT DU CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE	80
IV.4 PROTECTION DES CONSOMMATEURS DES PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS	80
IV.5 DEFIS DES ETABLISSEMENTS ASSUJETTIS	81
IV.6 PROJETS ET PERSPECTIVES	81

Liste des tableaux

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (montants en MBIF).....	3
Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (montants en MBIF)	4
Tableau 3: Chiffres clés des établissements non bancaires et des autres établissements offrant des services de paiement.....	5
Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit.....	9
Tableau 5: Evolution du nombre de comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les banques commerciales.....	12
Tableau 6 : Groupes homogènes selon les critères.....	13
Tableau 7 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP	23
Tableau 8: Evolution des principaux indicateurs d'activité du FMCR.....	24
Tableau 9 : Principaux emplois des Etablissements de crédit	27
Tableau 10: Structure des crédits par terme en MBIF	29
Tableau 11 : Répartition des crédits par secteur d'activité (montants en MBIF)	30
Tableau 12 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit.....	30
Tableau 13 : Principales ressources des Etablissements de crédit (montants en MBIF).....	32
Tableau 14 : Structure des dépôts de la clientèle par terme en MBIF	34
Tableau 15 : Indicateurs de performance des Etablissements de crédit	36
Tableau 16 : Structure et évolution du PNB des Etablissements de crédit.....	36
Tableau 17 : Evolution du coût du risque rapporté au RBE	38
Tableau 18 : Evolution de produit net bancaire, des frais généraux et du coût du risque	39
Tableau 19 : Evolution du résultat net	40
Tableau 20 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)	42
Tableau 21 : Évolution des emplois des IMF (montants en MBIF)	43
Tableau 22 : Evolution de l'encours des crédits (montants en MBIF)	44
Tableau 23 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (montants en MBIF)	45
Tableau 24 : Évolution des ressources des IMF (montants en MBIF).....	47
Tableau 25 : Evolution des dépôts par catégorie d'IMF (montants en MBIF)	48
Tableau 26 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des IMF (montant en MBIF).....	49
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (montants en MBIF)	50
Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit	51
Tableau 29 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes	51
Tableau 30 : Structure et évolution des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit ..	59
Tableau 31 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (montant en MBIF)	61
Tableau 32 Ratios RLC des banques commerciales	63
Tableau 33 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation.....	63
Tableau 34 : Evolution du taux de radiation	65
Tableau 35: Respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit	66
Tableau 36 : Evolution des ratios prudentiels des IMF	68
Tableau 37 : Evolution du respect des normes prudentielles par les IMF	72
Tableau 38 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit	73

Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution du réseau bancaire.....	9
Graphique 2: Répartition des Guichets et Agences bancaires par province.....	10
Graphique 3: Evolution de la pénétration des services bancaires dans le pays	11
Graphique 4: Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation	11
Graphique 5: Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales.....	11
Graphique 6: Structure des comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les banques commerciales.....	12
Graphique 7: Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits	12
Graphique 8: Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %).....	13
Graphique 9: Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques(en %).....	14
Graphique 10: Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en %).....	14
Graphique 11: Indice Herfindahl-Hirschman	15
Graphique 12: Nombre de points de service à fin 2019	17
Graphique 13: Concentration des actifs par catégories d'IMF	17
Graphique 14: Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF.....	18
Graphique 15: Répartition et évolution de la concentration des crédits des 5 principales IMF (en %).....	18
Graphique 16: Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF	19
Graphique 17: Répartition des Bureaux de change par province en 2019	20
Graphique 18: Evolution du nombre de Bureaux de change.....	20
Graphique 19: Répartition des Agents Commerciaux par Province	21
Graphique 20: Répartition des points de service de la RNP	22
Graphique 21: Structure des emplois des Etablissements de crédit (en %)	28
Graphique 22: Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	28
Graphique 23: Evolution des créances sur la clientèle.....	29
Graphique 24: Structure des crédits par terme (en %)	29
Graphique 25 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %)	31
Graphique 26: Structure des ressources des Etablissements de crédit (en %)	32

Graphique 27: Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.	33
Graphique 28: Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF	33
Graphique 29: Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %).....	34
Graphique 30: Evolution des crédits et des dépôts par maturité.....	35
Graphique 31: Structure du Produit Net Bancaire des Etablissements de crédit (en %)	37
Graphique 32: Evolution du RBE et du CBE des Etablissements de crédit.....	38
Graphique 33: Evolution du coût du risque des Etablissements de crédit rapporté au RBE	39
Graphique 34: Evolution du Produit Net Bancaire (PNB), des frais généraux et du coût du risque (en %)	40
Graphique 35: Evolution du résultat net, du PNB, des dotations aux provisions et des frais généraux.....	41
Graphique 36: Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Etablissements de crédit.....	42
Graphique 37: Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA)	43
Graphique 38: Structure des emplois des IMF	44
Graphique 39: Evolution du portefeuille crédit	45
Graphique 40: Répartition sectorielle des crédits	46
Graphique 41: Structure des ressources.....	47
Graphique 42: Répartition des dépôts par catégorie d'IMF.	48
Graphique 43: Evolution des fonds propres	49
Graphique 44: Evolution des soldes intermédiaires de gestion	50
Graphique 45: Evolution des indicateurs de rendement des IMF	50
Graphique 46: Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit ..	51
Graphique 47: Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes.....	52
Graphique 48: Evolution du nombre de transactions en 2019.....	52
Graphique 49: Evolution de la valeur des transactions en 2019	53
Graphique 50: Evolution des transactions des Etablissements de paiement de transmission de fonds.....	53
Graphique 51: Evolution des transactions des Bureaux de change (montant en USD)	54
Graphique 52: Evolution des transactions des Bureaux de change (montants en EUR).....	55
Graphique 53: Structure des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit à fin 2019 ..	59
Graphique 54 : Evolution des actifs pondérés au risque crédit	60
Graphique 55 : Evolution des actifs pondérés au risque de change	60
Graphique 56 : Evolution des actifs pondérés au risque opérationnel	61

Graphique 57 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier	62
Graphique 58 : Evolution du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales.....	63
Graphique 59: Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation	64
Graphique 60: Evolution des expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit.....	64
Graphique 61: Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes	65
Graphique 62: Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF	69
Graphique 63: Evolution de la liquidité à court terme des IMF.....	70
Graphique 64: Evolution du ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF	70
Graphique 65 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit.....	73

Liste des annexes

Annexe 1: principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (montant en MBIF).....	85
Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (montant en MBIF).....	87
Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (montant en MBIF)	88
Annexe 4: Soldes intermédiaires de gestion des Institutions de Microfinance (montant en MBIF) ..	89
Annexe 5: Liste des établissements de crédit agréés à fin 2019	90
Annexe 6: Liste des institutions de microfinances agréées à fin 2019.....	91
Annexe 8: Liste des établissements de paiement de monnaie électronique agréés à fin 2019.....	95
Annexe 9: Liste des établissements de transmission des Fonds agréés à fin 2019	95
Annexe 10: Liste des Bureaux de change agréés à fin 2019	96

Liste des sigles et abréviations

AFRITAC Centre	: Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique Centrale
ALHQ	: Actifs Liquides de Haute Qualité
ARCT	: Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BRB	: Banque de la République du Burundi
CAMELS	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Sensitivity to Market risk
CAMELI	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Information
CBE	: Coefficient Brut d'Exploitation
CEA	: Communauté Est Africaine
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CT	: Court Terme
DM à CT	: Disponible et Mobilisable à Court Terme
DSS	: Direction de la Supervision, de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière
ETIA	: Etablissement de Transfert Instantané d'Argent
FENACOBU	: Fédération Nationale des Coopératives du Burundi
FMI	: Fonds Monétaire International
GAB	: Guichets Automatiques de Billets
IMF	: Institutions de microfinance
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
LT	: Long Terme
MBIF	: Millions de Francs Burundi
MT	: Moyen Terme
N°	: Numéro
OBR	: Office Burundais des Recettes
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
ORAP	: Organisation et Renforcement de l'Action Préventive
PAR 30	: Portefeuille à risque affichant 31 jours et plus de retard
PNB	: Produit Net Bancaire
%	: Pourcentage
‰	: Pour mille

RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RLC	: Ratio de liquidité à court terme
ROE	: Rentabilité des fonds propres
ROA	: Rentabilité des actifs
S.A.	: Société anonyme
SEC	: Service Etablissements de Crédit
SIG	: Système d'Informations et de Gestion
SMI	: Service Microfinance
T	: Trimestre

MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les établissements financiers et les institutions de microfinance ;
5. Emettre les billets de banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

vision

La BRB, une Banque Centrale moderne dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise.

MOT DU GOUVERNEUR



Durant l'année 2019, et à l'instar de l'année précédente, les activités de supervision réalisées par la Banque de la République du Burundi ont porté sur les établissements de crédit, les Institutions de Microfinance et les établissements non bancaires.

L'exercice sous revu était crucial pour les établissements supervisés, car devant entreprendre les réformes nécessaires visant à se conformer au nouveau cadre légal et réglementaire mis en place en 2017, 2018 et 2019.

Pour la fourniture des services financiers numériques, les compagnies de téléphonie mobile ont créé de nouvelles sociétés autonomes agréées par la Banque Centrale, et les banques commerciales et une institution de microfinance ont dû faire approuver leurs plateformes.

Pour les établissements de crédit et les institutions de microfinance, il y a eu une refonte surtout au niveau de la gouvernance, avec la gestion quotidienne confiée à au moins 2 Dirigeants, et un Conseil d'Administration qui comprend des Administrateurs indépendants. De plus, les institutions de microfinance ont été obligées d'augmenter progressivement leur capital, afin de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires, qui visent surtout à consolider leur assise financière. Egalement, avec la mise en place des Groupements financiers communautaires comme nouvelle catégorie des institutions de microfinance, il convient de constater que plusieurs initiatives communautaires existantes dans les différentes localités du pays, ont profité de cette opportunité pour se faire enregistrer à la Banque Centrale, ce qui ne peut que contribuer à réduire progressivement le secteur informel et promouvoir l'inclusion financière.

Du point de vue de la solidité financière, les indicateurs d'activité montrent que les établissements supervisés sont restés résilients et que les ratios prudentiels sont largement supérieurs aux limites réglementaires.

Comme repris dans la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, informer convenablement les consommateurs des produits et services financiers, et les traiter de façon équitable, est une obligation pour les fournisseurs desdits produits et services financiers. Avec l'édiction d'un Règlement relatif à la protection des consommateurs en 2019, la Banque Centrale a mis en place un cadre réglementaire qui servira de référence tant pour lesdits fournisseurs que pour les bénéficiaires de leurs prestations, pour s'assurer, notamment, que ces fournisseurs font preuve de professionnalisme et que ces bénéficiaires sont bien informés sur leurs droits et obligations.

En terme de perspectives, et toujours dans la continuité de la mise en application des dispositions de la loi régissant les activités bancaires, la BRB va poursuivre les réformes, notamment, l'initiation d'un fonds de garantie des dépôts, et l'édiction de nouveaux textes réglementaires conformes aux standards régionaux et internationaux, tout en tenant compte des différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale.

A travers cette troisième édition du Rapport annuel de supervision, la BRB vise à fournir une vue d'ensemble sur l'activité et la performance des établissements supervisés, tout en mettant en exergue les principaux défis auxquels ont fait face ces établissements au cours de l'exercice 2019 ainsi que les projets et perspectives envisagés.

Jean CIZA

Gouverneur

Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire

Le secteur bancaire burundais est composé de 12 Etablissements de crédit dont 10 banques commerciales et 2 Etablissements financiers. Le réseau bancaire est étendu sur le territoire national avec 178 Agences et Guichets. A cela s'ajoutent 1 956 Agents commerciaux pour les banques commerciales offrant les services financiers numériques. La plupart de ces points de service se trouvent en Mairie de Bujumbura.

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (montants en MBIF)

Indicateurs clés	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Nombre d'Etablissements de crédit (en unités)	12	12	12	-	-
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	180	174	178	-3,3%	9,8%
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	686	1491	1956	117,3%	31,2%
Bilan	2 164 665,9	2 580 667,4	3 261 225,4	19,2%	26,4%
Comptes de trésorerie	922 558,9	1 162 546,1	1 516 270,7	26,0%	30,4%
Crédits	795 480,6	939 208,8	1 071 414,2	18,1%	14,1%
Créances non performantes	115 782,5	88 168,0	61 112,8	-23,9%	-30,7%
Provisions pour créances non performantes	92 574,3	71 950,3	49 419,5	-22,3%	-31,3%
Dépôts de la clientèle	1 234 106,1	1 510 329,6	1 850 251,0	22,4%	22,5%
Produit Net Bancaire	180 111,1	211 472,0	256 477,4	17,4%	21,3%
Résultat net	37 018,3	61 247,5	118 686,4	65,5%	93,8%
Fonds propres	285 218,5	298 561,0	364 576,9	4,7%	22,1%
Total des actifs pondérés aux risques	1 212 860,00	1 347 772,4	1 658 612,60	11,1%	23,1%
Rendement des actifs (ROA) en%	1,7	2,4	3,6	-	-
Rendement des fonds propres (ROE) en%	13	20,6	32,6	-	-
Taux de provisionnement en%	80	83,9	80,7	-	-
Taux de détérioration du portefeuille crédit en%	14,6	9,4	5,7	-	-

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

A fin 2019, les emplois du secteur bancaire ont augmenté de 26,4% par rapport à l'année 2018. Du côté des ressources, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 22,5%. Le volume des crédits octroyés a augmenté de 14,1% la même année.

Quant à l'évolution de la rentabilité et des autres indicateurs, le secteur bancaire a réalisé une très bonne performance en 2019. En effet, le résultat net a augmenté de 93,8% tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) et la rentabilité des actifs (ROA) ont respectivement progressé de 12 points pour se fixer à 32,6% et de 1,2 point pour se fixer à 3,6%.

Du point de vue de la solidité financière, le secteur bancaire est demeuré résilient. Les établissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et, les actifs pondérés aux risques liés à l'activité bancaire ayant faiblement progressé, les ratios de solvabilité sont largement supérieurs aux limites réglementaires.

Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance

Afin 2019, 55 Institutions de microfinance étaient opérationnelles sur un réseau de 329 points de services (Agences et Guichets) contre 288 en 2018, soit une augmentation de 14,2%.

A ces points de services s'ajoutent 29 Agents commerciaux pour une institution de microfinance qui offre des services financiers numériques.

Les principaux indicateurs du secteur de la microfinance se présentent comme suit :

Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (montants en MBIF)

Indicateurs d'activités	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Nombre d'institutions de microfinance (en unités)	35	37	55	5,7%	48,6%
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	270	288	329	6,7%	14,2%
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	-	-	29	-	100%
Bilan	288 219,7	349 518,5	456 482,9	21,3%	30,6%
Encours des crédits brut	184 154,4	225 468,8	283 950,6	22,4%	25,9%
Encours Crédits nets	179 223,3	220 451,4	275 779,8	23,0%	25,1%
Immobilisations nettes	18 080,6	22 808,4	29 423,6	26,1%	29,0%
Dépôts du public	164 387,7	190 907,5	264 853,2	16,1%	38,7%
Fonds Propres	90 476,8	115 437,9	133 862,9	27,6%	16,0%
Résultat Net	6 521,5	10 063,4	10 845,3	54,3%	7,8%
Rentabilité des actifs (ROA) en%	2,3%	2,9%	2,4%	27,2%	-17,5%
Rentabilité des fonds propres (ROE) en%	7,2%	8,7%	8,1%	20,9%	-7,1%
PAR30 en%	5,7%	6,1%	5,6%	7,1%	-8,2%
Taux de provisionnement en%	31,4%	33,0%	29,3%	5,2%	-11,2%

Source : BRB, reporting des IMF.

A fin 2019, les emplois du secteur de la microfinance ont augmenté de 30,6% par rapport à la situation de fin 2018, passant de 349 518,5 MBIF à 456 482,9 MBIF. Au niveau des ressources, il se remarque une croissance des dépôts de 38,7% enregistrée à fin 2019, passant de 190 907,5 MBIF à 264 853,2 MBIF.

Au cours de la même période, le volume des crédits bruts à l'économie s'est accru de 25,9%, passant de 225 468,8 MBIF à 283 950,6 MBIF. Le taux de détérioration du portefeuille crédits a diminué de 0,5 point pour s'établir à 5,6% et le taux de provisionnement des créances en souffrance a diminué de 3,7 points pour se fixer à 29,3%.

Le résultat net a légèrement augmenté de 7,8% pour s'établir à 10 845,3 MBIF, contre 10 063,4 MBIF à fin 2018. La rentabilité des actifs (ROA) et celle des fonds propres (ROE) ont respectivement diminué de 0,5 point et 0,6 point pour se fixer à 2,4% et 8,1%.

Toutefois, les institutions de microfinance ont continué à renforcer leur assise financière par l'accroissement de 16% de leurs fonds propres, passant de 115 437,9 MBIF à fin 2018 à 133 862,9 MBIF à fin 2019.

Encadré 3 : Bref aperçu des établissements non bancaires

Les établissements non bancaires sont composés par les établissements de paiement de monnaie électronique et de transmission des fonds ainsi que les Bureaux de change.

En 2019, les Services Financiers Numériques (SFN) sont fournis par trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issues de trois compagnies de téléphonie mobile et cinq (5) Banques commerciales et une (1) Institution de microfinance offrant les services bancaires mobiles.

En outre, des services de paiement via la plateforme internet sont fournis par six (6) Etablissements de paiement de transmission de fonds.

Tableau 3: Chiffres clés des établissements non bancaires et des autres établissements offrant des services de paiement

Etablissements	nombre	agents commerciaux	nombre de transactions	valeur des transactions
Etablissements offrant des services financiers numériques (montants en MBIF)				
Etablissements de paiement de monnaie électronique	3	66 239	61 651 531	2 028 842,1
Banques commerciales	5	1 956	2 171 333	144 934,2
Institutions de microfinance	1	29	21 311	3 473,4
Régie Nationale des postes (RNP)			1 788	174,8
Total	-	68 224	63 845 963	2 177 424,5
Etablissements de paiement de transmission de fonds (montants en MBIF)				
Etablissements de paiement de transmission de fonds	3	-	-	15 355,4
Bureaux de change (montants en MUSD)				
Bureaux de change	59	-	-	-
- Achat USD	-	-	-	3,6
- Vente USD	-	-	-	2,1

Source : BRB.

Au terme de l'exercice 2019, les établissements offrant des SFN ont effectué 63 845 963 transactions pour une valeur de 2 177 424,5 MBIF, le nombre total des Agents commerciaux intervenant dans la fourniture des SFN étant de 68 224.

Quant aux Bureaux de change, cinquante-neuf (59) étaient agréés par la BRB à fin 2019. Ces derniers sont essentiellement répartis dans les provinces frontalières avec une concentration de 76% en Mairie de Bujumbura.

Chapitre I :

PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES

CHAPITRE I. PRESENTATION DES SECTEURS BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES.

I.1 Présentation du secteur bancaire

I.1.1 Structure du secteur bancaire et actionnariat

A l'instar des deux années précédentes, le secteur bancaire burundais est composé de douze (12) Etablissements de crédit dont dix (10) Banques commerciales et deux (2) Etablissements financiers.

Selon l'origine des capitaux, le secteur bancaire burundais est composé d'Etablissements de crédit à capitaux locaux et ceux à capitaux étrangers. Parmi les Etablissements de crédit à capitaux locaux, il y a des Etablissements de crédit à capitaux mixtes et privés. Le tableau ci-dessous illustre cette situation.

Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit

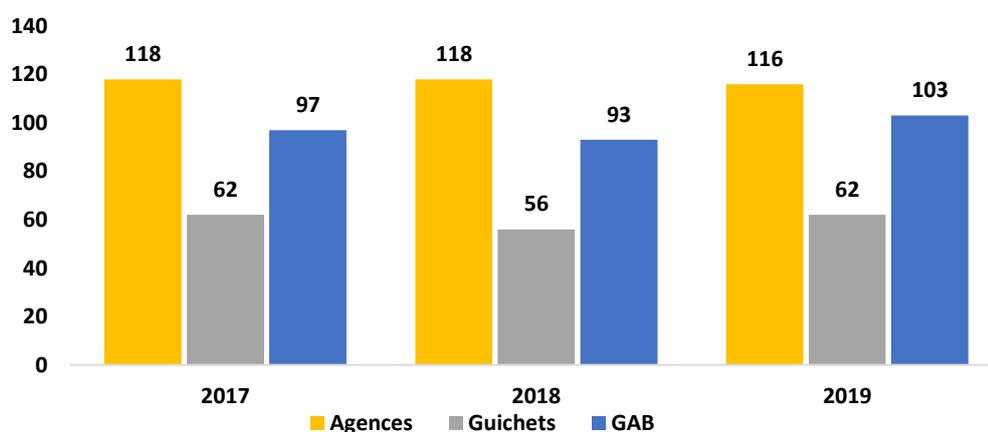
Etablissements de crédit	Années		
	2017	2018	2019
Banques (1)	10	10	10
Banques à capital mixte	3	3	3
Banques à capital privé local	2	2	2
Banques à capital privé étranger	5	5	5
Etablissements financiers (2)	2	2	2
Etablissements financiers à capital mixte	2	2	2
Total (1) + (2)	12	12	12

Source : BRB.

I.1.2 Réseau bancaire

Le nombre de Guichets et Agences a augmenté de 4 unités, passant de 174 à fin 2018 à 178 à fin 2019, comme illustré par le graphique 1 ci-dessous.

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire

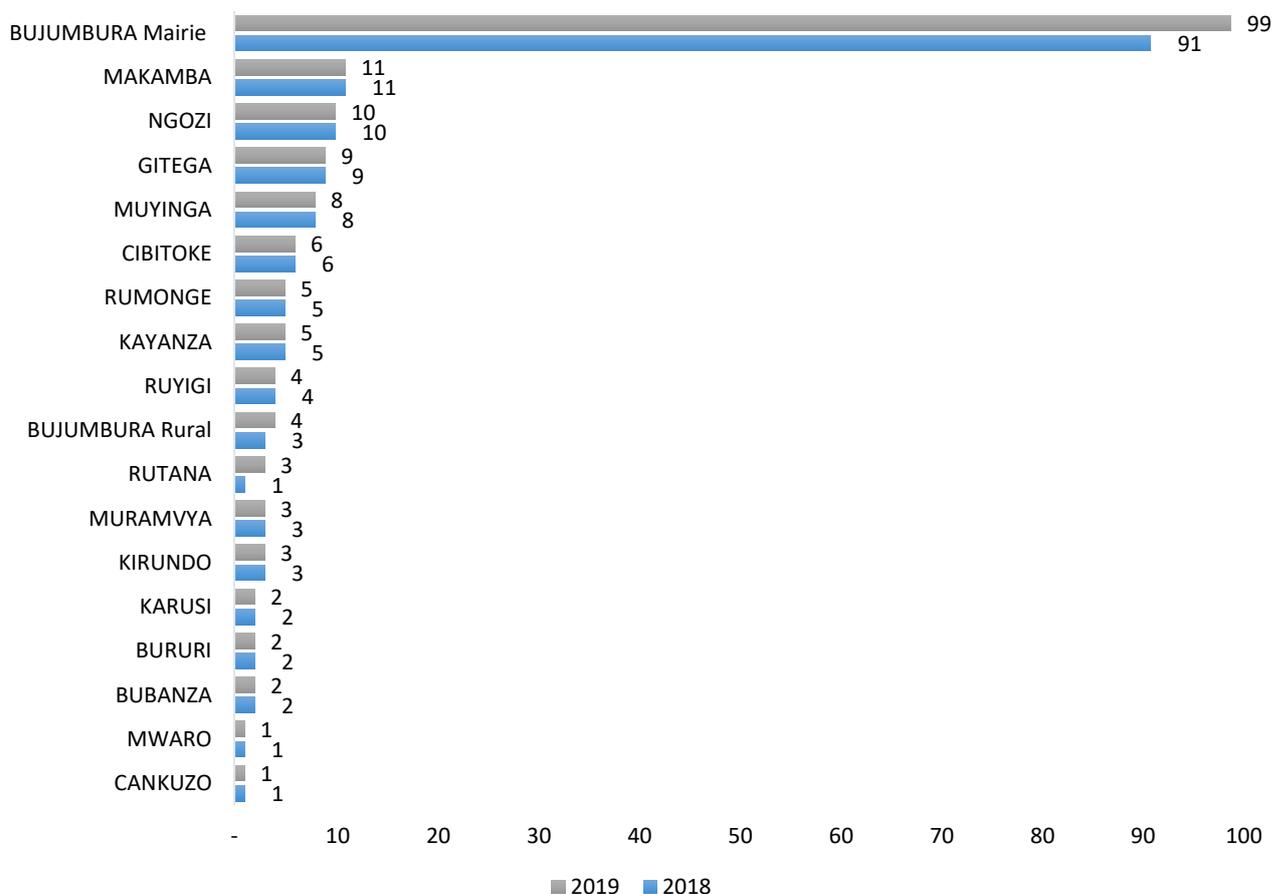


Source : BRB.

Notons qu'en plus des Guichets et Agences des Etablissements de crédit ci-haut évoqués, le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) implantés dans tout le pays a augmenté de 10,8%, se fixant à 103 à fin 2019 contre 93 à fin 2018.

Les Guichets et Agences sont essentiellement concentrés dans la Mairie de Bujumbura avec plus de la moitié à fin 2018 et à fin 2019, tel que le montre le graphique 2 ci-dessous.

Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province



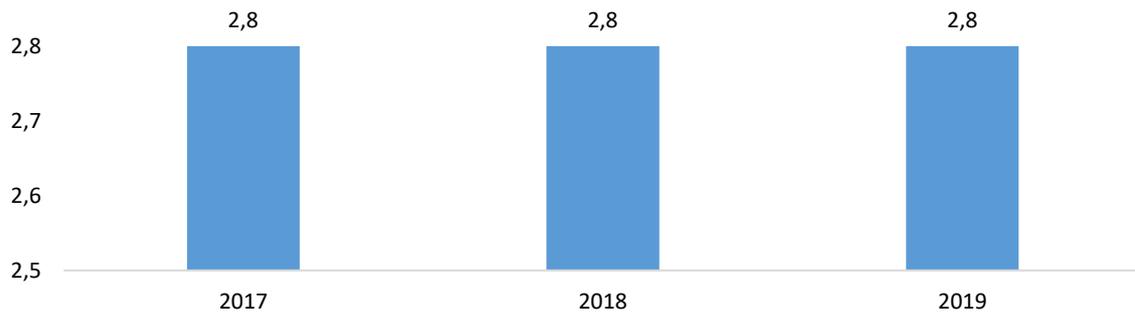
Source : BRB

Les points de service bancaires sont présents dans toutes les provinces du pays malgré leur inégale répartition. Pour compléter cette information, le niveau de bancarisation¹ du pays exprimé à travers le graphique 3 ci-dessous, donne une idée sur le degré de pénétration du système bancaire dans l'économie et renseigne sur le niveau de développement de l'offre des services financiers.

Le degré de pénétration du système bancaire, évalué par la détention d'un compte dans un Etablissement de crédit, est resté constant sur les trois dernières années en s'établissant à 2,8%.

¹ Ne concerne que la population ayant accès aux services des établissements de crédit. Les données sur la population sont tirées du rapport des projections démographiques de l'ISTEEBU (2008-2030).

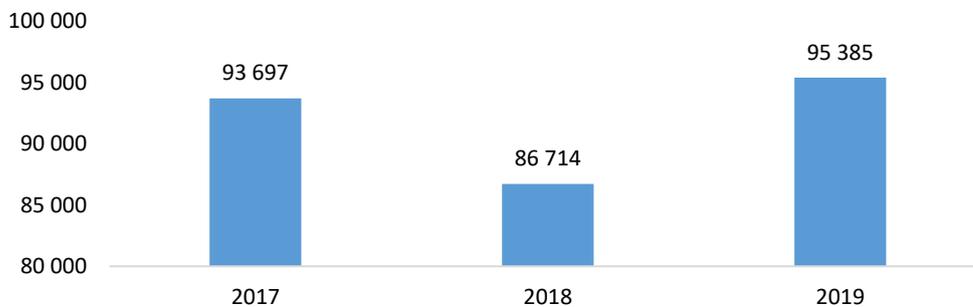
Graphique 3 : Evolution de la pénétration des services bancaires dans le pays



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Le nombre de cartes bancaires émises par les banques jusqu'à fin 2019, a atteint 95 385 contre 86 714 en 2018, soit une augmentation de 10%, comme l'illustre le graphique 4 ci-dessous.

Graphique 4 : Evolution du nombre de cartes bancaires en circulation



Source : BRB, reporting des banques commerciales

Les Etablissements de crédit continuent de développer l'accès aux services bancaires par l'utilisation des services de paiement innovants.

Ainsi, à fin 2019, en plus des Agences, Guichets et GAB, il a été relevé 1 956 Agents commerciaux fournissant des SFN pour le compte des banques commerciales contre 1 491 à fin 2018, soit une augmentation de 31,2%, comme le montre le graphique 5 ci-dessous.

Graphique 5 : Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales.



Source : BRB, reporting des banques commerciales

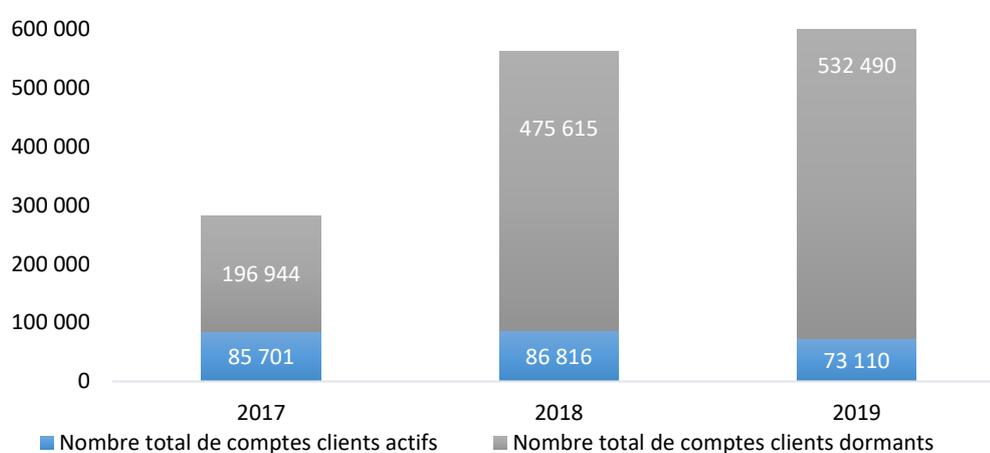
Tableau 5: Evolution du nombre de comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les banques commerciales.

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Nombre total de comptes clients actifs	85 701	86 816	73 110	1,3%	-15,8%
Nombre total de comptes clients dormants	196 944	475 615	532 490	141,5%	12,0%
Total des comptes clients	282 645	562 431	605 600	99,0%	7,7%

Source : BRB, reporting des banques commerciales

A fin 2019, les comptes clients sont passés de 562 431 à 605 600, soit une augmentation de près de 7,7%, tout en notant un effectif de comptes dormants de 532 490, comme le montre le graphique 6 ci-dessous.

Graphique 6: Structure des comptes clients des utilisateurs des SFN fournis par les banques commerciales.

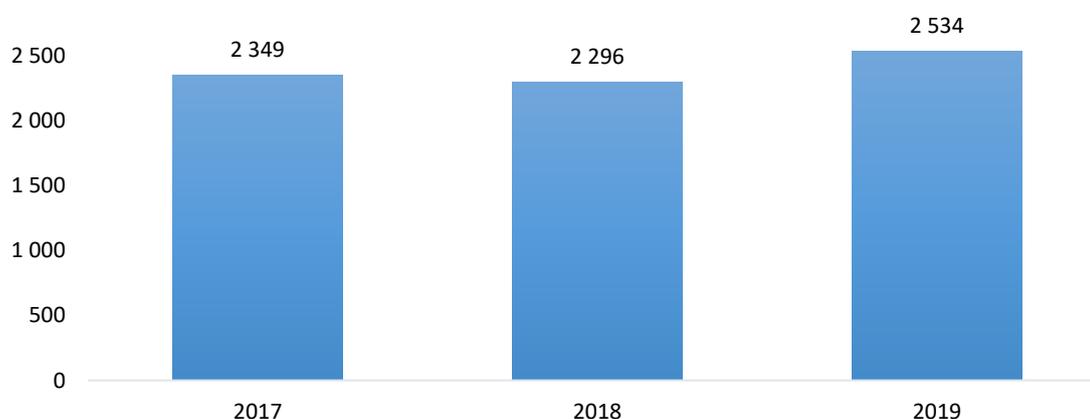


Source : BRB, reporting des banques commerciales

I.1.3 Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit

A fin 2019, l'effectif du personnel des Etablissements de crédit s'est établi à 2 534 employés contre 2 296 à fin 2018, soit une augmentation de 10,4%. Le graphique 7 ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 7 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

I.1.4 Groupes homogènes et concentration de l'activité des Banques commerciales

I.1.4.1 Groupes homogènes

A fin 2019, les groupes homogènes sont constitués selon la part en termes d'actif de chaque banque commerciale dans le total actif du secteur bancaire. Les critères de constitution des groupes homogènes du secteur bancaire burundais sont définis dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6 : Groupes homogènes selon les critères

Quote-part du total actif	Effectifs	Groupes homogènes
≥ 10%	3	Grandes banques
5% ≤ X < 10%	3	Banques moyennes
< 5%	4	Petites banques

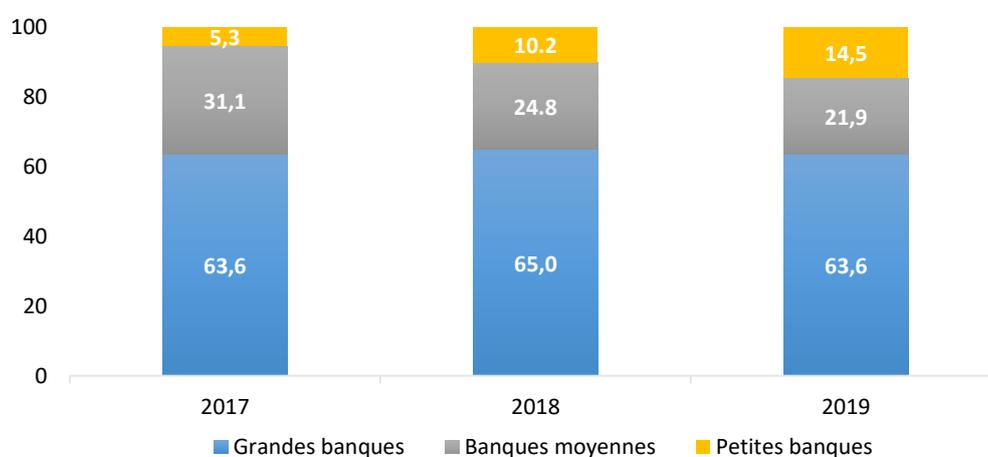
I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques commerciales

I.1.4.2.1 Concentration des actifs

En termes de concentration des actifs, les trois grandes banques accaparent à elles seules 63,6% à fin 2019. Cette concentration était de 65% à fin 2018, soit une diminution de 1,4 point.

Celle des banques moyennes a connu une diminution de 2,9 points tandis que celle des petites banques a augmenté de 4,3 points, pour se fixer respectivement à 21,9% et 14,5% sur la même période.

Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %)

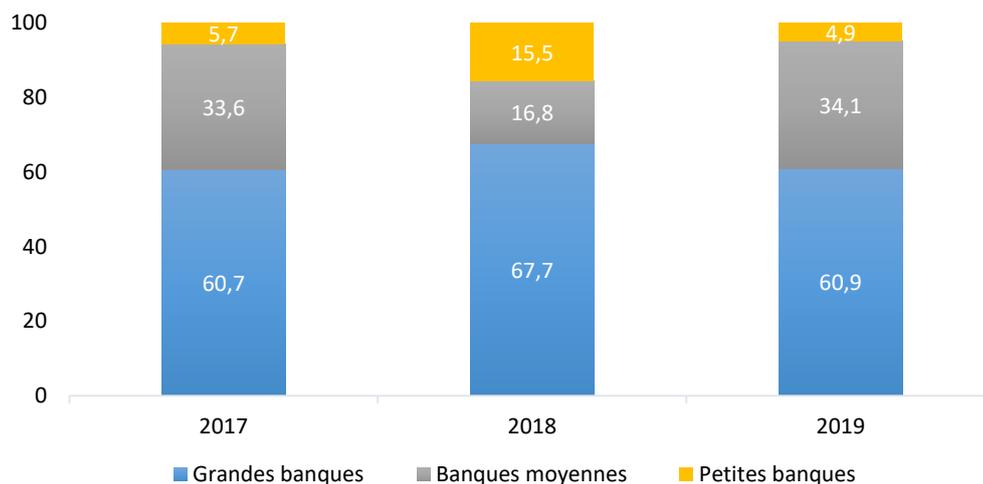


Source : BRB, reporting des banques commerciales.

I.1.4.2.2 Concentration des crédits

Concernant la concentration des crédits, la quote-part des grandes banques et des petites banques ont connu une diminution respectivement de 6,8 et 10,6 points par rapport à l'année 2018, pour se fixer à 60,9% et à 4,9% à fin 2019, tandis que les banques moyennes ont vu leur part de marché augmenter de 17,3 points pour se fixer à 34,1% à fin 2019.

Graphique 9 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques(en%)

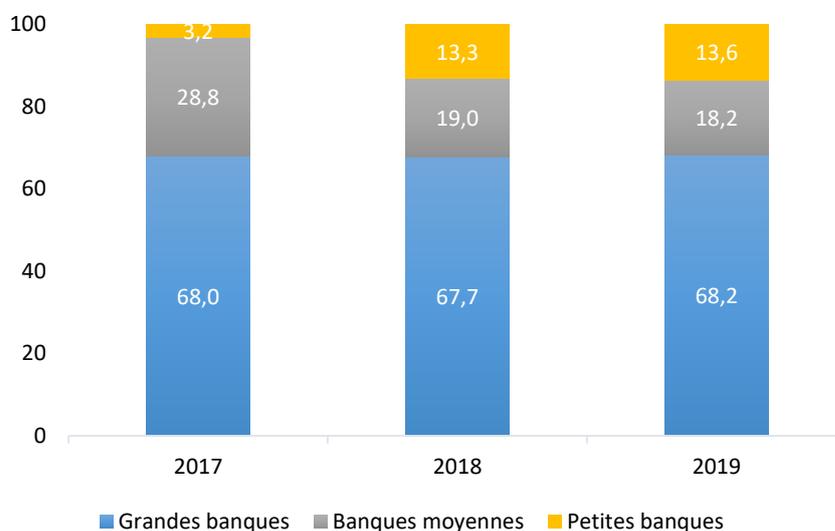


Source : BRB, reporting des banques commerciales

I.1.4.2.3 Concentration des dépôts

Au niveau de la concentration des dépôts, la part des grandes banques et celle des petites banques ont augmenté respectivement de 0,5 et 0,3 point par rapport à l'année 2018, pour se fixer à 68,2% et 13,6%, tandis que celle des banques moyennes a régressé de 0,8 point par rapport à l'année 2018 pour se fixer à 18,2% à fin 2019.

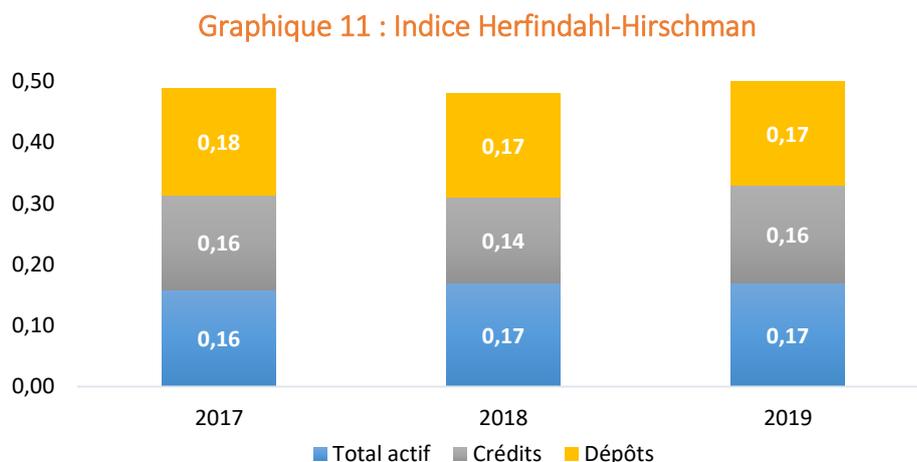
Graphique 10 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en%)



Source : BRB, reporting des banques commerciales

I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman est un indice mesurant la concentration du marché. Il est donné par la somme des carrés des parts de marché des firmes d'un secteur ou d'un marché donné.



Source : BRB, reporting des banques commerciales.

Le niveau de concentration de l'activité des banques commerciales mesuré par le total des actifs, des crédits et des dépôts se situe entre 0,16 et 0,17. Un tel niveau de concentration traduit un marché bancaire à un niveau de concentration significatif. Autrement dit, il y a des écarts très importants entre les quotes-parts des groupes homogènes.

I.2 Présentation du secteur de la Microfinance et des Etablissements non bancaires

I.2.1 Présentation du secteur de la Microfinance

Conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, édicté en vertu de la Loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, les institutions exerçant les activités de microfinance sont réparties dans les catégories ci-après :

- **Première catégorie** : les Entreprises de microfinance, les Sociétés coopératives financières et autres types d'institutions de microfinance ayant la forme juridique de société anonyme, de société publique ou de société mixte qui effectuent les opérations de collecte et d'octroi de crédits et qui offrent accessoirement d'autres services financiers au profit de leurs clientèles ;
- **Deuxième catégorie** : les Fonds de financement et/ou de garantie exerçant les activités de microfinance, les Programmes de microcrédit affiliés aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) qui octroient des crédits mais qui ne sont pas autorisées à collecter les dépôts du public ;
- **Troisième catégorie** : les Coopératives d'Épargne et de Crédit ayant la forme juridique de Société Coopérative qui exécutent les opérations de collecte des dépôts de leurs membres et leur consentent des crédits et accessoirement d'autres services financiers ;
- **Quatrième catégorie** : les Groupements Financiers Communautaires de type sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs, associations villageoises d'épargne et de crédit qui collectent les cotisations de leurs membres et leur octroient des crédits selon l'approche convenue.

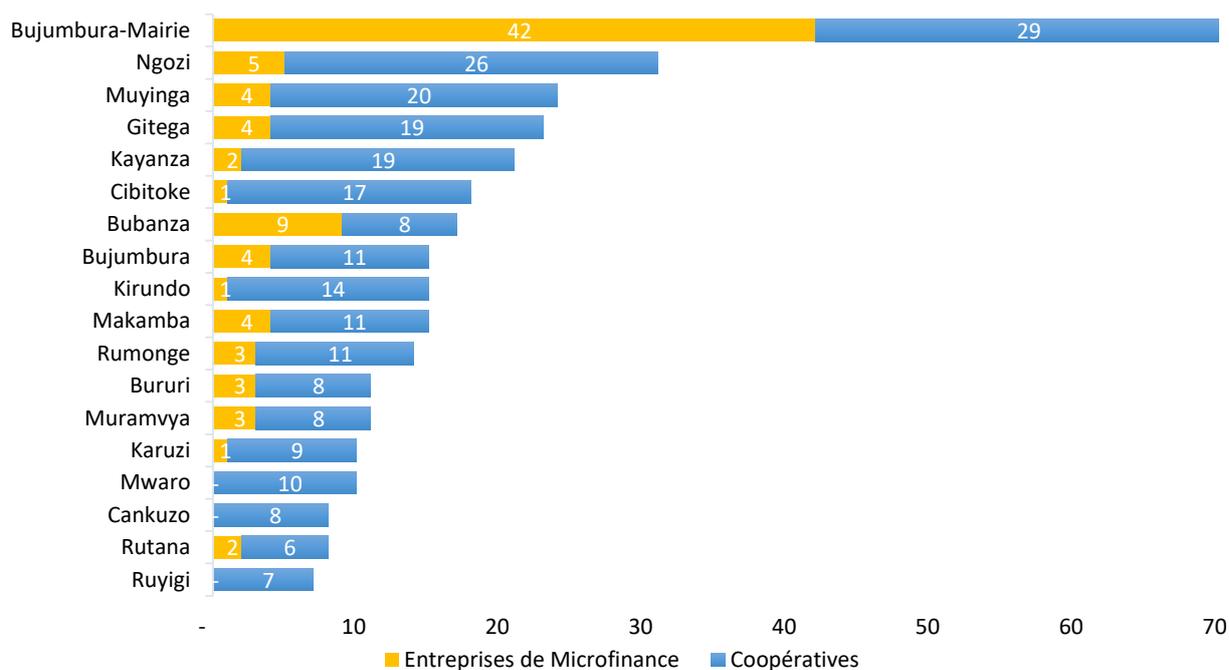
En ce qui concerne la 4^{ème} catégorie, l'exercice des activités de cette dernière ne requiert pas l'agrément mais un simple enregistrement auprès de la Banque Centrale.

A fin 2019, le secteur de la microfinance burundais comprend 55 Institutions de microfinance (IMF) agréées par la Banque de la République comprenant 19 Coopératives d'épargne et de crédit et 21 Entreprises de microfinance, auxquelles s'ajoutent 15 Groupements Financiers Communautaires.

Les entreprises de microfinance et les coopératives d'épargne et de crédit totalisent le nombre de points de service (Sièges, Agences et Guichets) autorisés par la Banque Centrale de 329 à fin 2019 contre 288 à fin 2018. A cela s'ajoute 29 Agents commerciaux pour une institution de microfinance qui offre des services financiers numériques.

Toutefois, la Mairie de Bujumbura reste le centre de concentration de la plupart de ces points de service et enregistre 71 Agences et Guichets dont 42 pour les Entreprises de microfinance et 29 pour les Coopératives d'épargne et de crédit. Il en est de même des principaux centres provinciaux, ce qui dénote leur inégale répartition sur le territoire national, comme illustré par le graphique 12 ci-dessous :

Graphique 12 : Nombre de points de service à fin 2019

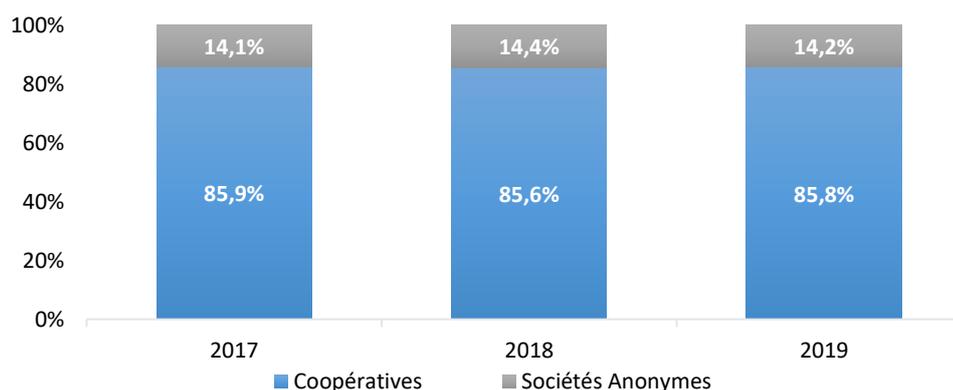


Source : BRB.

I.2.1.1 Concentration de l'activité des Institutions de microfinance

De même qu'en 2018, les Coopératives d'épargne et de crédit regroupées dans la 3ème catégorie dominent le secteur de la microfinance en termes d'actifs à fin 2019, avec 85,8% des actifs du secteur. La 1ère catégorie, composée essentiellement d'Entreprises de microfinance ayant le statut juridique de société anonyme, représente, quant à elle, 14,2% des actifs de l'ensemble du secteur de la microfinance.

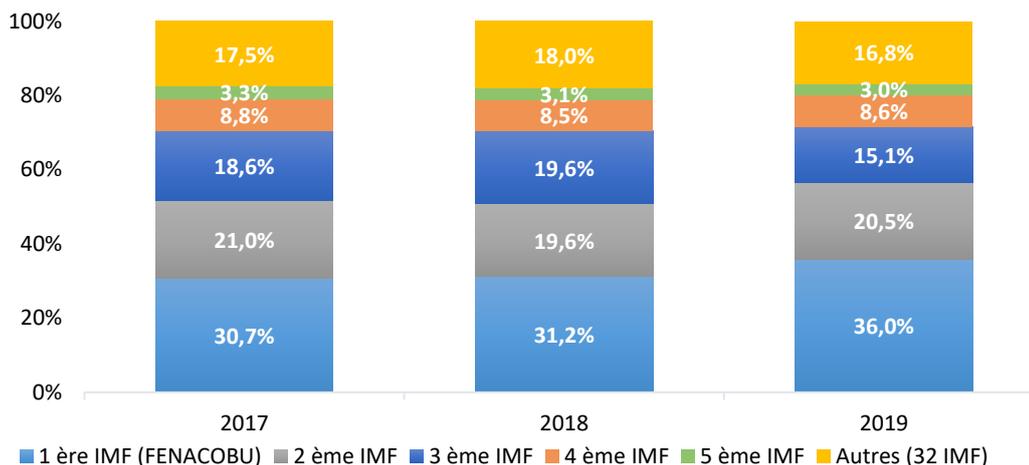
Graphique 13 : Concentration des actifs par catégorie d'IMF



Source : BRB, reporting des IMF

Le graphique 14 ci-dessous renseigne que les actifs du secteur de la microfinance restent toujours concentrés au niveau de cinq (5) principales IMF, classées selon leurs volumes d'activité, qui représentent à elles seules 83,1% du total actif à fin 2019 contre 82% l'année précédente.

Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF



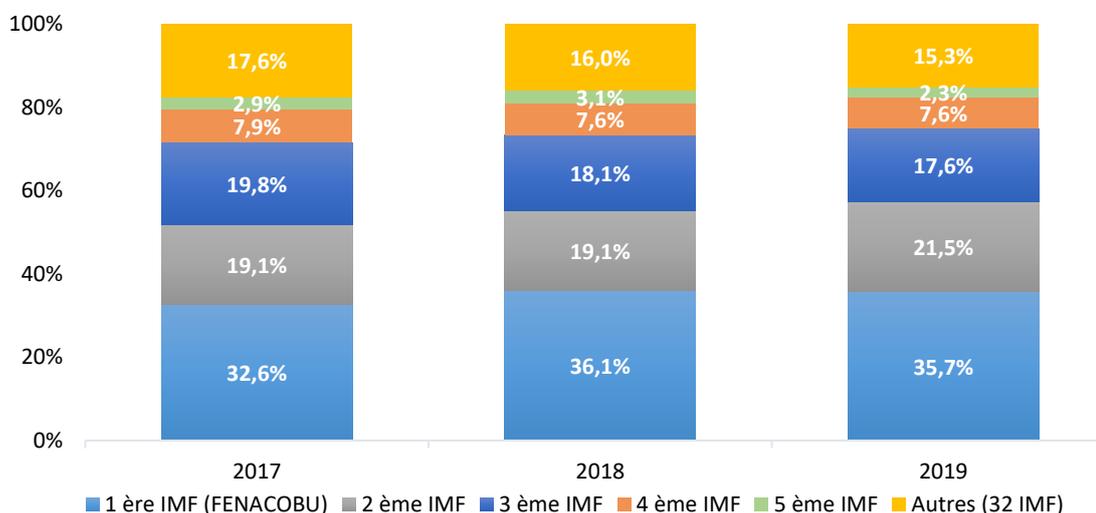
Source : BRB, reporting des IMF

S'agissant de la part des IMF prises individuellement, la FENACOBU, qui est une Structure Faîtière, ayant 106 COOPEC de base affiliées, domine toujours le secteur de la microfinance burundais avec 36% des actifs, soit une augmentation de 4,8 points du niveau de concentration, comparativement à l'exercice 2018.

1.2.1.2 Concentration des crédits

S'agissant des crédits, les 5 principales IMF ont enregistré 84,7% du total des crédits distribués à fin 2019, contre 84% en 2018, soit une augmentation de 0,7 point.

Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des 5 principales IMF (en%)

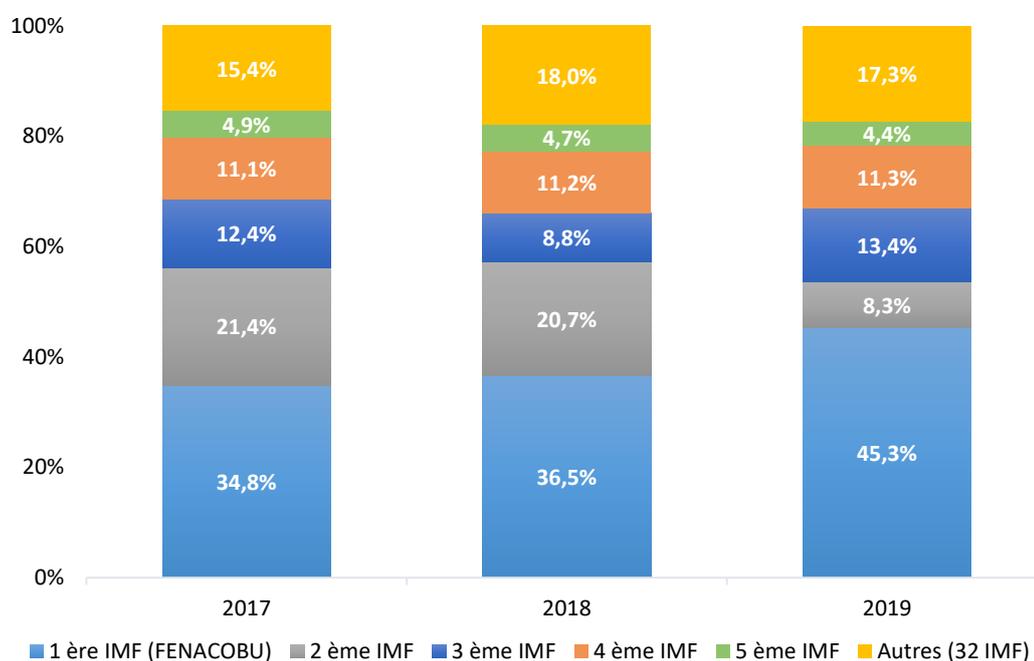


Source : BRB, reporting transmis par les IMF

I.2.1.3 Concentration des dépôts

En termes de dépôts, les cinq (5) principales IMF ont collecté 82,6% des dépôts de l'ensemble du secteur de la microfinance à fin 2019 contre 82% l'année précédente.

Graphique 16 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF



Source : BRB, reporting transmis par les IMF

De par le graphique 16 ci-dessus, la FENACOBU s'accapare 45,2% des dépôts du secteur à fin 2019, les quatre autres principales IMF détiennent 37,4%. Les 32 IMF restantes se partagent 17,4%.

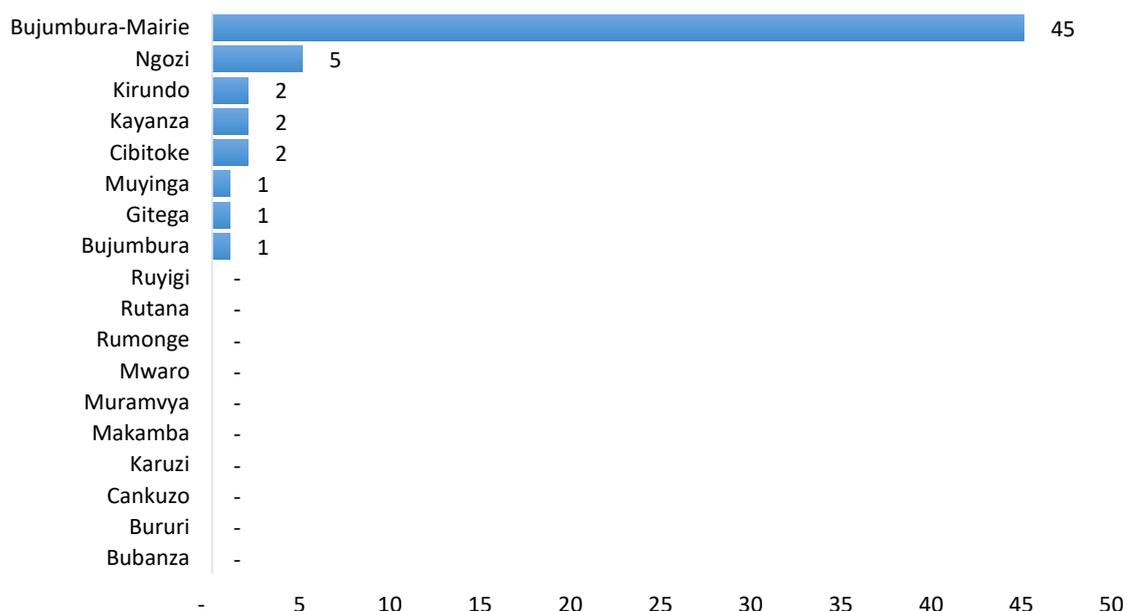
I.2.2 Présentation des Etablissements non bancaires

Les établissements non bancaires sont composés par les établissements de paiement de monnaie électronique et de transmission de fonds ainsi que les Bureaux de change.

I.2.2.1 Bureaux de change

A fin 2019, cinquante-neuf (59) Bureaux de change étaient opérationnels. Ils sont inégalement répartis à travers les différentes provinces du Burundi avec une grande concentration en Mairie de Bujumbura comme le montre le graphique 17 ci-dessous.

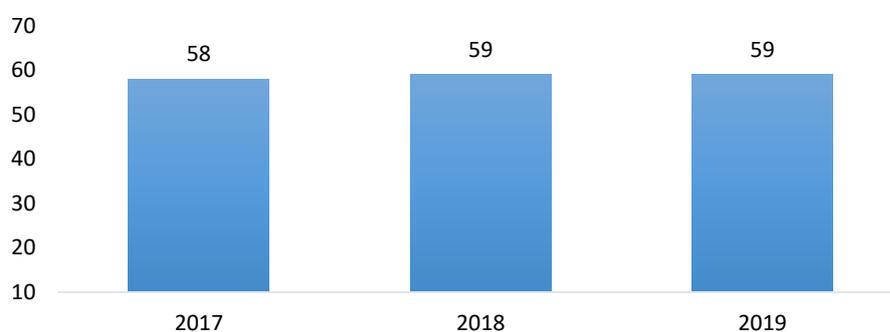
Graphique 17 : Répartition des Bureaux de change par province en 2019



Source : BRB.

L'évolution du nombre de Bureaux de change sur les trois dernières années est illustrée par le graphique 18 ci-dessous.

Graphique 18 : Evolution du nombre de Bureaux de change



Source : BRB.

I.2.2.2 Etablissements de paiement

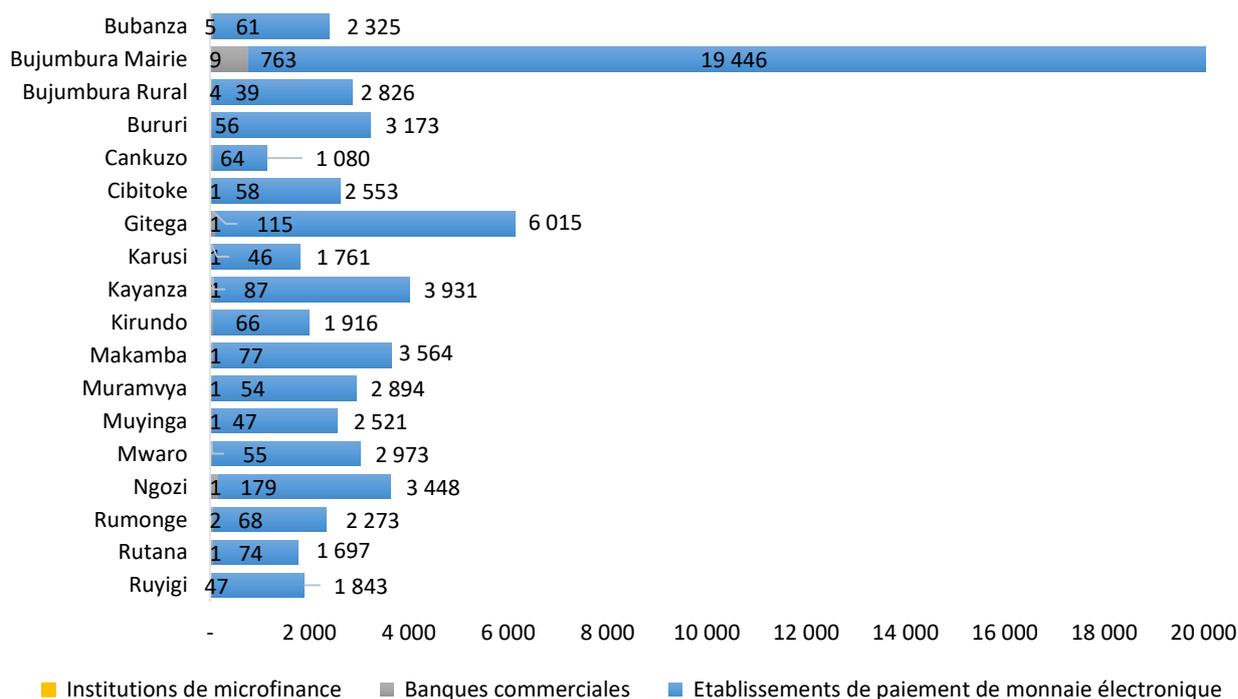
A fin 2019, les services de paiement innovants étaient offerts par trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issus de trois Compagnies de téléphonie mobile, cinq (5) Banques commerciales, une (1) institution de microfinance et six (6) Etablissements de transferts instantanés d'argent, agréés ou approuvés, en vertu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement.

Les services financiers numériques sont offerts à travers un réseau de 68 224 Agents commerciaux éparpillés sur tout le territoire national, dont 66 239 Agents pour les établissements de paiement de monnaie électronique issus des Compagnies de téléphonie mobile, 1 956 Agents pour les Banques commerciales et 29 Agents pour une Institution de microfinance.

S'agissant de la concentration des Agents commerciaux, la Mairie de Bujumbura vient en 1^{ère} position avec 20 218 Agents, soit 29,6% du total répartis sur le territoire national.

Il se remarque qu'au niveau national les agents les plus nombreux sont ceux des établissements de paiement de monnaie électronique issus des Compagnies de téléphonie mobile alors que ceux des Banques Commerciales et des Institutions de microfinance se concentrent à Bujumbura.

Graphique 19 : Répartition des Agents Commerciaux par Province



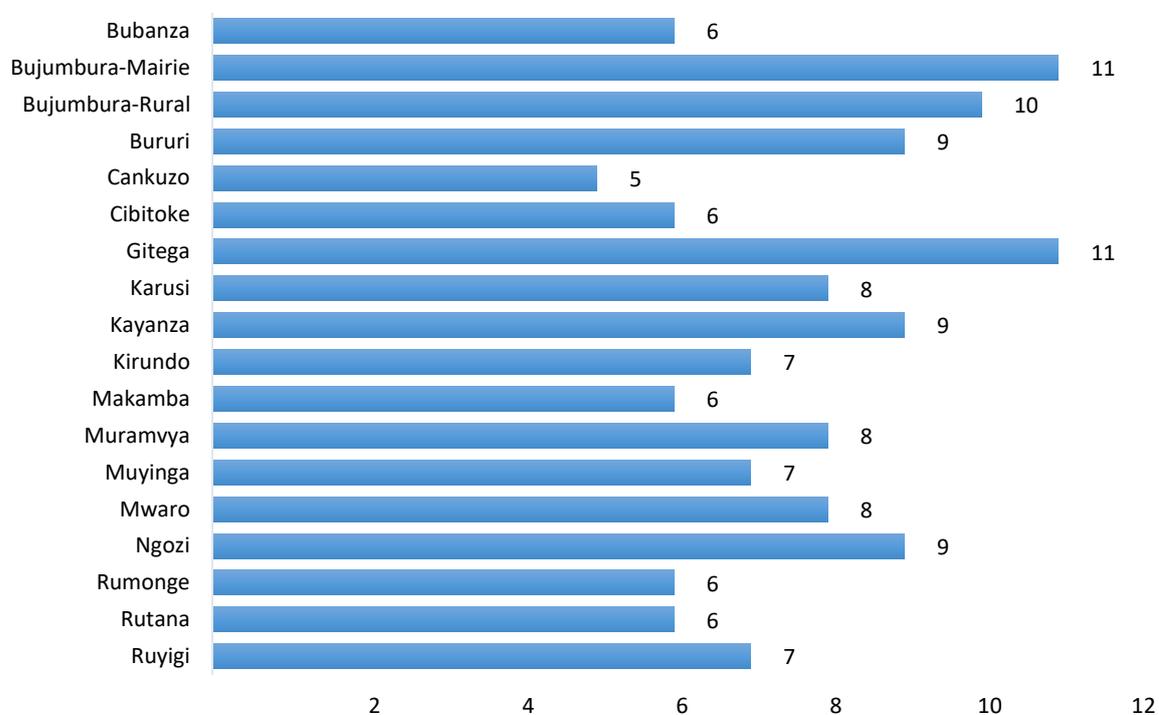
Source : BRB, reporting des Etablissements de paiement.

I.2.2.3 Evolution des indicateurs d'activité de la Régie Nationale des Postes (RNP)

I.2.2.3.1 Evolution des points de service de la RNP

La RNP exerce ses activités d'intermédiation financière dans toutes les provinces du pays, comme le montre le graphique 20 ci-dessous.

Graphique 20: Répartition des points de service de la RNP



Source : BRB, reporting de la RNP

La RNP dispose, à fin 2019, un réseau de 139 points de service repartis sur le territoire national. Il y a lieu de mentionner que cette répartition n'est pas trop disparate, étant donné que chaque province dispose en moyenne de 8 Bureaux postaux.

I.2.2.3.2 Evolution de l'activité financière de la RNP

La RNP exerce les activités financières classiques en rapport avec l'octroi de crédits et la collecte des dépôts de ses clients ainsi que les activités en rapport avec les SFN et d'autres services de transfert d'argent. Les principaux indicateurs d'activité sont renseignés à travers le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Nombre total de clients	196 275	163 990	134 959	-16,4%	-17,7%
Encours crédits bruts en MBIF	4 495,9	5 383,0	6 363,1	19,7%	18,2%
Nombre de bénéficiaires des crédits accordés	9 999,0	23 79 3,0	20 315,0	138,0%	-14,6%
Dépôts des clients en MBIF	19 267,0	21 312,0	18 680,5	10,6%	-12,3%
Immobilisations nettes en MBIF	6 927,6	7 871,7	3 389,6 ²	13,6%	-
Fonds propres en MBIF	7 445,3	8 735,3	-	17,3%	-
Résultat net en MBIF	1 289,9	791,8	-	-38,6%	-
Total Actif	38 875,2	40 528,5	-	4,3%	-
Nombre de transactions des services de paiement (RUNGIKA)	8 958	12 998	1 788	45,1%	-86,2%
Nombre de transactions des services de paiement (RIA)	7 529	6 564	4 739	-12,8%	-27,8%
Valeur des transactions des services de paiement (RUNGIKA) en MBIF	550,4	868,0	174,8	57,7%	-79,9%
Valeur des transactions des services de paiement (RIA) en MBIF	1 582,9	1 551,4	829,6	-2,0%	-46,5%

Source : BRB, reporting de la RNP

Il ressort du tableau ci-haut que l'encours crédits à fin 2019 se fixe à 6 363,1 MBIF avec des dépôts de la clientèle d'un montant de 18 680,5 MBIF.

La valeur des transactions effectuées par les services de paiement innovants, à travers les plateformes « RUNGIKA » et « RIA », est respectivement de 174,8 MBIF et de 829,6 MBIF à fin 2019.

² Les données relatives aux immobilisations nettes sont arrêtées au 30 juin 2019

I.2.2.4 Evolution des indicateurs d'activité du Fonds de Micro-crédit Rural (FMCR)

Le FMCR est un fonds de refinancement des IMF et de financement des projets des promoteurs. Ci-dessous, le tableau 8 montre l'évolution des principaux indicateurs de son activité.

Tableau 8: Evolution des principaux indicateurs d'activité du FMCR

Rubrique	Année			Variation en%
	31/12/2017	30/06/2018	30/06/2019	2018/2019
Encours crédits brut en MBIF	2 284,0	1 477,4	2 230,0	50,9%
Nombre de microprojets financés	9 697	10 908	14 583	33,7%
Total emprunts en MBIF	-	-	-	-
Immobilisations nettes en MBIF	33,1	27,3	14,2	-48,2%
Fonds propres en MBIF	2 899,3	2 883,7	2 953,4	2,4%
Résultat net en MBIF	94,4	-77,8	82,5	-206,0%

Source : BRB, reporting du FMCR

Le nombre de microprojets financés par le FMCR, à travers les IMF, a augmenté en 2019, passant de 10 908 à fin 2018 pour atteindre 14 583, soit une augmentation de 33,7%. En outre, au cours de la même période, l'encours crédits brut a connu un accroissement de 50,9%.

Chapitre II :

ACTIVITE ET PERFORMANCE DES
ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS
DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS
NON BANCAIRES

CHAPITRE II. ACTIVITE ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES

II.1 Activité et performance des Etablissements de crédit

II.1.1 Activité des Etablissements de crédit

A fin 2019, le volume de l'activité bancaire, appréhendé par le total du bilan, s'est accru de 26,4%. Il est ainsi passé de 2 580 667,4 MBIF à fin 2018 à 3 261 225,4 MBIF à fin 2019.

II.1.1.1 Emplois du secteur bancaire

L'évolution des emplois est essentiellement reflétée au niveau des placements en titres du Trésor et avoirs à la Banque Centrale, qui ont augmenté respectivement de 32% et 30,9%. Bien que les montants bruts soient moins importants que ceux des deux rubriques précitées, les avoirs en caisse, les créances sur la clientèle et les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont augmenté respectivement de 4,7%, 14,1% et 13%.

Tableau 9 : Principaux emplois des Etablissements de crédit

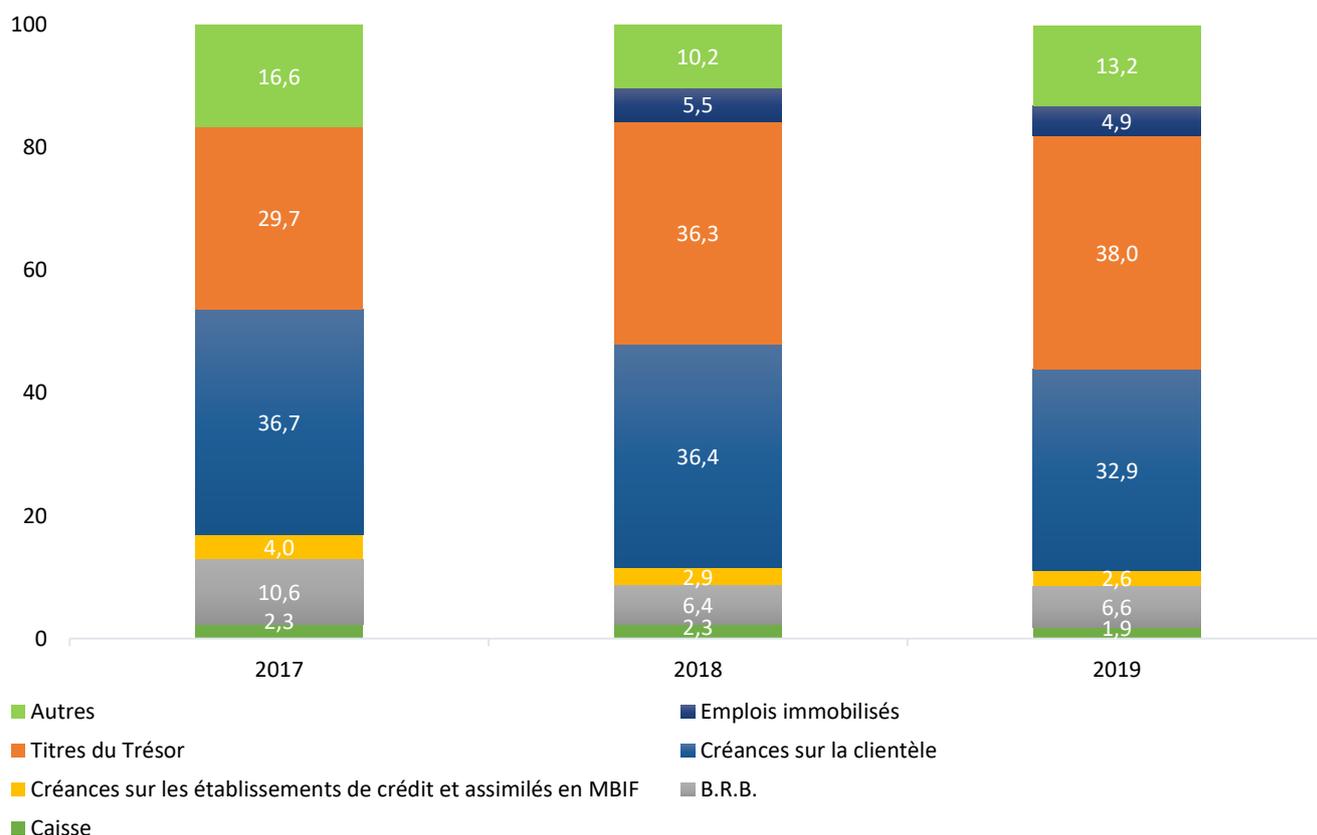
Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Caisse en MBIF	49 771,7	59 188,5	61 950,0	18,9	4,7
B.R.B. en MBIF	229 296,6	165 395,0	216 492,3	-27,9	30,9
Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés en MBIF	87 582,5	73 981,7	83 580,5	-15,5	13,0
Créances sur la clientèle en MBIF	795 480,6	939 208,8	1 071 414,2	18,1	14,1
Titres du Trésor en MBIF	643 490,6	937 823,1	1 237 828,4	45,7	32,0
Emplois Immobilisés	129 229,4	140 690,8	160 892,0	8,9	14,4
Autres en MBIF	359 043,9	264 379,5	429 068,0	15,1	62,3
Total emplois	2 164 665,9	2 580 667,4	3 261 225,4	19,2	26,4

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

A fin 2019, la part des créances sur la clientèle et celle des créances sur les établissements de crédit et assimilés dans les emplois ont connu une diminution respectivement de 3,5 et 0,3 point pour se fixer à 32,9% et à 2,6%. Sur la même période, la part des titres du Trésor et celle des avoirs à la BRB ont augmenté respectivement de 1,7 et 0,2 point pour se fixer à 38% et 6,6%.

Cette répartition est illustrée par le graphique 21 suivant :

Graphique 21 : Structure des emplois des Etablissements de crédit (en %)

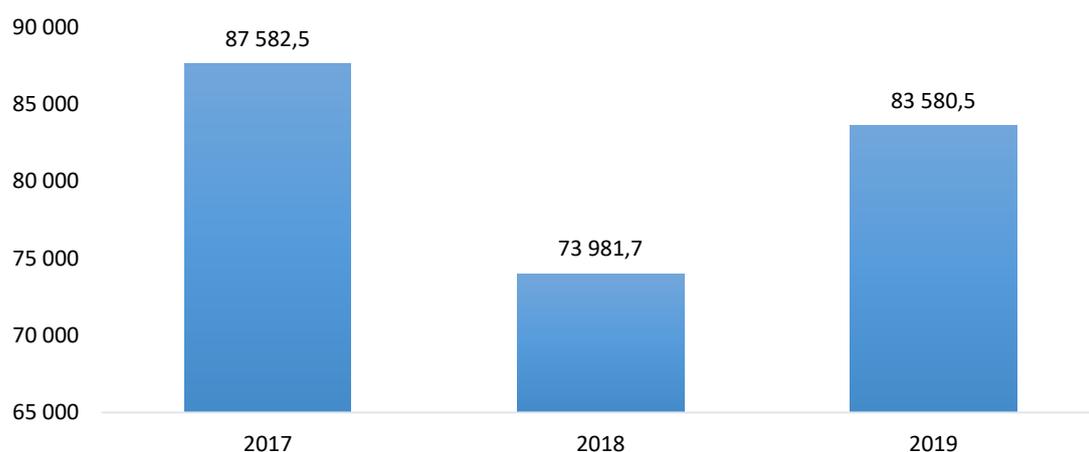


Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.1.1.1 Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés

Les Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 13%, variant de 73 981,7 MBIF à fin 2018 à 83 580,5 MBIF à fin 2019. Le graphique 22 ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 22: Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés

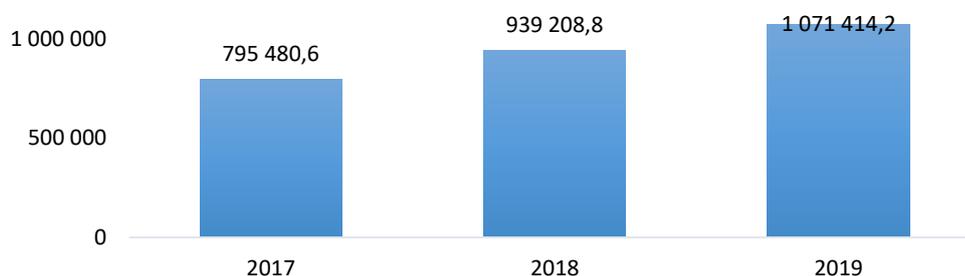


Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.1.2 Evolution des créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle ont augmenté de 14,1%, passant de 939 208,8 MBIF à fin 2018 à 1 071 414,2 MBIF à fin 2019.

Graphique 23 : Evolution des créances sur la clientèle



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.1.3 Structure des crédits par terme.

Le secteur bancaire burundais distingue les crédits à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- crédits à court terme : crédits à échéance \leq 2 ans ;
- crédits à moyen terme : crédits à échéance $>$ 2 ans \leq 5 ans ;
- crédits à long terme : crédits à échéance $>$ 5 ans.

Comme en 2018, les Etablissements de crédit ont privilégié les crédits à court terme en 2019, qui s'accaparent 46,8% du portefeuille crédit, contre 48,7% l'année précédente.

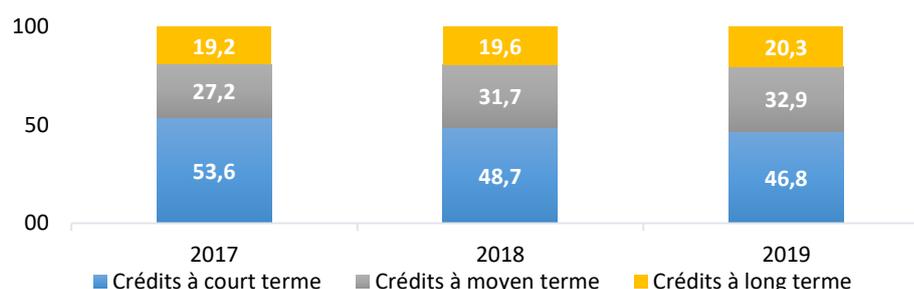
Tableau 10: Structure des crédits par terme en MBIF

Rubrique	Année			Variation	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Crédits à court terme	426 272,4	457 167,2	501 006,2	7,2%	9,6%
Crédits à moyen terme	216 175,2	297 725,6	352 942,7	37,7%	18,5%
Crédits à long terme	153 033,0	184 316,0	217 465,3	20,4%	18,0%
Total	795 480,6	939 208,8	1 071 414,2	18,1%	14,1%

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Les encours des crédits à moyen terme et à long terme ont connu une augmentation respectivement de 1,2 point et 0,7 point, se fixant à 32,9% et à 20,3% du total crédit à fin 2019 contre 31,7% et à 19,6% à fin 2018.

Graphique 24 : Structure des crédits par terme (en %)



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.1.4 Structure des crédits par secteur d'activité

Comme le montre le tableau 11 ci-dessous, à fin 2019, les secteurs d'activités telles que le commerce, l'habitat ainsi que le transport occupent des parts importantes dans le total des crédits du secteur bancaire avec respectivement 32,6%, 16% et 8,2% tandis que le reste des secteurs représente 43,1% y compris les divers qui accaparent 26,1%.

Tableau 11 : Répartition des crédits par secteur d'activité (montants en MBIF)

Secteurs d'activités	Année			Part en%		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Habitat	106 612,4	133 775,6	171 893,7	13,4	14,2	16,0
Hôtels	22 336,9	17 495,0	13 995,2	2,8	1,9	1,3
Autres Constructions	28 299,2	25 683,1	31 025,3	3,6	2,7	2,9
Industrie	84 716,4	73 102,0	47 468,4	10,6	7,8	4,4
Commerce	225 064,2	247 644,5	349 651,8	28,3	26,4	32,6
Tourisme	25 177,8	21 125,7	16 010,3	3,2	2,2	1,5
Agriculture	18 013,7	17 717,6	20 940,0	2,3	1,9	2,0
Artisanat	863,6	1 214,3	982,4	0,1	0,1	0,1
Café	14 984,5	42 849,7	17 944,0	1,9	4,6	1,7
Thé	6 555,5	12 517,2	8 358,0	0,8	1,3	0,8
Mines et carrières	494,5	1 732,7	1 633,3	0,1	0,2	0,2
Transport	36 777,2	40 330,1	88 139,3	4,6	4,3	8,2
Éducation	2 551,5	7 431,0	8 600,5	0,3	0,8	0,8
Santé	7 235,4	8 768,8	13 188,8	0,9	0,9	1,2
Pêche	2 591,9	2 344,2	1 544,8	0,3	0,2	0,1
Divers	213 239,0	285 476,9	280 038,5	26,8	30,4	26,1
Total	795 513,7	939 208,4	1 071 414,4	100,0	100,0	100,0

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Pour ce qui est des crédits accordés au secteur de l'agriculture, ceux-ci se sont accrus de 18,2% pour s'établir à 20 940 MBIF à fin 2019, soit seulement 2% du total des crédits accordés, ce qui dénote une certaine réticence des établissements de crédit à financer le secteur agricole, alors que la majorité de la population burundaise vit essentiellement de l'agriculture.

II.1.1.1.5 Placements financiers des Etablissements de crédit

Le portefeuille titres des Etablissements de crédit est essentiellement constitué par des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (titres du Trésor). Les titres de participation sont insignifiants.

Tableau 12 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Titres du Trésor en MBIF	643 490,6	937 962,6	1 237 828,4	45,8	32,0
Titres de participation en MBIF	4 133,6	924,1	2 354,7	-77,6	154,8
Total	647 624,2	938 886,7	1 240 183,1	45,0	32,1

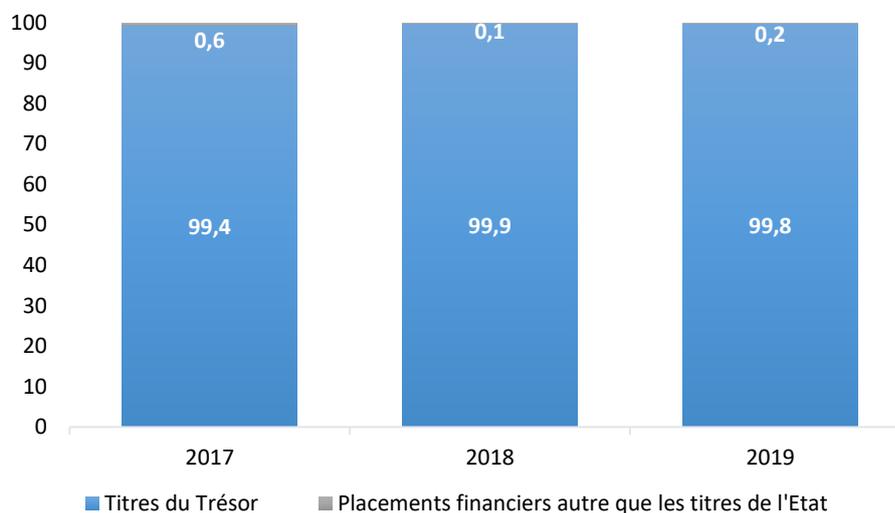
Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

L'encours du portefeuille titres des Etablissements de crédit a augmenté de 32,1%, en passant de 938 886,7 MBIF à fin 2018 pour se fixer à 1 240 183,1 MBIF à fin 2019. Cette augmentation est due

essentiellement à la hausse des titres du trésor qui sont passés de 937 962,6 MBIF à fin 2018 pour se fixer à 1 237 828,4 MBIF à fin 2019.

Les titres du Trésor représentent 99,8% du portefeuille global des titres et 32% des emplois bancaires à fin 2019, contre respectivement 99,9% et 36,4% l'année précédente. Les autres placements financiers ne représentent que 0,2% et sont constitués exclusivement par des titres de participation.

Graphique 25 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %)



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2 Ressources du secteur bancaire

En glissement annuel, et comme le montre le tableau 13 ci-dessous, les ressources du secteur bancaire ont augmenté de 26,4%. Les dépôts de la clientèle demeurent la principale ressource des Etablissements de crédit, avec une quote-part de 56,7% à fin 2019.

Ces dépôts ont augmenté de 22,5% par rapport à l'année 2018. Toutefois, en dépit de cette progression positive, les banques ont accru leur recours au refinancement de la Banque Centrale à hauteur de 71,3%, avec un encours de 427 470,2 MBIF à fin 2019 contre 249 569,1 MBIF à fin 2018.

Les dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés ont suivi cette allure positive, en enregistrant une hausse de 21,6% sur la même période.

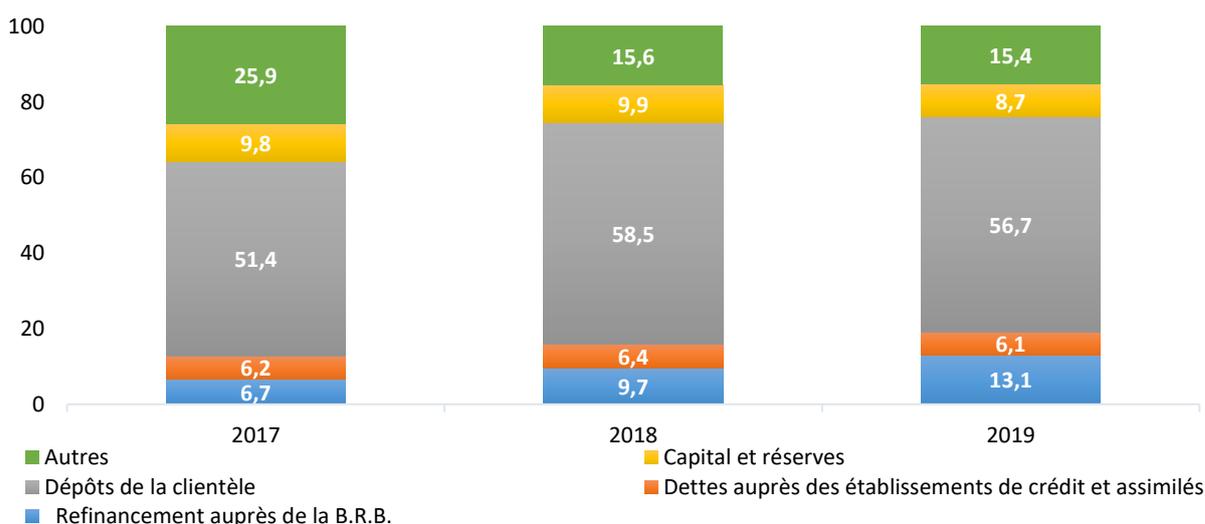
Tableau 13 : Principales ressources des Etablissements de crédit (montants en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/ 2018	2018/ 2019
Refinancement auprès de la B.R.B.	160 080,4	249 569,1	427 470,2	55,9	71,3
Dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés	149 478,6	164 241,1	199 765,9	9,9	21,6
Dépôts de la clientèle	1 234 106,1	1 510 329,6	1 850 251,0	22,4	22,5
Capital et réserves	235 240,1	254 587,0	282 150,3	8,2	10,8
Autres	385 760,7	401 940,6	501 588,0	4,2	24,8
Total ressources	2 164 665,9	2 580 667,4	3 261 225,4	19,2	26,4

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

La part des interventions de la Banque Centrale dans le total des ressources des Etablissements de crédit a augmenté de 3,4 points pour se fixer à 13,1% en 2019, comme l'illustre le graphique 26 suivant:

Graphique 26 : Structure des ressources des Etablissements de crédit (en %)

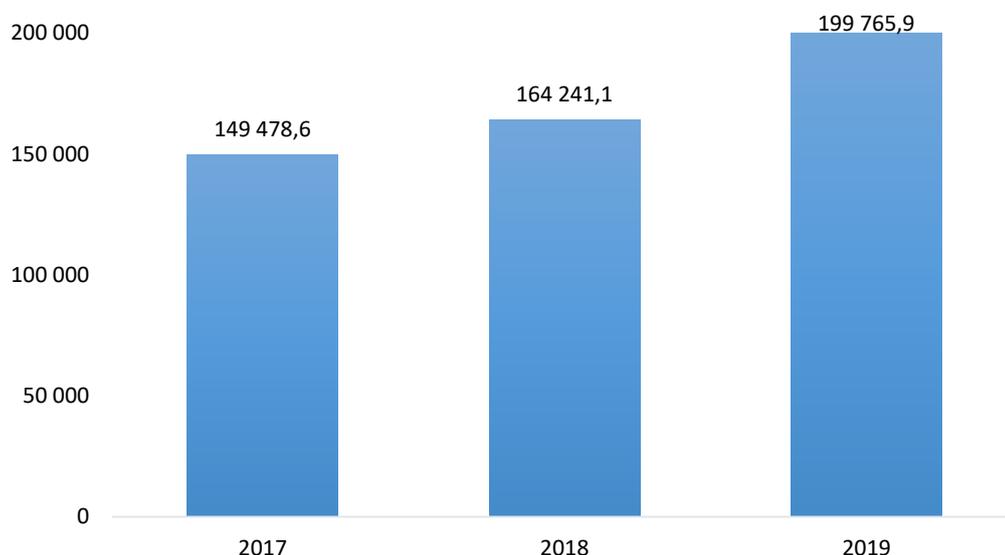


Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.1 Ventilation des dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés

De fin 2018 à fin 2019, les dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 21,6%, passant de 164 241,1 MBIF à 199 765,9 MBIF. Parmi ces dernières, les fonds détenus des institutions de microfinance ont connu une variation positive de 22,1%, passant de 36 121,3 MBIF à 44 117,4 MBIF à fin 2019, soit 22,1% du total des dettes auprès de établissements de crédit et assimilés.

Graphique 27 : Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.

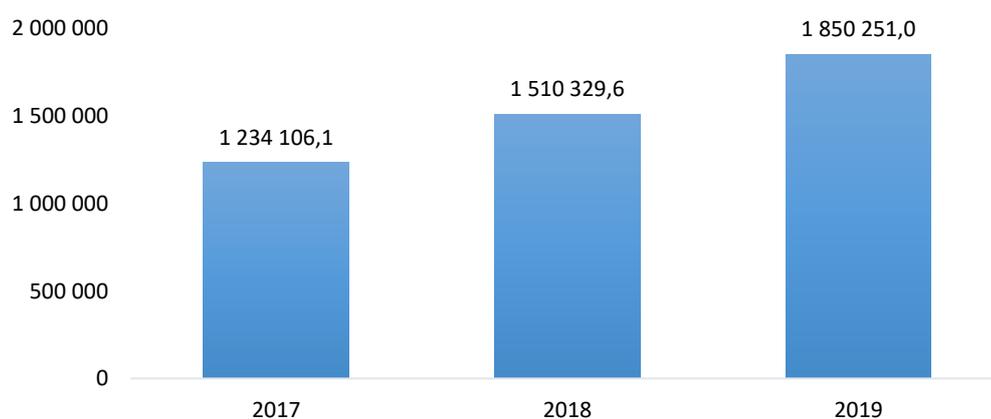


Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.2 Evolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 22,5% passant ainsi de 1 510 329,6 MBIF à fin 2018 à 1 850 251 MBIF à fin 2019.

Graphique 28 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.3 Structure des dépôts de la clientèle par terme

Le secteur bancaire burundais distingue les dépôts à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- dépôts à court terme : dépôts à échéance \leq 2 ans ;
- dépôts à moyen terme : dépôts échéance $>$ 2 ans \leq 5 ans ;
- dépôts à long terme : dépôts à échéance $>$ 5 ans.

En 2019, tout comme en 2018, la quasi-totalité des dépôts de la clientèle des Etablissements de crédit sont des dépôts à court terme, avec 93,4% du total des dépôts.

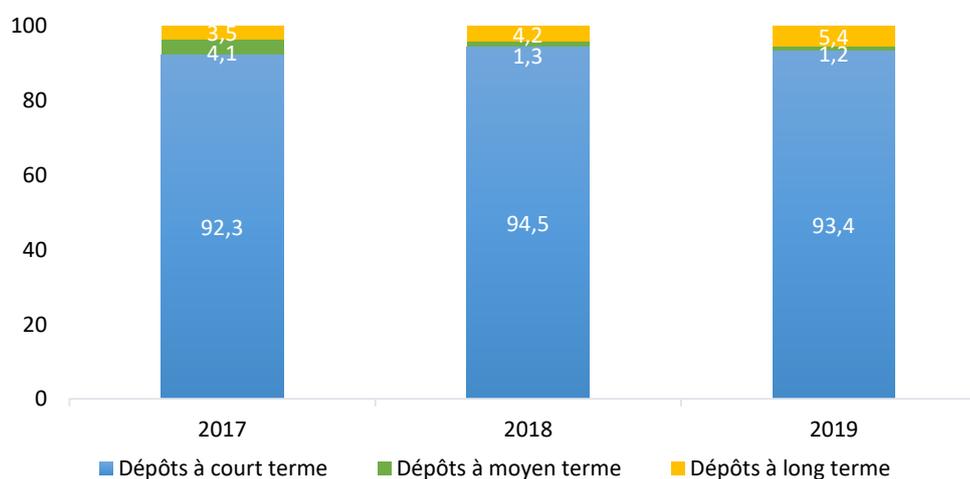
Tableau 14 : Structure des dépôts de la clientèle par terme en MBIF

Rubrique	Année		
	2017	2018	2019
Dépôts à court terme	1 139 572,8	1 426 471,1	1 728 610,8
Dépôts à moyen terme	50 820,5	19 783,9	22 139,6
Dépôts à long terme	43 712,8	64 075,0	99 499,7
Total	1 234 106,1	1 510 330,0	1 850 250,1

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

Le graphique 29 ci-dessous montre que la part des dépôts à court terme dans le total des dépôts a reculé de 1,1 point se fixant à 93,4% à fin 2019 contre 94,5% à fin 2018, et que celle des dépôts à long terme a diminué de 0,1 point, pour se fixer à 1,2% à fin 2019 contre 1,3% en 2018. La part des dépôts à moyen terme a augmenté de 1,2 point pour se fixer à 5,4% du total des dépôts contre 4,2% à fin 2018.

Graphique 29 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %)

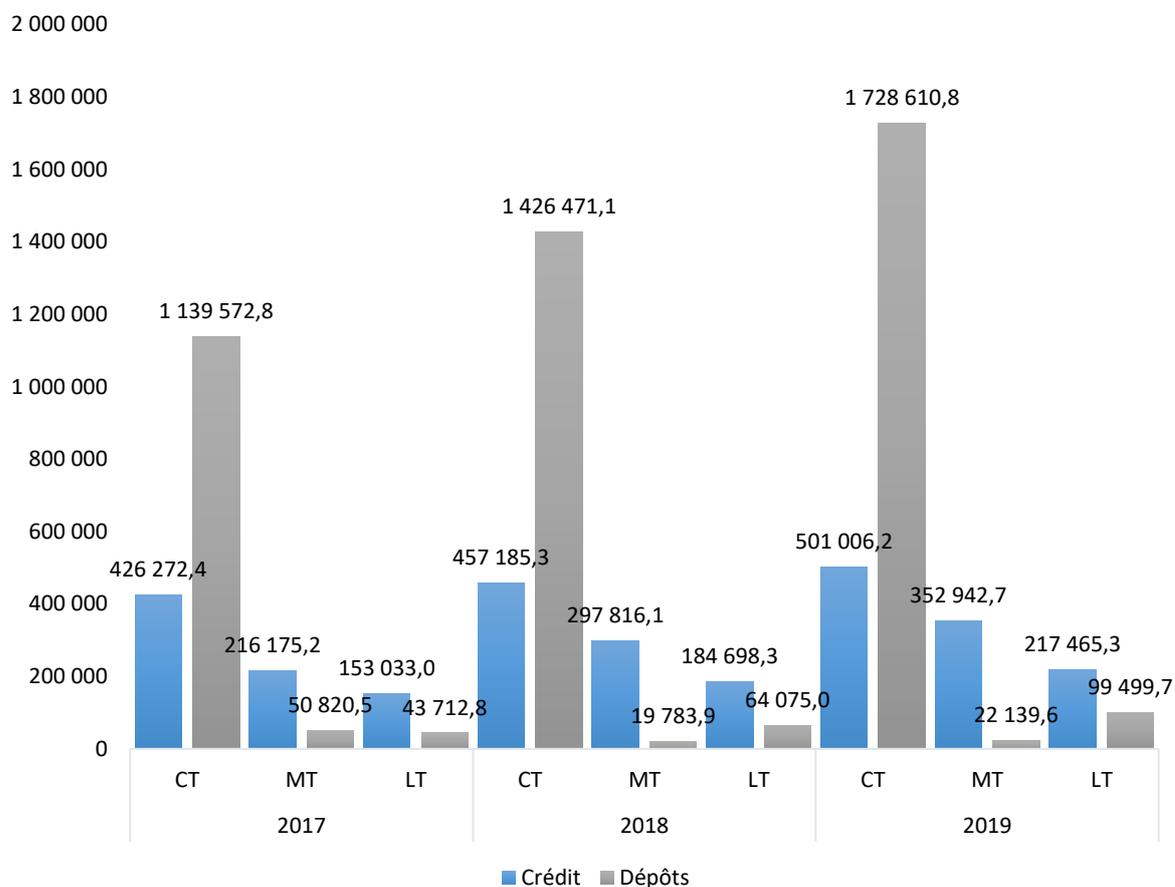


Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité

Pour analyser le gap de maturité entre les dépôts et les crédits des Etablissements de crédit, le graphique 30 ci-dessous décrit leur évolution par terme.

Graphique 30 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

A travers le graphique 30 ci-dessus, il est constaté que c'est uniquement pour la maturité de court terme, que les dépôts couvrent les crédits. Ainsi, conformément aux risques inhérents à l'activité d'intermédiation, il y a eu transformation des maturités, dans la mesure où les dépôts à court terme participent au financement des crédits à moyen et à long termes.

II.1.2 Performance des Etablissements de crédit

Les indicateurs retenus dans le présent rapport pour analyser la performance des Etablissements de crédit sont les suivants :

- L'évolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ;
- Les indicateurs de rendement tels que la Rentabilité des Actifs (ROA), la Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE) ;
- Le coût du risque.

Tableau 15 : Indicateurs de performance des Etablissements de crédit

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Soldes intermédiaires de gestion (SIG) en MBIF					
Produit Net Bancaire (PNB)	180 111,1	211 472,0	256 477,4	17,4	21,3
Frais généraux	104 644,3	111 204,3	129 584,6	6,3	16,5
Autres produits accessoires et non bancaires	2 600,9	3 103,4	3 767,1	19,3	21,4
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	78 067,7	102 802,9	130 659,8	31,7	27,1
Résultat Avant Impôts	42 358,8	68 209,7	126 220,6	61,0	85,0
Résultat Net	23 215,9	61 247,5	118 686,4	163,8	93,8
Indicateurs de rendement (en%)					
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,3	1,7	3,9	-	-
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	8,7	13	34,6	-	-
Coefficient Brut d'Exploitation (CBE)	73,4	92,5	72,9	-	-
Coût du risque ³ en MBIF	40 870,6	36 603,4	5 610,6	-10,4	-84,7

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.2.1 Structure et évolution du Produit Net Bancaire (PNB) des Etablissements de crédit

Le PNB, indicateur principal de la performance du secteur bancaire, est composé par les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés, les produits nets sur opérations avec la clientèle, les produits nets sur « opérations sur instruments financiers » et les commissions nettes sur prestations de service. A fin 2019, il a connu une hausse de 21,3%, passant ainsi de 211 472 MBIF à 256 477,4 MBIF.

Tableau 16 : Structure et évolution du PNB des Etablissements de crédit

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Produits nets sur opérations avec les banques et assimilées en MBIF	22 056,6	29 182,7	53 373,8	32,3	82,9
Produits nets sur opérations avec la clientèle en MBIF	105 460,0	130 428,8	151 188,6	23,7	15,9
Produits nets sur opérations sur instruments financiers en MBIF	24 145,2	20 398,6	15 300,3	-15,5	-24,9
Commissions nettes sur prestations de service en MBIF	28 449,2	31 461,9	36 614,7	10,6	16,4
TOTAL (PNB)	180 111,1	211 472,0	256 477,4	17,4	21,3

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés ont enregistré une hausse de 82,9%, passant de 29 182,7 MBIF à fin 2018 à 53 373,8 MBIF à fin 2019. Leur part dans le PNB a augmenté de 6,9 points pour se fixer à 20,8% à fin 2019.

Les produits nets sur opérations avec la clientèle ont augmenté de 15,9% par rapport à l'année précédente, passant de 130 428,8 MBIF à 151 188,6 MBIF. Leur part dans le PNB a diminué de 3 points, pour se fixer à 58,9% en 2019.

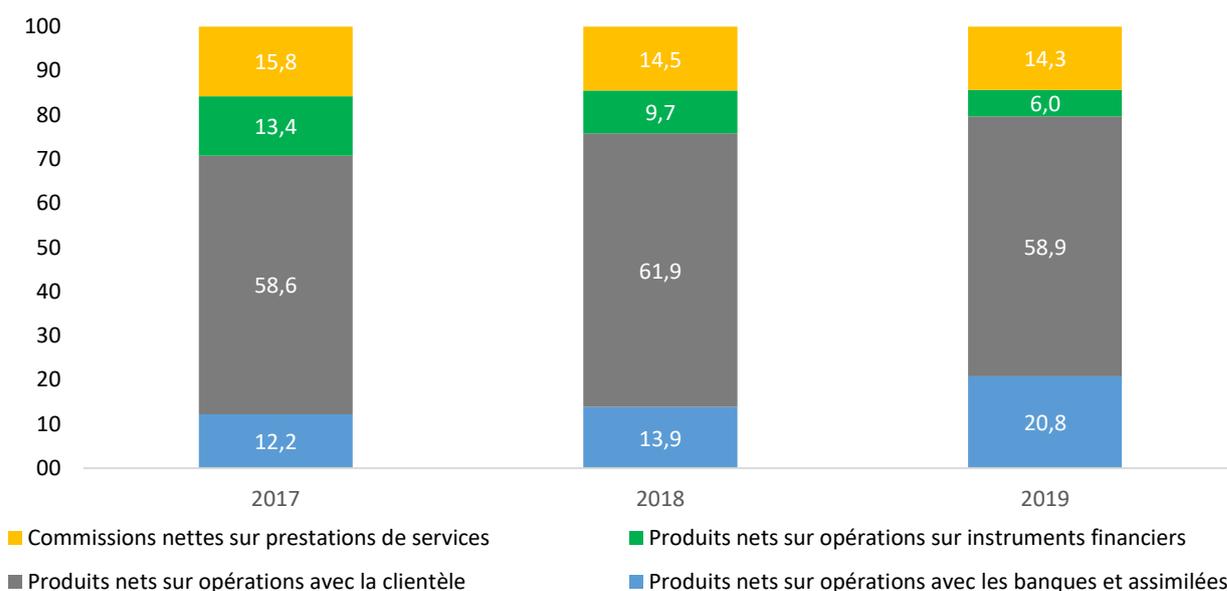
³ Provisions nettes des reprises

L'activité principale, à savoir, l'intermédiation financière (produits nets sur intérêts et commissions), contribue à hauteur de 73,2% dans la formation du résultat des Etablissements de crédit.

Les produits nets sur « Opérations sur instruments financiers » ont marqué une forte baisse de 24,9% à fin 2019 par rapport à l'année précédente. Leur part dans le PNB a diminué de 3,7 points, pour se fixer à 6%.

Les commissions nettes sur prestations de service ont connu une hausse de 16,4% à fin 2019 par rapport à l'année précédente. Elles sont passées de 31 461,9 MBIF à 36 614,7 MBIF. Leur part dans le PNB a reculé de 0,2 point, pour se fixer à 14,3%.

Graphique 31 : Structure du Produit Net Bancaire des Etablissements de crédit (en %)



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

II.1.2.2 Evolution des frais généraux des Etablissements de crédit

Les frais généraux des Etablissements de crédit sont composés des charges générales d'exploitation, des charges du personnel, des impôts et taxes, des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et des autres charges accessoires et non bancaires.

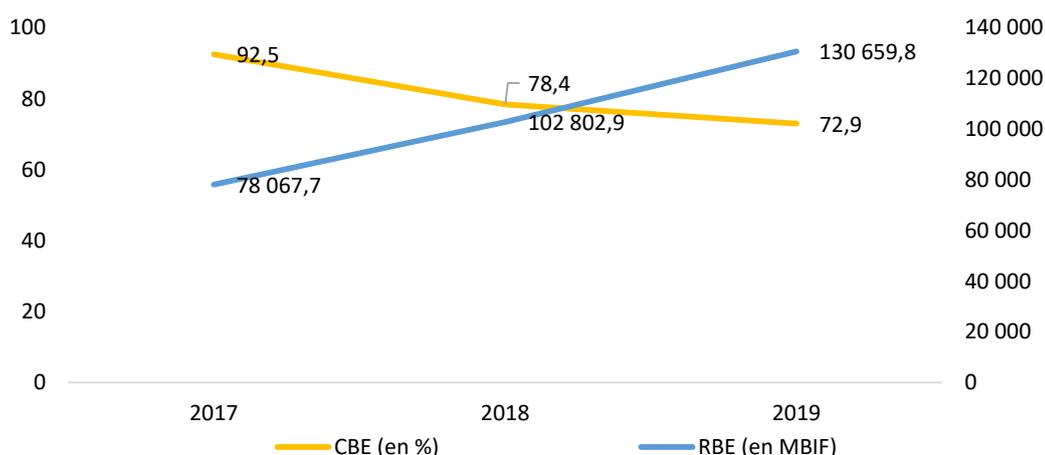
A fin 2019, les frais généraux du secteur bancaire burundais ont augmenté de 16,5%, en s'établissant à 129 584,6 MBIF contre 111 204,3 MBIF à fin 2018.

II.1.2.3 Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE) et du Coefficient Brut d'Exploitation (CBE) des Etablissements de crédit

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) utilisé dans le présent rapport est déterminé par la somme du PNB net, des frais généraux et des produits accessoires ; et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE), quant à lui, est le rapport entre la somme des charges d'intérêts et des frais généraux, et la somme des produits d'intérêts, des produits accessoires et des produits exceptionnels.

A fin 2019, le RBE a connu une augmentation de 27,1%, en s'élevant à 130 659,8 MBIF contre 102 802,9 MBIF à fin 2018, et cela suite à l'augmentation du PNB. Le CBE a connu une diminution de 5,5 points en revenant de 78,4% à fin 2018 pour se fixer à 72,9% à fin 2019.

Graphique 32 : Evolution du RBE et du CBE des Etablissements de crédit.



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.4 Coût du risque rapporté au Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

Le coût du risque rapporté au RBE montre les proportions dans lesquelles le RBE est absorbé par le coût du risque des Etablissements de crédit. Plus il est élevé, plus la performance des Etablissements de crédit sera négativement impactée.

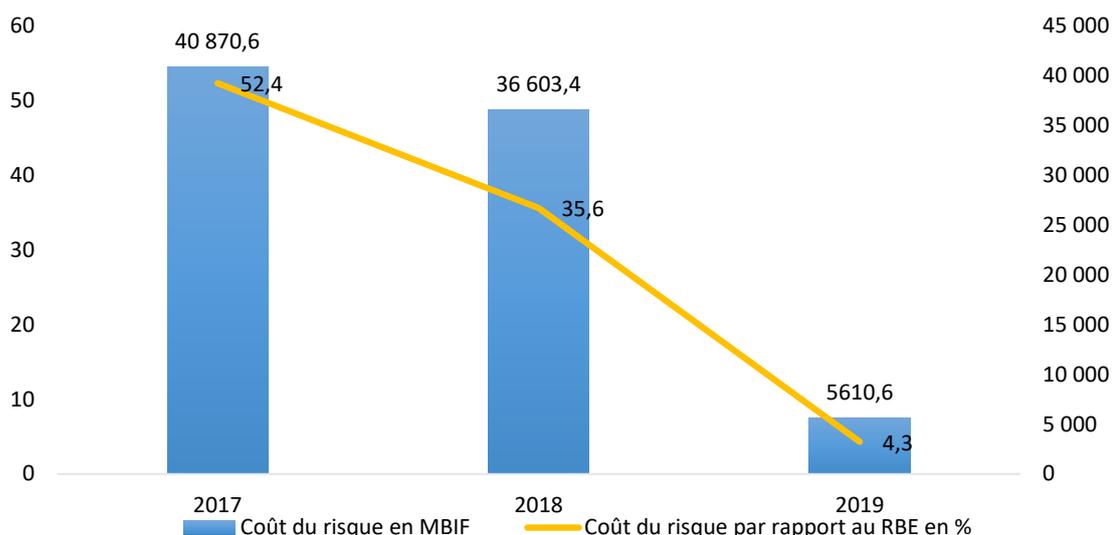
Tableau 17 : Evolution du coût du risque rapporté au RBE

Année	Coût du risque en MBIF (1)	Variation en%	RBE en MBIF (2)	(1)/(2) en%
2017	40 870,6	-	78 067,7	-
2018	37 500,2	-8,2	102 721,8	31,6
2019	5 610,6	-85,0	130 659,8	27,2

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

A fin 2019, le coût du risque a connu une diminution de 85% pour se fixer à 5 610,6 MBIF, absorbant ainsi 27,2% du RBE, contre 31,6% à fin 2018.

Graphique 33 : Evolution du coût du risque des Etablissements de crédit rapporté au RBE



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.5 Le poids des frais généraux et du coût du risque dans le Produit Net Bancaire (PNB)

En tant qu'indicateurs de performance des Etablissements de crédit, l'évolution du produit net bancaire, des frais généraux et du coût du risque est reprise dans le tableau 18 ci-dessous.

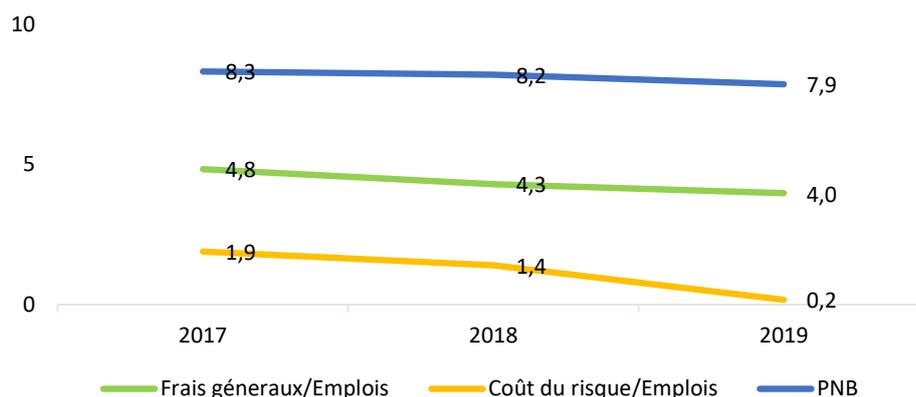
Tableau 18 : Evolution de produit net bancaire, des frais généraux et du coût du risque

Année	Montant en MBIF				Coefficient en%			
	Frais généraux (1)	PNB (2)	Coût du risque (3)	Total bilan (4)	(1)/(4)	(2)/(3)	(3)/(4)	(2)/(4)
2017	104 644,3	180 111,1	40 870,6	2 164 665,9	4,8	5,9	1,9	8,3
2018	111 204,3	210 903,8	36 603,8	2 583 609,8	4,3	4,4	1,4	8,2
2019	129 584,6	256 477,4	5 610,63	3 261 225,4	4,0	4,4	0,2	7,9

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

A fin 2019, le coefficient du produit net bancaire, mesuré par le rapport entre le PNB et le total bilan, a accusé une légère baisse par rapport à l'année 2018 revenant de 8,2% à 7,9%. La marge d'intérêt a été absorbée par les frais généraux à hauteur de 4% à fin 2019 contre 4,3% à fin 2018, et par le coût du risque à concurrence de 0,2% à fin 2019 et 1,4% à fin 2018. Le graphique 34 ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 34 : Evolution du Produit Net Bancaire (PNB), des frais généraux et du coût du risque (en%)



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.6 Evolution du résultat net des Etablissements de crédit en MBIF

A fin 2019, et comme le montre le tableau n°19, le résultat du secteur bancaire a augmenté considérablement par rapport à l'année 2018, essentiellement sous l'effet de l'augmentation de 21,3% du Produit Net Bancaire.

Tableau 19 : Evolution du résultat net

Année	Résultat en MBIF	Variation en%
2017	37 018,3	-
2018	61 247,5	65,5
2019	118 686,4	93,8

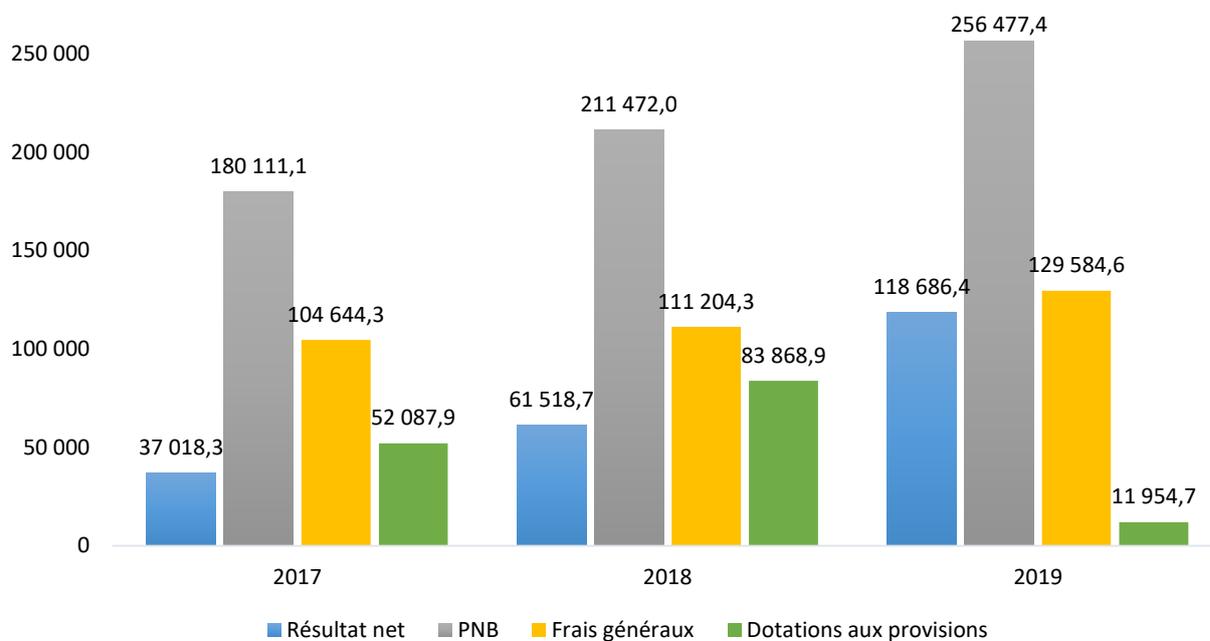
Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

Le résultat net s'élève à 118 686,4 MBIF à fin 2019, contre 61 247,5 MBIF à fin 2018, soit presque du simple au double.

II.1.2.7 Evolution du résultat net, du Produit Net Bancaire, des dotations aux provisions et des frais généraux

A fin 2019, comme le montre le graphique 35 ci-dessous, les frais généraux et les dotations aux provisions ont augmenté en s'établissant respectivement à 129 584,6 MBIF et à 11 954,7 MBIF contre respectivement 111 204,3 MBIF et 83 868,9 MBIF à fin 2018. Cependant, l'augmentation de ces derniers n'a pas empêché la hausse du résultat net suite à la forte hausse du PNB à fin 2019.

Graphique 35 : Evolution du résultat net, du PNB, des dotations aux provisions et des frais généraux



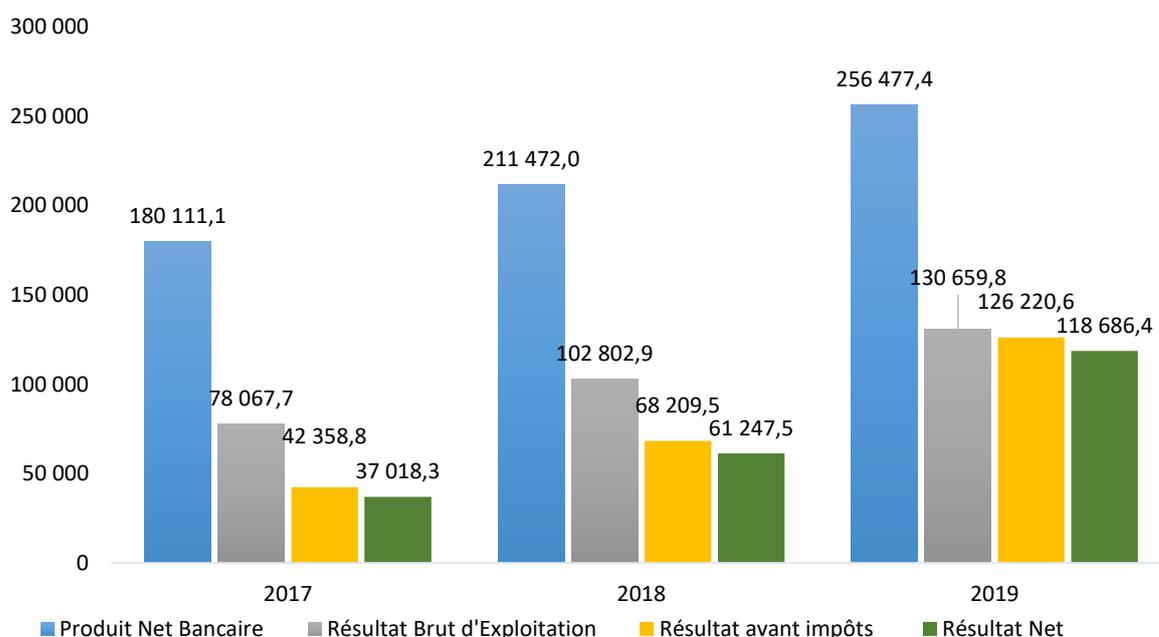
Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.8 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Etablissements de crédit

L'analyse du résultat des Etablissements de crédit est effectuée à travers les différents soldes intermédiaires de gestion.

Le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat avant Impôt ont augmenté respectivement de 21,3%, 27,1% et 85,8% à fin 2019. Par conséquent, le résultat net a augmenté de 93,8% et s'élève à 118 686,4 MBIF à fin 2019, contre 61 247,5 MBIF à fin 2018.

Graphique 36 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Etablissements de crédit



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.9 Rentabilité des fonds propres (ROE) et rentabilité des actifs (ROA)

Dans le présent rapport, le rendement des Etablissements de crédit est évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

Tableau 20 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)

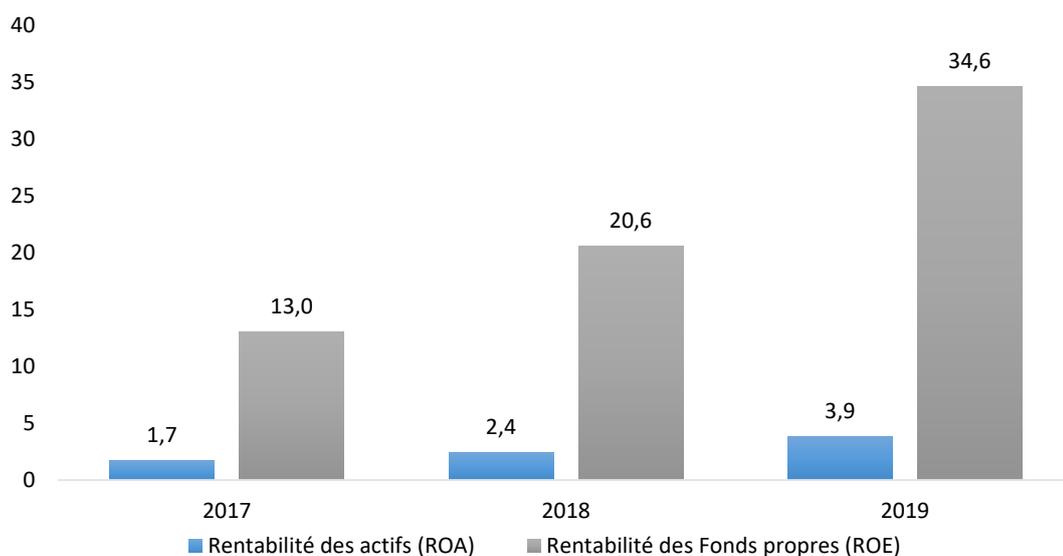
Années	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en%	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en%
2017	37 018,3	285 218,5	13,0	2 164 665,9	1,7
2018	61 247,5	298 561,0	20,6	2 580 667,4	2,4
2019	118 686,4	364 576,9	34,6	3 261 225,4	3,9

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

Avec les fonds propres globaux, le total bilan et le résultat net du secteur bancaire s'établissant respectivement à 364 576,9 MBIF, 3 261 225,4 MBIF et 118 686,4 MBIF à fin 2019, la rentabilité des fonds propres (ROE) est de 34,6% contre 20,6% en 2018, soit une amélioration de 14,6 points.

Quant à la rentabilité des actifs (ROA), elle s'élève à 3,9%, alors qu'elle était de 2,4% à fin 2018, soit une augmentation de 1,5 point.

Graphique 37 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA)



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

II.2 Activité et performance des Institutions de Microfinance et des Etablissements non bancaires

II.2.1 Activité des Institutions de Microfinance

De par les indicateurs d'activité, le secteur de la microfinance a enregistré, d'une manière générale, une évolution positive à fin 2019 en termes d'emplois nets et de ressources.

II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de Microfinance

A fin 2019, le total des actifs du secteur s'est établi à 456 482,9 MBIF contre 349 518,5 MBIF, soit une hausse de 30,6% par rapport à 2018.

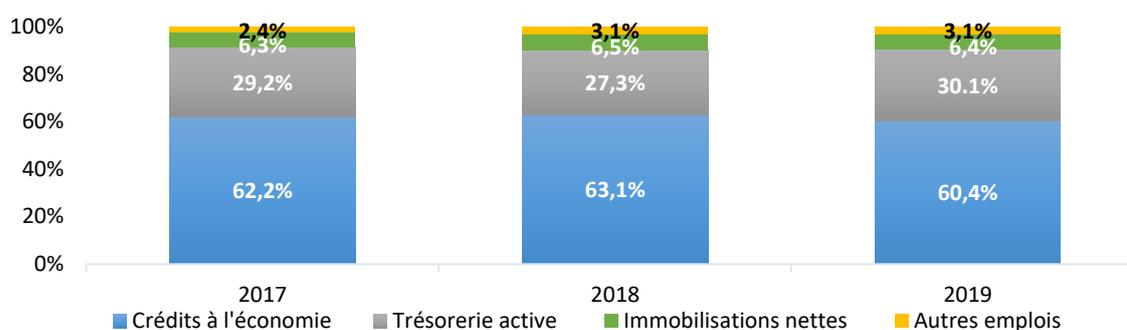
Tableau 21 : Évolution des emplois des IMF (montants en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	(2017/18)	(2018/19)
Trésorerie active	84 139,8	95 277,7	137 196,3	13,2%	44,0%
Crédits nets	179 223,3	220 426,0	275 755,9	23,0%	25,1%
Immobilisations nettes	18 080,6	22 808,4	29 423,6	26,1%	29,0%
Autres emplois (Opérations diverses)	6 776,0	11 006,3	14 107,1	62,4%	28,2%
Total des emplois nets	288 219,7	349 518,5	456 482,9	21,3%	30,6%

Source : BRB, reporting des IMF

La trésorerie active a connu une augmentation considérable de 44% pour se fixer à 137 196,3 MBIF. S'agissant de l'encours des crédits net, il a enregistré une augmentation de 25,1%, passant de 220 426 MBIF à 275 755,9 MBIF. Quoiqu'ayant augmenté en 2019, les autres emplois, en l'occurrence les opérations diverses, leur évolution a reculé de 34,2 points par rapport à l'exercice précédent, revenant de 62,4% à 28,2%.

Graphique 38 : Structure des emplois des IMF



Source : BRB, reporting des IMF

Au niveau de la structure des emplois des IMF, les crédits à la clientèle représentent 60,4% des actifs, contre 63,1% à fin 2018, soit une régression de 2,7 points. Quant à la quote-part de la trésorerie active, elle a augmenté de 2,8 points, passant de 27,3% à fin 2018 pour se fixer à 30,1% à fin 2019 ; tandis que celle des immobilisations nettes a régressé de 0,1 point, revenant de 6,5% en 2018 à 6,4% en 2019.

II.2.1.1.1 Evolution de l'encours brut des crédits de la clientèle et des créances impayées

A fin 2019, l'encours des crédits bruts a enregistré un accroissement de 25,9%, passant de 225 468,8 MBIF à fin 2018 pour atteindre 283 950,6 MBIF. Les créances impayées ont quant-à-elles augmenté de 15,6%, passant de 13 680,8 MBIF à 15 815,2 MBIF.

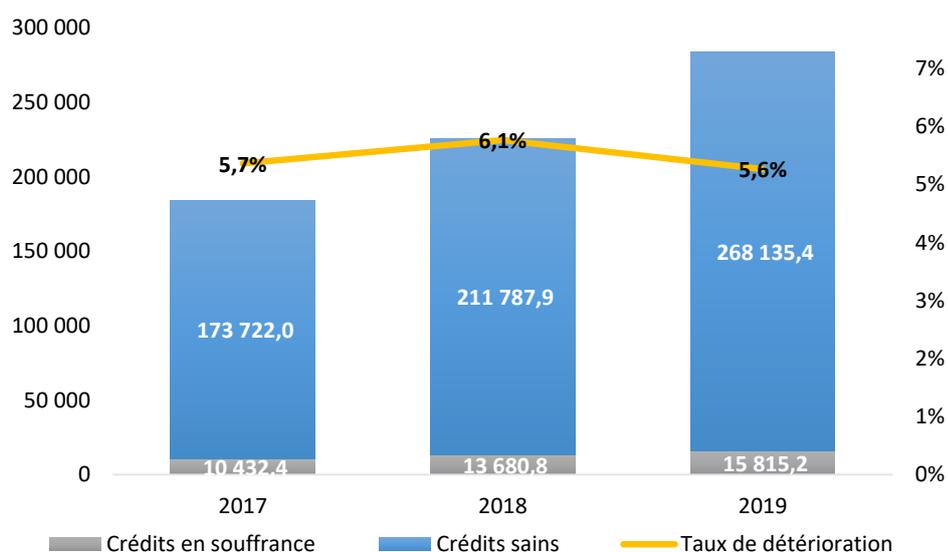
Tableau 22 : Evolution de l'encours des crédits (montants en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2018	2019
Encours brut	184 154,4	225 468,8	283 950,6	22,4%	25,9%
Crédits sains	173 722,0	211 787,9	268 135,4	21,9%	26,6%
Crédits en souffrance	10 432,4	13 680,8	15 815,2	31,1%	15,6%
Provisions	4 931,1	5 042,8	8 194,6	2,3%	62,5%
Encours crédits net	179 223,3	220 426,0	275 755,9	23,0%	25,1%
Taux de détérioration	5,7%	6,1%	5,6%	7,1%	-8,2%

Source : BRB, reporting des IMF

Les provisions constituées pour les créances en souffrance s'élèvent à 8 194,6 MBIF, soit un taux de provisionnement de 62,5%. Quant au taux de détérioration du portefeuille crédits, il a reculé de 0,5 point, revenant de 6,1% en 2018 à 5,6% fin 2019.

Graphique 39 : Evolution du portefeuille crédit



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.1.1.2 Evolution sectorielle des crédits

Les crédits octroyés par les IMF sont essentiellement orientés vers six (6) secteurs d'activité repris dans le tableau 23 ci-dessous.

Tableau 23 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (montants en MBIF)

Crédits par secteur d'activité	Années			Variation en%	
	2017	2018	2019	(2017/18)	(2018/19)
Commerce	26 785,8	22 345,6	31 307,5	-16,6	40,1
Agriculture/Elevage	17 063,2	18 628,7	23 108,9	9,2	24,1
Artisanat	69,9	831,7	132,4	1089,1	-84,1
Social	21 228,5	26 150,7	35 924,9	23,2	37,4
Habitat	46 523,3	82 251,7	110 648,6	76,8	34,5
Autres secteurs	67 552,6	70 217,6	84 308,5	3,9	20,1
Total	179 223,4	220 426,0	285 430,8	23,0	29,5

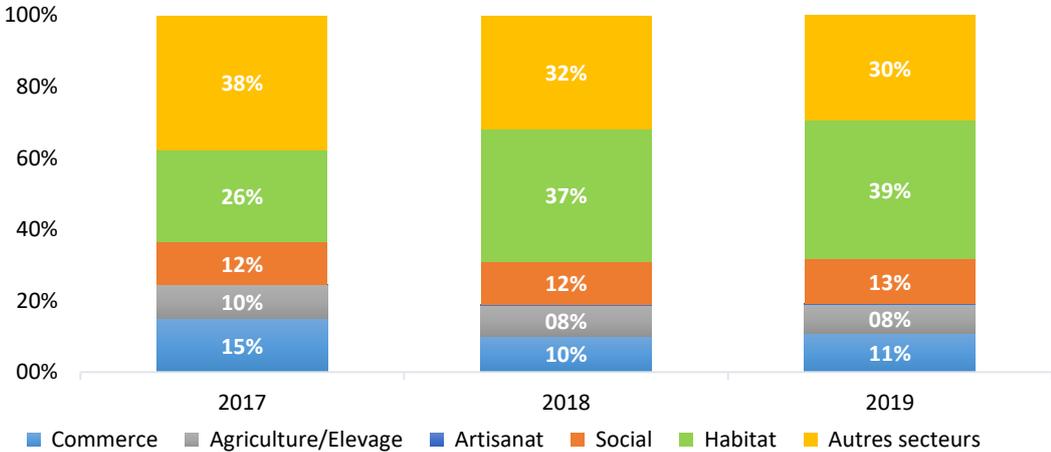
Source : BRB, reporting des IMF

De ce tableau 23, il ressort que les secteurs d'activité les plus financés en 2019 sont entre autres ceux de l'habitat et du social pour respectivement 110 648,6 MBIF et 35 924,9 MBIF, soit 38,8% et 12,6% du total des crédits octroyés. Par rapport à fin 2018, les crédits octroyés à ces secteurs ont augmenté respectivement de 34,5% et 37,4%.

Quant au secteur du commerce, l'encours des crédits octroyés à ce secteur est de 31 307,5 MBIF, soit une augmentation de 40,1% à fin 2019.

Pour ce qui est des crédits accordés au secteur de l'agriculture/élevage, ceux-ci se sont accrus de 24,1% pour s'établir à 23 108,9 MBIF à fin 2019, soit seulement 8,1% du total des crédits accordés, ce qui dénote une certaine réticence des institutions de microfinance à financer le secteur agricole, alors que la majorité de la population burundaise vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage.

Graphique 40 : Répartition sectorielle des crédits



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.1.2 Evolution des ressources des Institutions de Microfinance

A fin 2019, le total des ressources du secteur de la microfinance s'élevé à 456 482,9 MBIF contre 349 518,5 MBIF à fin 2018, soit une augmentation de 30,5%.

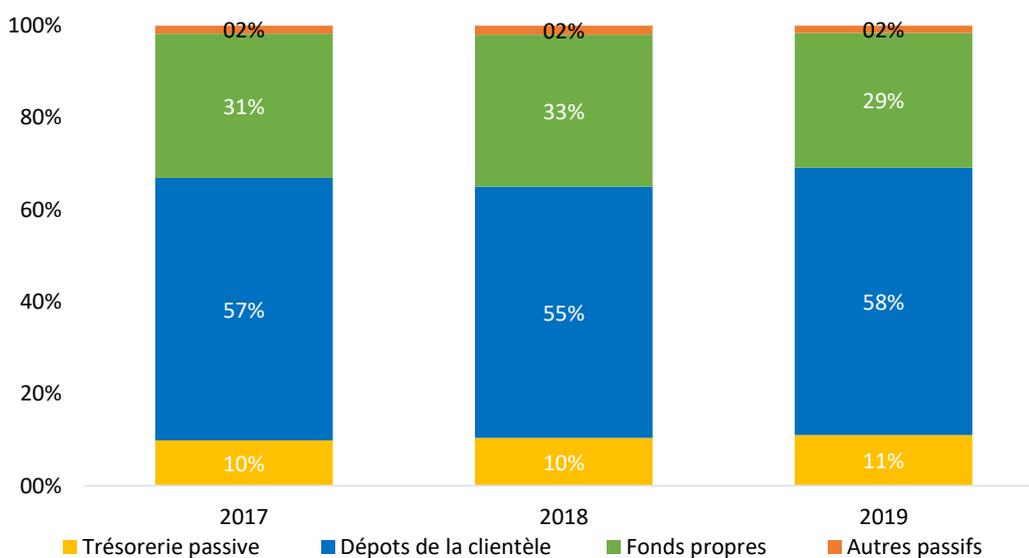
Tableau 24 : Évolution des ressources des IMF (montants en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	(2017/18)	(2018/19)
Trésorerie passive	28 412,9	36 347,1	50 552,0	27,9%	39,1%
Dépôts de la clientèle	164 387,7	190 907,5	264 853,2	16,1%	38,7%
Fonds propres	90 476,8	115 437,9	133 862,9	27,6%	16,0%
Autres passifs (Opérations diverses)	4 942,4	6 826,0	7 214,7	38,1%	5,7%
Total ressources	288 219,7	349 518,5	456 482,9	21,3%	30,6%

Source : BRB, reporting des IMF

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont évolué de 38,7% pour se fixer à 264 853,2 MBIF à fin 2019, contre 190 907,5 MBIF l'année précédente. La trésorerie passive et les fonds propres ont quant à eux enregistré une hausse respectivement de 39,1% et de 16% à fin 2019.

Graphique 41 : Structure des ressources



Source : BRB, reporting des IMF

La structure des ressources à fin 2019 montre qu'elles sont principalement constituées des dépôts de la clientèle qui représentent à eux seuls 58% du total des ressources. Les fonds propres occupent 29,3%, au moment où la trésorerie passive, constituée essentiellement des emprunts, en est pour 11,1%.

II.2.1.2.1 Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance

En 2019, les dépôts collectés auprès de la clientèle des Institutions de Microfinance ont totalisé 264 853,3 MBIF, marquant une hausse de 38,7%, après celle de 16,1% l'année précédente.

Tableau 25 : Evolution des dépôts par catégorie d'IMF (montants en MBIF)

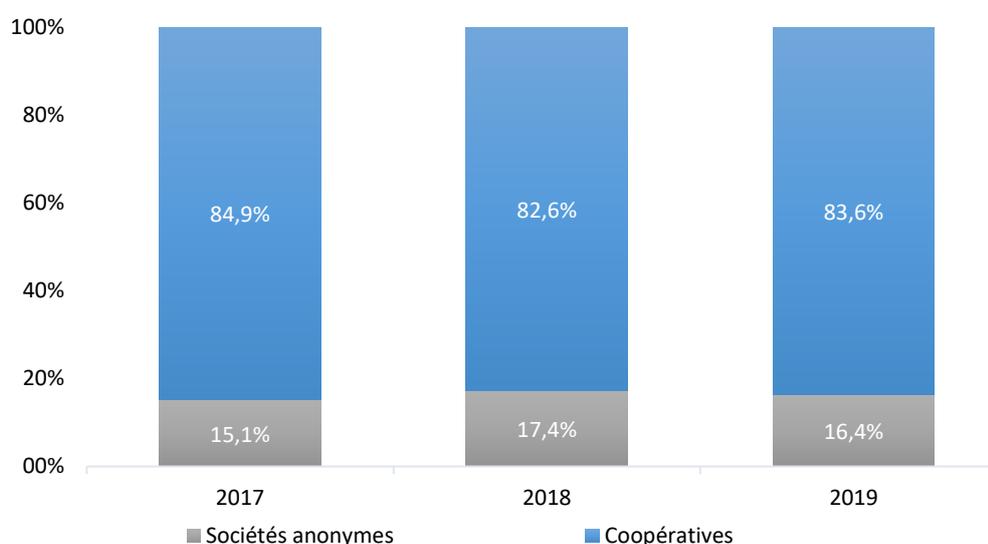
Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	(2017/18)	(2018/19)
Sociétés anonymes	24 881,9	33 133,7	43 551,5	33,2%	31,4%
Sociétés Coopératives	139 505,8	157 773,8	221 301,8	13,1%	40,3%
Total	164 387,7	190 907,5	264 853,3	16,1%	38,7%

Source : BRB, reporting des IMF

Les dépôts collectés par les IMF de la première catégorie, ayant la forme juridique de Sociétés Anonymes, se sont inscrits en hausse de 31,4% à fin 2019 pour se fixer à 43 551,5 MBIF contre 33 133,7 MBIF en 2018.

Quant aux IMF de la 3^{ème} catégorie, ayant la forme juridique de Sociétés coopératives, elles ont enregistré une évolution de 40,3% dans la collecte des dépôts à fin 2019 pour se fixer à 221 301,8 MBIF, contre 157 773,8 MBIF à fin 2018.

Graphique 42 : Répartition des dépôts par catégorie d'IMF.



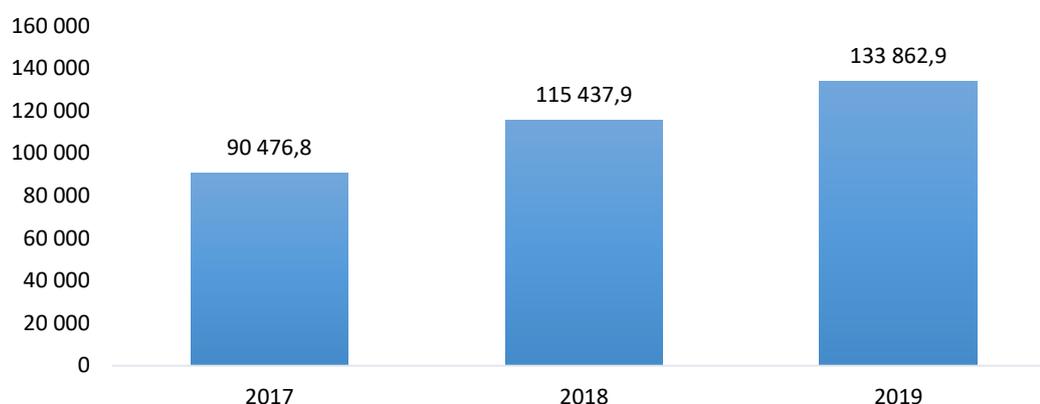
Source : BRB, reporting des IMF

Les dépôts collectés par les IMF de la 3^{ème} catégorie (Coopératives d'épargne et de crédit) prédominent, avec une quote-part de 83,6%, pendant que ceux collectés par les IMF de la 1^{ère} catégorie (Sociétés anonymes) ne représentent que 16,4% du total des dépôts.

II.2.1.2.2 Evolution des fonds propres des Institutions de Microfinance

A fin 2019, les fonds propres des IMF ont progressé de 16% pour s'établir à 133 862,9 MBIF contre 115 437,9 MBIF en 2018.

Graphique 43 : Evolution des fonds propres



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2 Performance des Institutions de Microfinance

La performance des institutions de microfinance est évaluée par les Soldes Intermédiaires de Gestion et les indicateurs de rendement.

II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des Institutions de Microfinance

Au terme de l'exercice 2019, les IMF ont réalisé un résultat net global d'un montant de 10 845,3 MBIF, avec une croissance de 7,8% ; la principale composante de ce résultat étant les produits d'intérêt qui occupent 62,6%.

Tableau 26 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion des IMF (montant en MBIF)

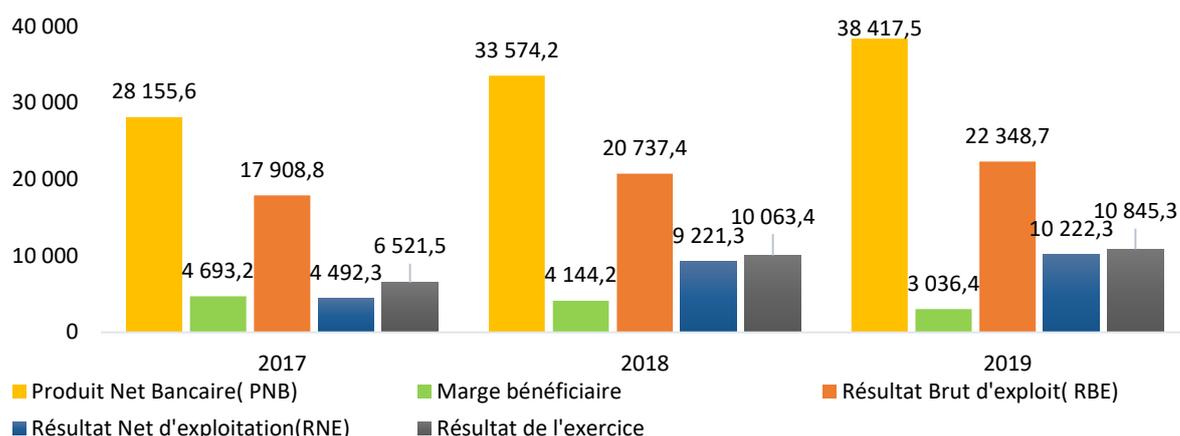
Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	(2017/18)	(2018/19)
Produit Net Bancaire (PNB)	28 155,6	33 574,2	38 417,5	19,2%	14,4%
Marge bénéficiaire	4 693,2	4 144,2	3 036,4	-11,7%	-26,7%
Résultat Brut d'exploitation (RBE)	17 908,8	20 737,4	22 348,7	15,8%	7,8%
Résultat Net d'exploitation (RNE)	4 492,3	9 221,3	10 222,3	105,3%	10,9%
Résultat net de l'exercice	6 521,5	10 063,4	10 845,3	54,3%	7,8%

Source : BRB, reporting des IMF

A travers le tableau 26 ci-dessus, on remarque que, à fin 2019, le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation et le Résultat Net d'Exploitation ont augmenté respectivement de 14,4%, 7,8% et 10,9%, alors que la marge bénéficiaire a baissé de 26,7% par rapport à fin 2018. Cette baisse de la marge bénéficiaire est en grande partie due à l'augmentation de 20,2% des frais généraux d'exploitation.

Le graphique 44 ci-après illustre également cette situation.

Graphique 44 : Evolution des soldes intermédiaires de gestion



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des Institutions de Microfinance

Le rendement des institutions de microfinance a été évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

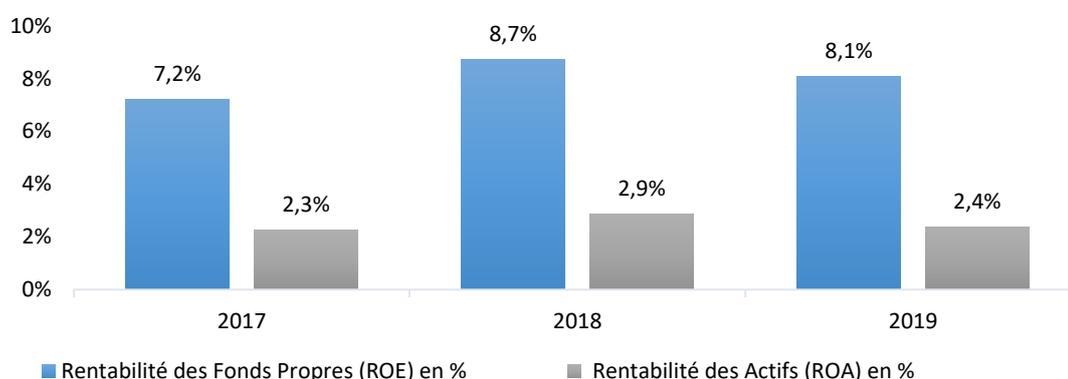
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF (montants en MBIF)

Rubrique	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) : (1)/(2) en%	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) : (1)/(3) en%
2017	6 521,5	90 476,8	7,2%	288 219,7	2,3%
2018	10 063,4	115 437,9	8,7%	349 518,5	2,9%
2019	10 845,3	133 862,9	8,1%	456 482,9	2,4%

Source : BRB, reporting des IMF

Du tableau 27 ci-dessus, le rendement des actifs (ROA) s'établit à 2,4% à fin 2019 contre 2,9% à fin 2018, soit une baisse de 0,6 point. Quant à la rentabilité des fonds propres (ROE), elle a aussi diminué de 0,6 point, revenant de 8,7% à fin 2018 à 8,1% à fin 2019.

Graphique 45 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit

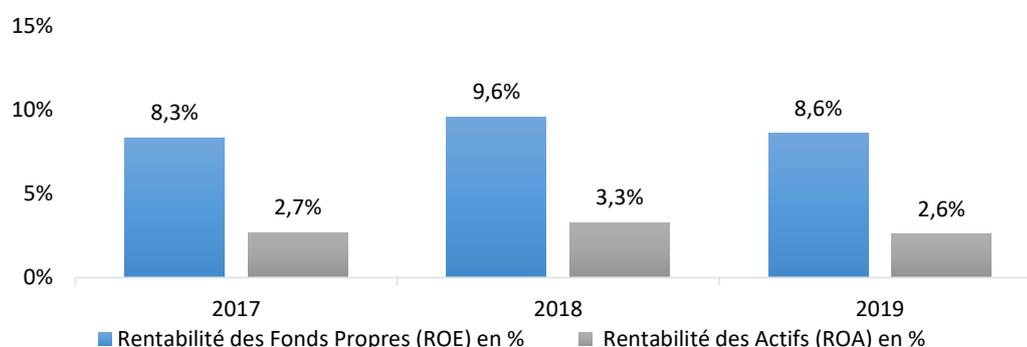
Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit

Coopératives d'épargne et de crédit	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en%	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en%
2017	6 577,3	79 027,0	8,3%	247 595,3	2,7%
2018	9 807,7	102 326,0	9,6%	299 206,8	3,3%
2019	10 165,3	117 952,3	8,6%	391 580,7	2,6%

Source : BRB, reporting des IMF

A fin 2019, la rentabilité des fonds propres (ROE) et celle des actifs (ROA) des coopératives d'épargne et de crédit ont diminué respectivement de 1 point et 0,7 point, revenant de 9,6% à 8,6% et de 3,3% à 2,6% entre 2018 et 2019.

Graphique 46 : Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit



Source : BRB, reporting des IMF

II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

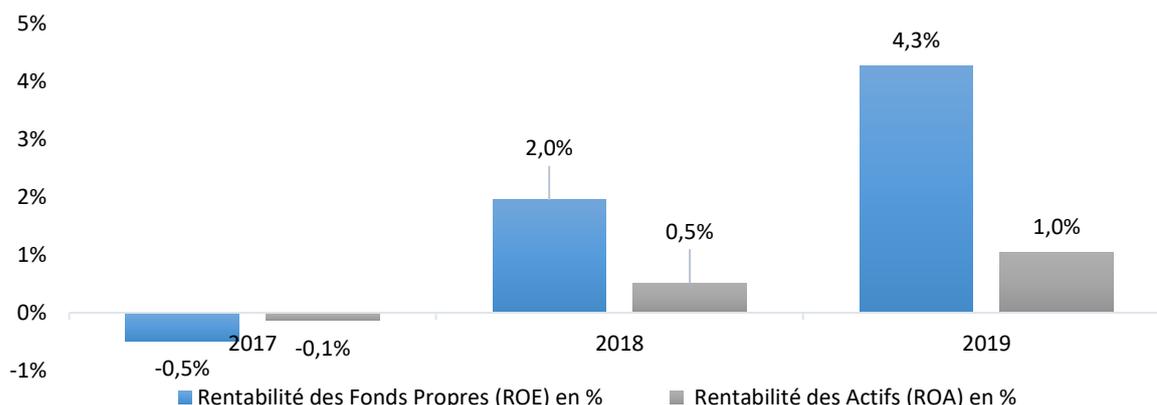
Tableau 29 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

Sociétés anonymes	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en%	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en%
2017	-55,8	11 449,8	-0,5%	40 624,5	-0,1%
2018	255,7	13 111,9	2,0%	50 311,7	0,5%
2019	680,0	15 910,6	4,3%	64 902,3	1,0%

Source : BRB, reporting des IMF

La rentabilité des capitaux investis par les sociétés anonymes est dérisoire, quoique leur profitabilité se soit nettement améliorée à fin 2019, passant de 2% à fin 2018 pour s'établir à 4,3% à fin 2019. Quant à la rentabilité des actifs, elle s'est fixée à 1% à fin 2019, ce qui dénote une légère amélioration par rapport aux exercices antérieurs comme le montre le graphique 47 ci-après.

Graphique 47 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

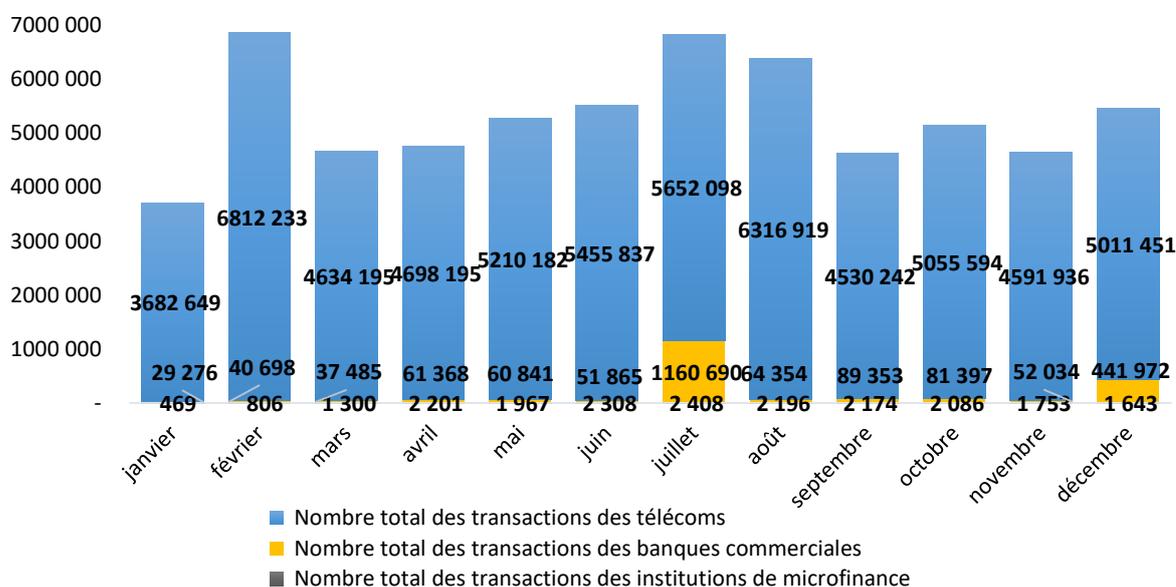


Source : BRB, reporting des IMF

II.2.3 Evolution de l'activité des Etablissements de paiement

En 2019, le nombre de transactions s'est nettement amélioré par rapport à l'exercice précédent. En effet, les trois (3) établissements de paiement de monnaie électronique issus de trois (3) Compagnies de téléphonie mobile, les cinq (5) banques commerciales et une (1) institution de microfinance, offrant des services de paiement innovants, ont enregistré respectivement 61 651 531, 2 171 333 et 1 788 transactions. Le graphique 48 ci-dessous montre l'évolution mensuelle du nombre de transactions pour l'exercice 2019.

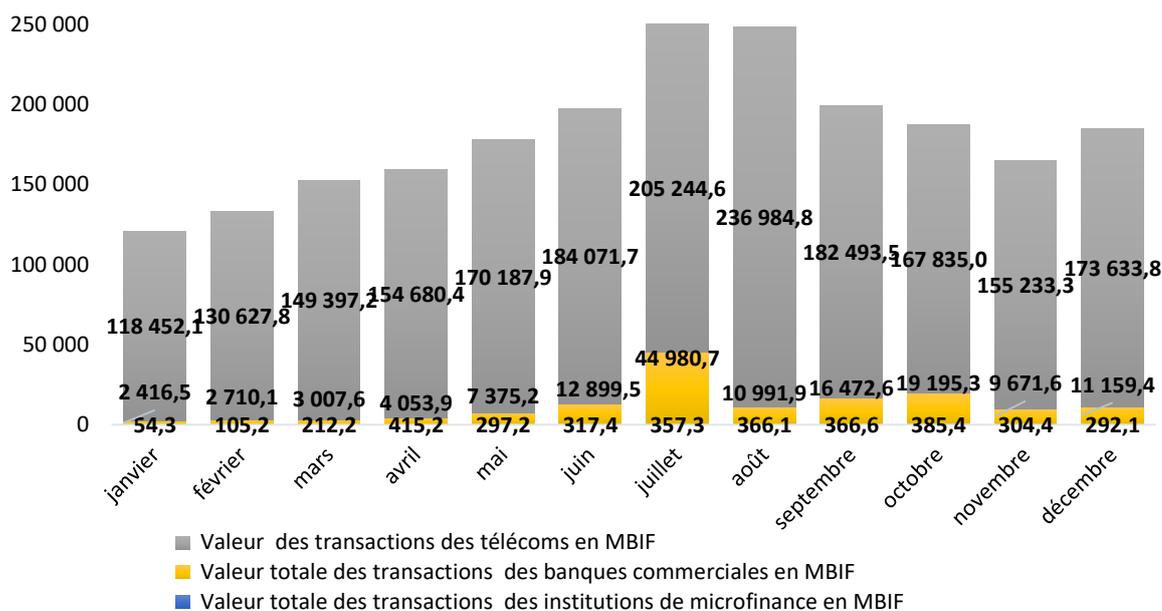
Graphique 48 : Evolution du nombre de transactions en 2019



Source : BRB, reporting des Etablissements de paiement

Concernant la valeur de ces transactions en monnaie électronique, en 2019, les établissements de paiement de monnaie électronique issus des trois Compagnies de téléphonie mobile, les cinq banques commerciales et l'institution de microfinance ont enregistré respectivement 2 028 842,1 MBIF, 144 934,3 MBIF et 3 473,4 MBIF. Le graphique 49 ci-dessous montre l'évolution mensuelle du montant des transactions pour l'exercice 2019.

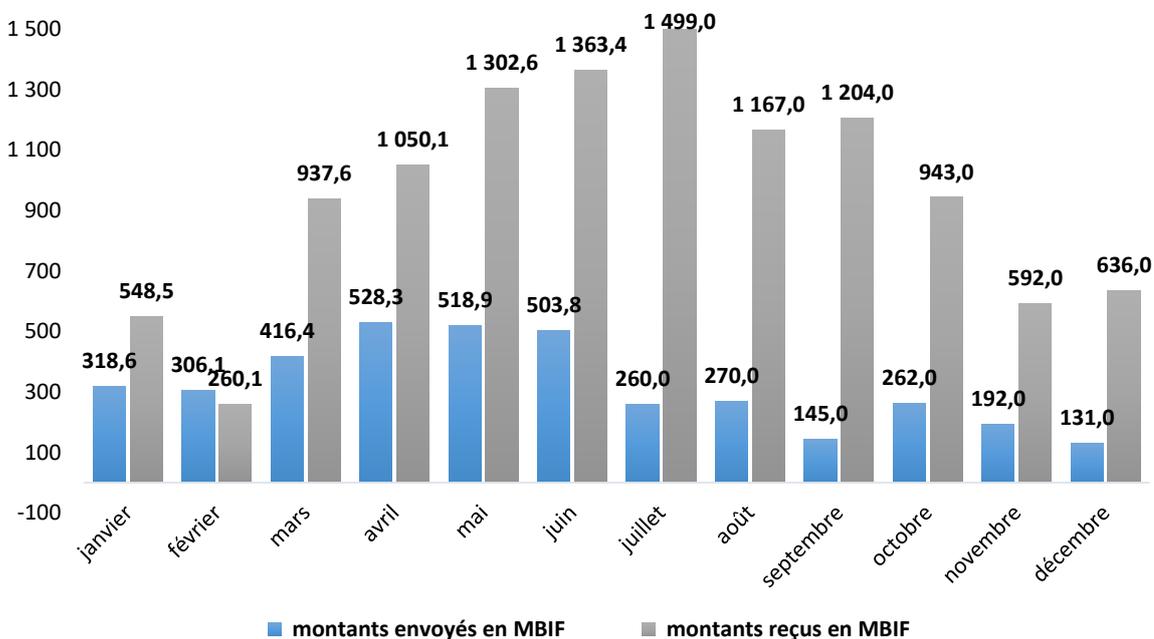
Graphique 49 : Evolution de la valeur des transactions en 2019



Source : BRB, reporting des Etablissements de paiement

Pour ce qui est des six (6) Etablissements de transfert instantané d'argent, ils ont effectué des transactions d'une valeur de 3 852,1 MBIF pour les transferts vers l'étranger et de 11 503,3 MBIF pour les transferts reçus de l'étranger. Le graphique 50 ci-dessous illustre l'évolution mensuelle des transactions pour l'exercice 2019.

Graphique 50: Evolution des transactions des Etablissements de paiement de transmission de fonds



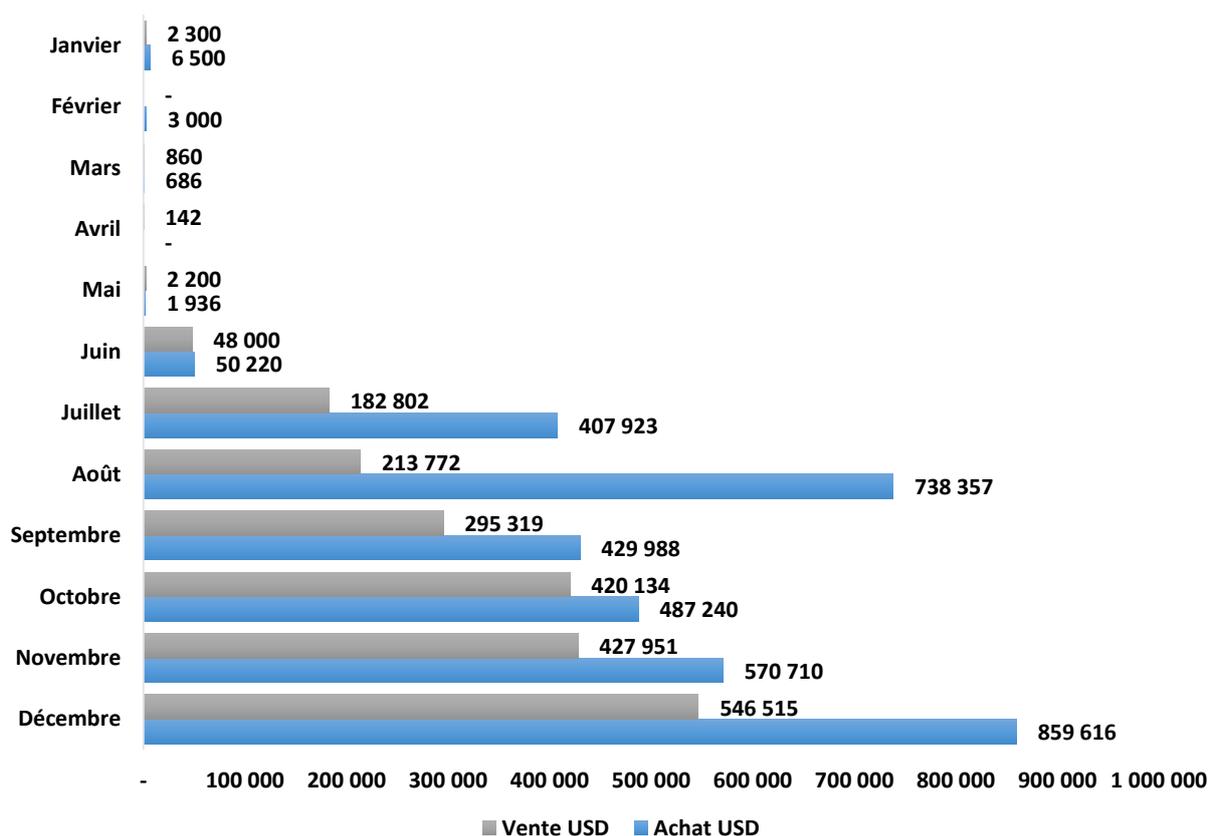
Source : BRB, reporting des Etablissements de paiement

II.2.4 Evolution de l'activité des Bureaux de change

En 2019, les opérations de change ont été effectuées par cinquante-neuf (59) Bureaux de change répartis sur le territoire national mais aussi par les dix banques commerciales.

Comme l'indique le graphique 51 ci-dessous, les opérations d'achat et de vente de dollars américains (USD) relevés mensuellement au cours de l'exercice 2019, totalisent respectivement un montant de USD 3 556 176 et de USD 2 139 995.

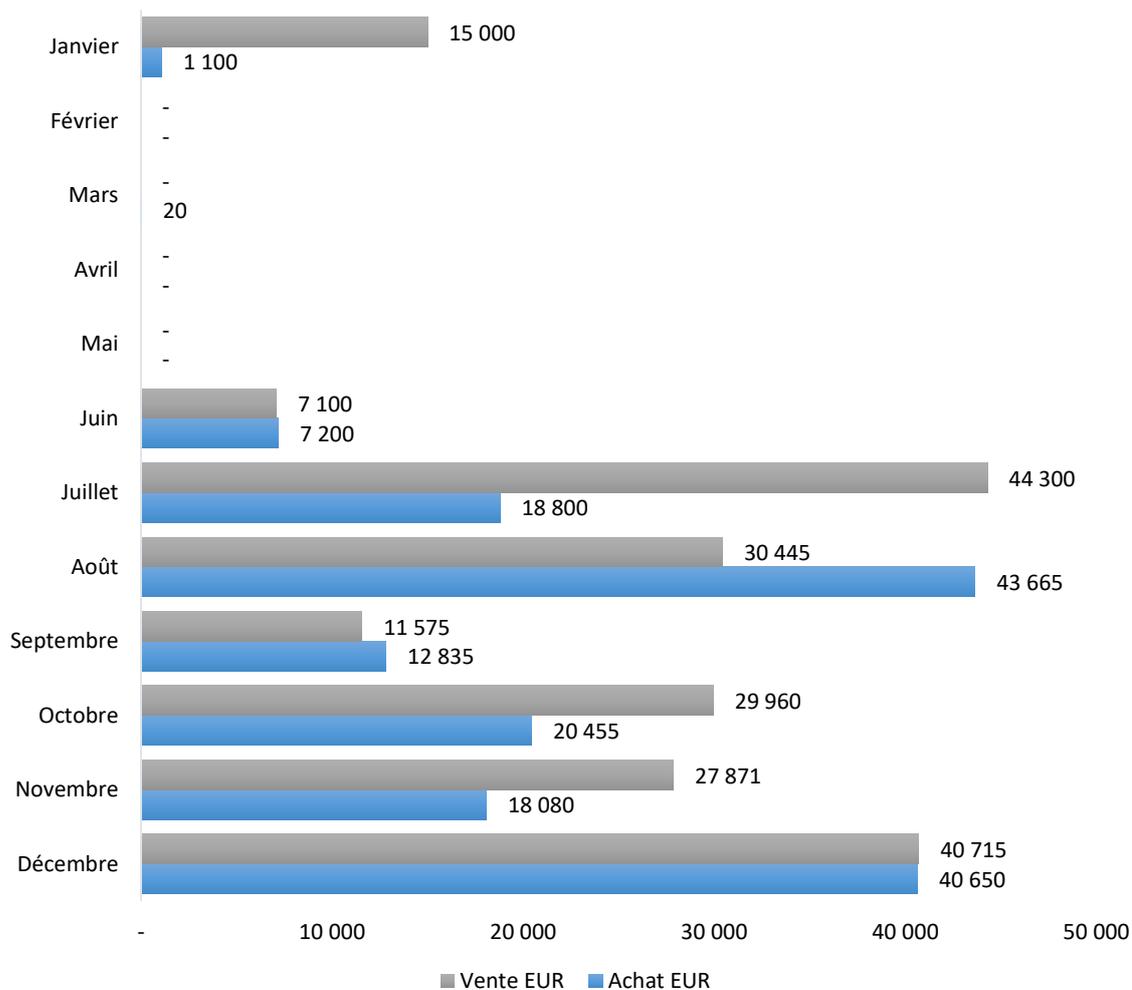
Graphique 51: Evolution des transactions des Bureaux de change (montant en USD)



Source : BRB, reporting des Bureaux de change

Pour ce qui est des opérations d'achat et de vente de l'Euro (EUR) relevées, elles totalisent respectivement un montant de 481 114 EUR et de 627 755 EUR. Le graphique 52 ci-après illustre l'évolution mensuelle des transactions en EUR pour l'exercice 2019.

Graphique 52: Evolution des transactions des Bureaux de change (montants en EUR)



Source : BRB, reporting des Bureaux de change

Chapitre III :

**RISQUES BANCAIRES, NORMES PRUDENTIELLES
ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT**

CHAPITRE III. RISQUES BANCAIRES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT

III.1 Principaux risques des Etablissements de crédit

De par son activité, les principaux risques encourus par un établissement de crédit portent surtout sur la solvabilité et sur la liquidité.

En 2019, les Etablissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et les actifs pondérés aux risques inhérents à l'activité bancaire ont faiblement progressé, en maintenant, par conséquent, les ratios de solvabilité dans les limites réglementaires.

III.1.1 Risques nets pondérés des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité des Etablissements de crédit, les actifs pondérés aux risques inhérents à l'activité du secteur bancaire sont répartis entre les risques de crédit, de change et opérationnel.

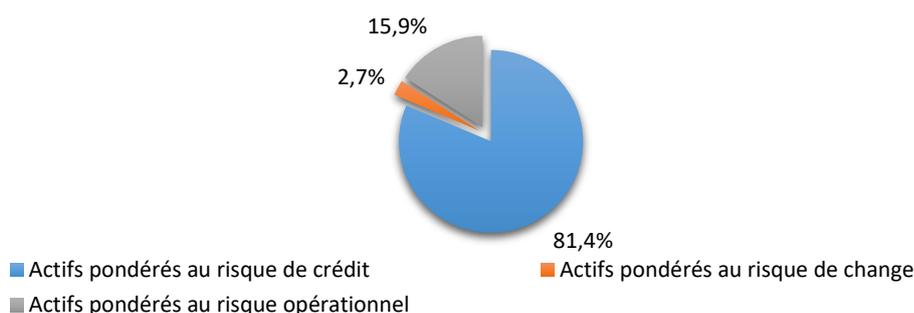
Tableau 30 : Structure et évolution des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit

Actifs pondérés aux risques en MBIF	2017	2018	2019	Variation en%	
				2017/2018	2018/2019
Actifs pondérés au risque de crédit	994 949,6	1 094 347,3	1 214 598,4	9,1	11,0
Actifs pondérés au risque de change	20 560,2	25 840,2	40 419,4	20,4	56,4
Actifs pondérés au risque opérationnel	197 350,2	227 584,6	236 811,0	13,3	4,1
Total des actifs pondérés aux risques	1 212 860,0	1 347 772,1	1 491 828,8	10,0	10,7

Source : BRB

A fin 2019, les actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit se sont établis à 1 491 828,8 MBIF contre 1 347 772,1 MBIF à fin 2018, soit une hausse de 10,7%.

Graphique 53 : Structure des actifs pondérés aux risques des Etablissements de crédit à fin 2019



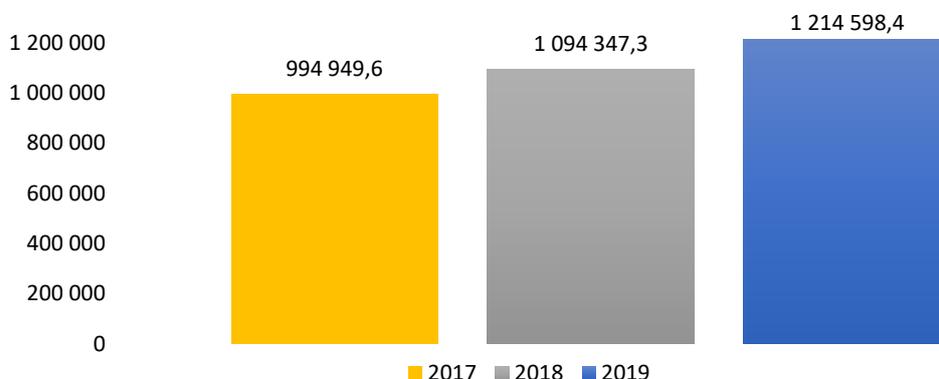
Source : BRB

Du graphique 53 ci-dessus, il s'observe que les actifs pondérés au risque de crédit occupent la première position avec 81,4% du total des actifs pondérés aux risques du secteur, suivis par ceux pondérés au risque opérationnel. Les actifs pondérés au risque de change ne représentent que 2,7%.

III.1.1.1 Risque de crédit

En 2019, les actifs pondérés au risque de crédit se sont établis à 1 214 598,4 MBIF contre 1 094 347,3 MBIF en 2018, soit une augmentation de 11%.

Graphique 54 : Evolution des actifs pondérés au risque crédit

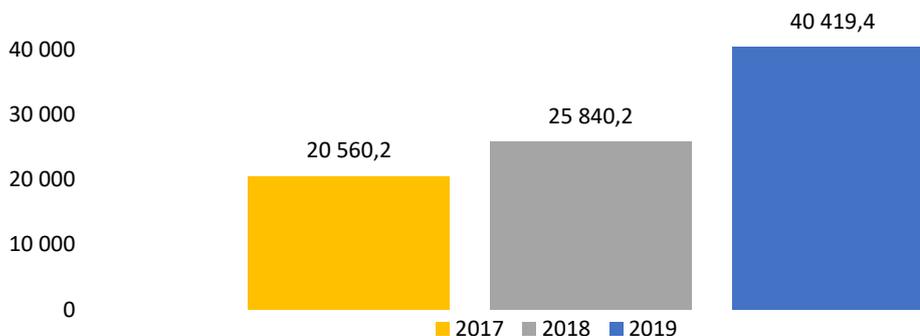


Source : BRB

III.1.1.1.1 Risque de change

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité des Etablissement de crédit, le risque de marché est appréhendé uniquement à travers le risque de change. Les actifs pondérés au titre du risque de change se sont établis à 40 419,4 MBIF en 2019 contre 25 840,2 MBIF à fin 2018, soit une augmentation de 56,4%.

Graphique 55 : Evolution des actifs pondérés au risque de change

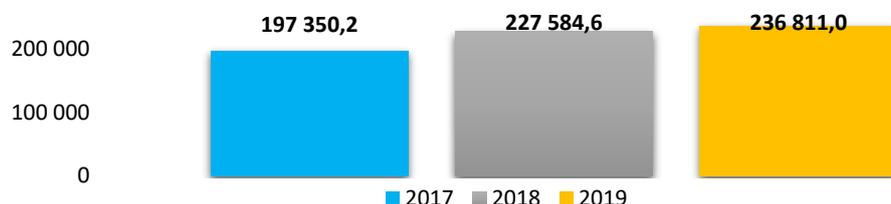


Source : BRB

III.1.1.1.2 Risque opérationnel

Le secteur bancaire burundais utilise l'approche « indicateur de base » pour l'évaluation du risque opérationnel. Les actifs pondérés au titre dudit risque se sont accrus de 4,1%, passant de 227 584,6 MBIF en 2018 à 236 811 MBIF à fin 2019.

Graphique 56 : Evolution des actifs pondérés au risque opérationnel



Source : BRB

III.1.2 Normes prudentielles des Etablissements de crédit

Pour évaluer le niveau de gestion et de maîtrise des risques par les Etablissements de crédit, plusieurs ratios prudentiels sont établis, notamment les ratios des fonds propres, de solvabilité et de levier, ainsi que celui de liquidité.

III.1.2.1 Fonds propres prudentiels des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 02/2018 relative aux fonds propres des Etablissements de crédit, on distingue les fonds propres de base et les fonds propres globaux.

Les fonds propres de base d'un établissement de crédit sont constitués par la somme des fonds propres de base du noyau dur et des fonds propres de base additionnels.

Tableau 31 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (montant en MBIF)

Rubrique	2017	2018	2019	Variation en%	
				2017/2018	2018/2019
Fonds propres de base	251 351,50	275 372,90	336 045,6	9,6%	22,0%
Fonds propres de noyau dur ⁴	-	274 124,30	307 917,60	-	12,3%
Fonds propres de base additionnels ⁵	-	1 248,60	28 128,0	-	2153,8%
Fonds propres globaux	285 218,50	298 561,00	364 576,9	4,7%	22,1%

Source : BRB

Les fonds propres de base des Etablissements de crédit ont augmenté de 22%, passant de 275 372,9 MBIF en 2018 à 336 045,6 MBIF à fin en 2019. Quant aux fonds propres globaux, ils se sont accrus de 22,1%, passant de 298 561 MBIF à fin 2018 à 364 576,9 MBIF à fin 2019. Cette augmentation des fonds propres prudentiels dénote une amélioration de la capacité du secteur bancaire à contenir les risques auxquels il est exposé.

⁴ Norme prudentielle mise en place en 2018, Circulaire n° 02/2018.

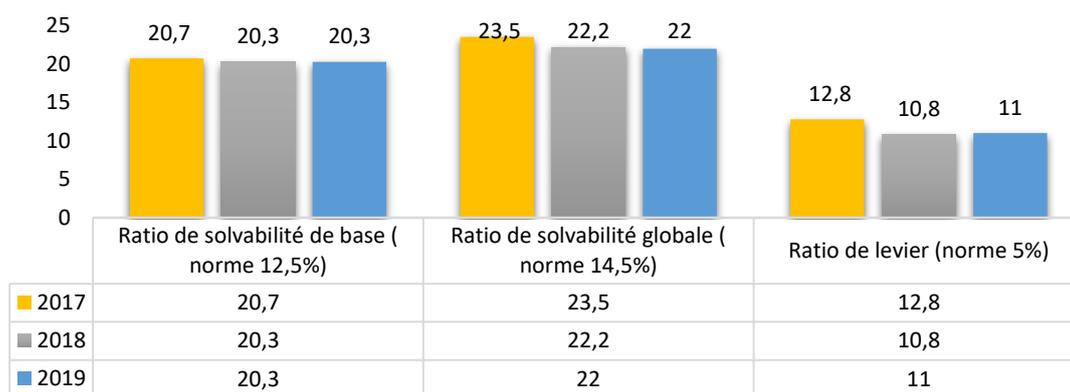
⁵ Idem.

III.1.2.2 Ratios de solvabilité des Etablissements de crédit

Selon l'article 2 de la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité des Etablissements de crédit, ces derniers sont tenus de disposer, en permanence, d'un niveau de fonds propres requis pour couvrir les risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations. Pour ce, ils sont tenus de respecter en permanence :

- un ratio de solvabilité de base de noyau dur de 11% ;
- un ratio de solvabilité de base de 12,5% ;
- un ratio de solvabilité globale de 14,5%.
- un ratio de levier minimum de 5%.

Graphique 57 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier



Source : BRB

Le ratio de solvabilité de base a légèrement baissé, revenant de 20,7% à fin 2018 à 20,3% à fin 2019. Le ratio de solvabilité globale a chuté de 0,2 point, variant de 22,2% à fin 2018 à 22% à fin 2019. Le ratio de levier, quant à lui, a augmenté de 0,2 point pour s'établir à 11% à fin 2019 contre 10,8% à fin 2018. Malgré la diminution de ces ratios, ils sont restés dans les limites réglementaires.

III.1.2.3 Evolution de la liquidité des banques commerciales

Conformément à la Circulaire n° 04/2018 relative au ratio de liquidité à court terme des banques, ces dernières sont tenues de respecter en permanence un ratio de liquidité à court terme (RLC) au moins égal à 100% entre, d'une part, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) qu'elles détiennent et, d'autre part, le total des sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité, tant pour la monnaie locale que pour les devises.

III.1.2.3.1 Ratios de liquidité des banques commerciales

A fin 2019, pour la monnaie locale, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ), s'élèvent à 1 335 465 MBIF contre 969 097 MBIF à fin 2018, soit une croissance de 37,8%. Quant à l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) en devises, il se chiffre à 57 042 MBIF à fin 2019 contre 34 985,5 MBIF à fin 2018, avec une variation en hausse de 63%.

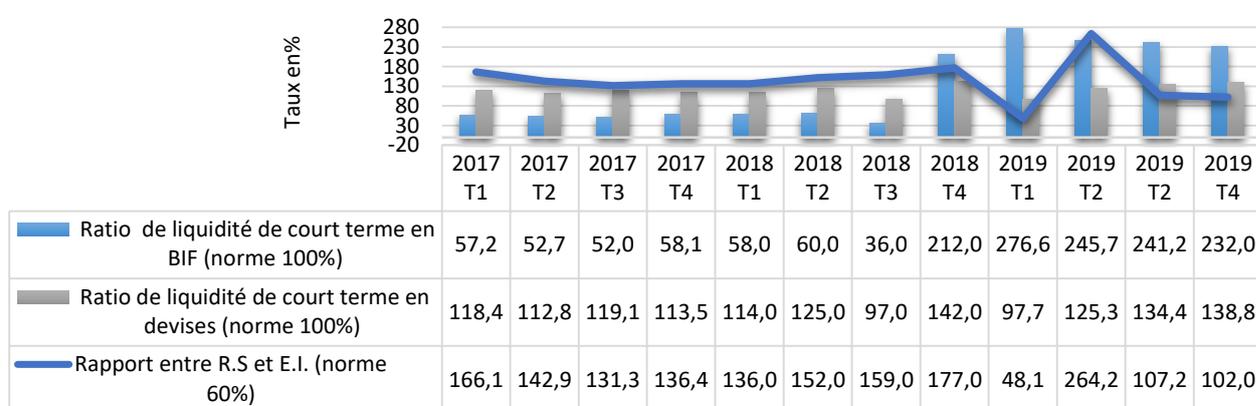
Tableau 32 Ratios RLC des banques commerciales

Libellés	2018		2019		Variation en%	
	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises
Encours ALHQ	969 097,10	34 985,50	1 335 465,00	57 042,00	37,81	63,04
Sorties nettes de trésorerie	443 655,30	38 072,10	575 592,40	41 095,80	29,74	7,94
Liquidité (en%)	218,40	91,90	232,00	138,00	6,23	50,16

Source : BRB

A fin décembre 2019, il se révèle que les banques commerciales sont à même de s'acquitter de leurs engagements journaliers et aussi de faire face à une période de tension sur la liquidité dont la source serait propre à l'établissement ou généralisée à tout le marché. La liquidité des banques a atteint 232% et 138%, respectivement en monnaie locale et en devises, pour une norme minimale de 100%.

Graphique 58 : Evolution du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés des banques commerciales



Source : BRB

III.1.2.3.2 Transformation des ressources en emplois

Le niveau de transformation des ressources en emplois renseigne sur le niveau de financement des crédits par les dépôts de la clientèle de l'établissement de crédit afin de garantir la rentabilité et la pérennité de son activité.

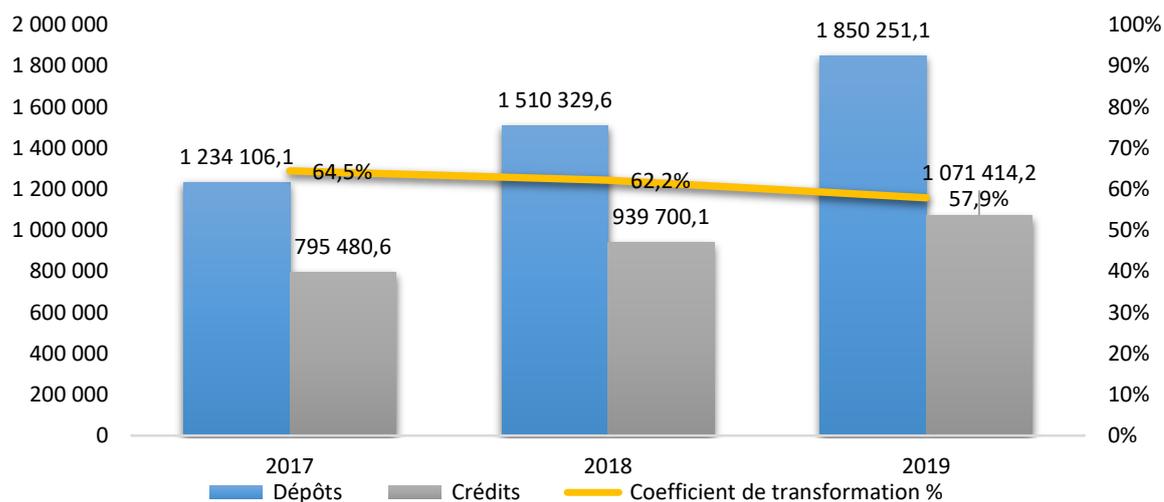
Tableau 33 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation

Rubriques	2017	2018	2019	Variation en%	
				2017/2018	2018/2019
Dépôts (en MBIF)	1 234 106,1	1 510 329,6	1 850 251,1	22,4	22,5
Crédits (en MBIF)	795 480,6	939 208,8	1 071 414,2	18,1	14,1
Coefficient de transformation en%	64,5	62,2	62,2	-	-

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

Le volume des dépôts des Etablissements de crédit a augmenté de 22,5%, passant de 1 510 329,6 MBIF à fin 2018 à 1 850 251,1 MBIF à 2019. Le volume des crédits octroyés a augmenté de 14,1% la même année, passant de à 939 208,8 MBIF à fin 2018 à 1 071 414,2 MBIF à fin 2019. Le coefficient de transformation des dépôts en crédits a diminué de 4,2 points, en se fixant à 57,9% à fin 2019.

Graphique 59 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation



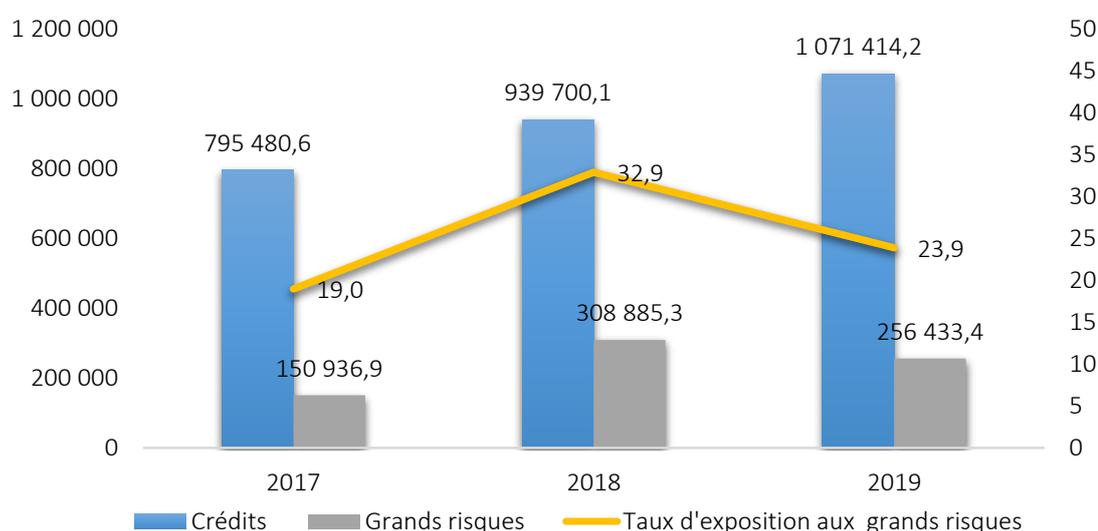
Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

III.1.3 Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire

III.1.3.1 Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit

Conformément à l'article 2 de la Circulaire n° 06/2018 relative à la division des risques de crédit des Etablissements de crédit, les grands risques sont définis comme étant des risques de crédit dont le montant est supérieur ou égal à 10% des fonds propres de base de l'établissement de crédit. Le taux d'exposition aux grands risques de crédit renseigne sur le niveau du risque de concentration des crédits auxquels un établissement de crédit est exposé.

Graphique 60 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit



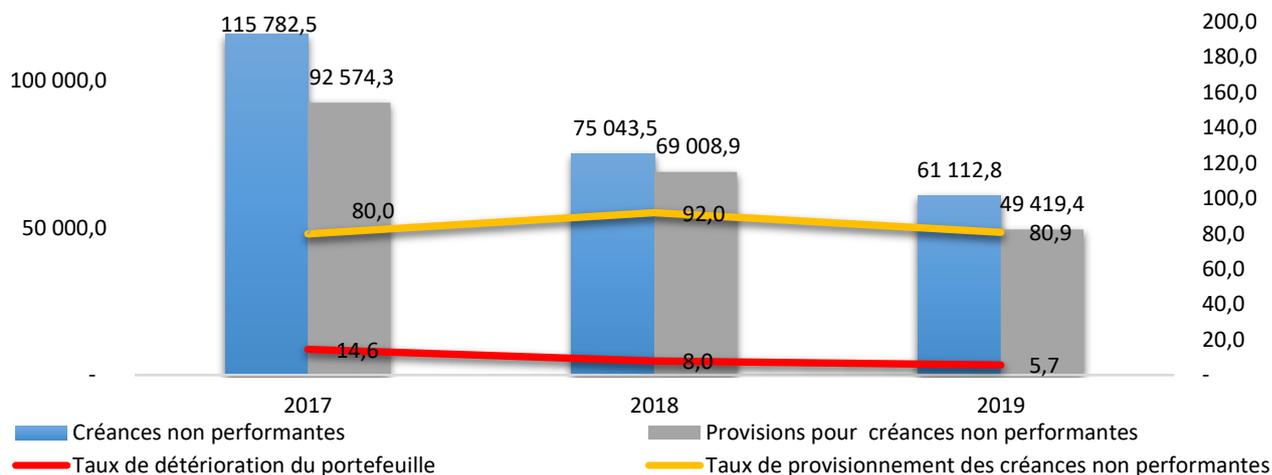
Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

A fin 2019, le secteur bancaire a été marqué par une faible concentration du risque de crédit par rapport à l'année précédente. Le risque de concentration sur les grands risques s'est établi à 23,9% du portefeuille crédit des Etablissements de crédit contre 32,9% à fin 2018. Cette diminution est due au renforcement des fonds propres qui sont passés de 298 561 MBIF à fin 2018, à 364 576,9 MBIF à fin 2019.

III.1.3.2 Créances non performantes et provisionnement

La qualité du portefeuille crédit s'est améliorée du fait que le taux de détérioration du portefeuille a baissé de 2,3 points, pour se fixer à 5,7% à fin 2019 contre 8% à fin 2018. Le taux de provisionnement des créances non performantes a diminué de 12,9 points pour se fixer à 80,9% à fin 2019 contre 92% à fin 2018.

Graphique 61 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes



Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit

III.1.3.3 Créances radiées

Suite à la mise en application de la mesure de radiation des créances compromises intégralement provisionnées, ordonnée par l'article 19 de la Circulaire n° 12 relative à la classification des risques et à la constitution des provisions, le taux de radiation enregistré à fin 2019 est de 73% contre 4% à fin 2018.

Tableau 34 : Evolution du taux de radiation

Année	Créances radiées en MBIF (1)	Crédits en MBIF (2)	Taux de radiation (1/2)
2017	9 946,50	795 480,60	1,3%
2018	37 597,50	939 208,80	4%
2019	787 350,10	1 071 414,20	73%

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

III.1.3.4 Respect des normes prudentielles

Conformément à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et la réglementation en vigueur, les Etablissements de crédit sont tenus de respecter un certain nombre de normes prudentielles relatives à la gestion et à la couverture des risques qu'ils encourent, afin de préserver l'équilibre de leur structure financière.

Le tableau 34 ci-dessous indique, de façon générale, les proportions dans lesquelles les Etablissements de crédit ont respecté les normes prudentielles à fin 2019.

Tableau 35: Respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit

Ratio	Formule	Norme	% des Etablissements de Crédit ayant respecté la norme
			2019
Capital minimum obligatoire des Etablissements de crédit	Actif net moins passif exigible	10 MBIF	100
Fonds propres de base de noyau dur	-	-	100
Fonds propres de base nets	-	10 MBIF	
Fonds propres	-	10 MBIF	100
Ratio de solvabilité de base du noyau dur	Fonds propres de base de noyau dur/Total des actifs pondérés	11%	100
Ratio de solvabilité de base	Fonds propres de base nets/Total des actifs pondérés	12,5%	100
Ratio de solvabilité globale	Fonds propres globaux nets/Total des actifs pondérés	14,5%	100
Ratio de levier	Fonds propres de base nets/Total actif et hors bilan	5%	100
Rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés	Total ressources stables/Emplois Immobilisés	60%	100
Ratio de liquidité à court terme en BIF ⁶	Encours d'actifs liquides de haute qualité en BIF/Total des sorties nettes de trésorerie en BIF sur 30 jours calendaires suivants	100%	100
Ratio de liquidité à court terme en devises ⁷	Encours d'actifs liquides de haute qualité en devises/Total des sorties nettes de trésorerie en devises sur 30 jours calendaires suivants	100%	30

Source : BRB, reporting des Etablissements de crédit.

Il ressort du tableau 35 ci-dessus que, à fin 2019, toutes les normes prudentielles étaient respectées, sauf pour le ratio de liquidité en devise où seulement 30% des établissements de crédit respectent le ratio.

Aussi, certaines banques commerciales ont bénéficié exceptionnellement des dérogations, sur le risque pris sur une seule contrepartie, conditionnées par la consolidation des fonds propres.

⁶ Le ratio de liquidité à court terme concerne seulement les Banques commerciales.

⁷ Idem

III.2 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de Microfinance

Les institutions de microfinance sont exposées à de nombreux risques liés à l'exercice de leurs activités. Les principaux risques identifiés sont en rapport avec l'exécution des opérations, la gouvernance, la solvabilité et la liquidité.

Pour les mitiger, la Banque de la République du Burundi a mis en place des normes prudentielles, consignées dans la Circulaire n° 7/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance, en application du Règlement n° 001/2018 du 17 août 2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi, afin d'assurer la stabilité du secteur et la protection des petits déposants.

III.2.1 Principaux risques des Institutions de Microfinance

De par l'activité des IMF, les principaux risques encourus portent, notamment, sur la solvabilité et la liquidité.

Aussi, de par le contexte qui prévaut actuellement dans le secteur des IMF du Burundi, des insuffisances en termes d'organisation et de gestion globale persistent, en l'occurrence le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

III.2.1.1 Risque opérationnel

La plupart des IMF ne disposent pas d'un Système d'Informations et de Gestion performant tandis que d'autres traitent encore leurs données manuellement.

En outre, les IMF éprouvent des difficultés dans la gestion des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière, conformément aux délais et canevas fixés par la Banque Centrale.

Au niveau du contrôle interne, en 2019, les principaux constats relevés lors des contrôles sur place et sur pièces des IMF sont, notamment:

- des problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Informations et de Gestion entre le siège des IMF et leurs agences et guichets ;
- le manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, etc.) ;
- l'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs ;
- le taux élevé de détérioration du portefeuille crédit ;
- l'absence d'espace suffisamment sécurisé pour le chargement et déchargement de fonds dans leurs agences et guichets ;
- le non-respect de certains ratios prudentiels.

III.2.1.2 Risque de gouvernance

Au cours de l'exercice 2019, la gouvernance de certaines IMF s'est détériorée davantage, ce qui a amené la Banque Centrale à leur retirer l'agrément. Pour d'autres, des réunions d'échanges ont été organisées, et des recommandations ont été formulées.

Les principaux constats relevés lors des contrôles sur pièces et sur place des IMF sont les suivants :

- irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;
- immixtion des organes délibérant dans la gestion quotidienne des IMF ;
- non appropriation des textes organiques et règlementaires par les membres des organes de gestion des institutions ;
- non-respect des mandats des organes de gestion ;
- faible niveau de communication entre les membres des Conseils d'Administration ;
- immixtion du Président du Conseil d'Administration dans la gestion quotidienne des Institutions ;
- non implication du Conseil d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit ;
- insuffisance du taux de mise en application des recommandations antérieures.

III.2.2 Normes prudentielles des Institutions de Microfinance

Dans le secteur de la microfinance, les ratios de solvabilité globale, de liquidité et de limitation des risques auxquels est exposée une institution sont établis pour en évaluer la résilience et la solidité financière. Le tableau 36 ci-dessous montre l'évolution desdits ratios prudentiels des institutions de microfinance.

Tableau 36 : Evolution des ratios prudentiels des IMF

Rubrique	2017	2018	2019
Fonds propres nets (en MBIF)	90 476,8	115 437,9	133 862,9
Total Actif (en MBIF)	288 219,7	349 518,5	456 482,9
Valeurs mobilisables et disponibles à CT (en MBIF)	85 757,3	97 485,5	141 164,6
Passif exigible (en MBIF)	190 532,2	224 174,1	311 171,0
Risques portés par une institution (en MBIF)	185 785,2	228 188,6	287 948,6
Ressources (en MBIF)	192 800,5	227 250,0	315 393,8
Ratio de solvabilité globale (en%) / Norme 12%	31,4%	33,0%	29,3%
Ration de liquidité (en%) / Norme 20%	45,0%	43,5%	45,4%
Ratio de risques portés par un établissement (max 200%)	96,4%	100,4%	91,3%

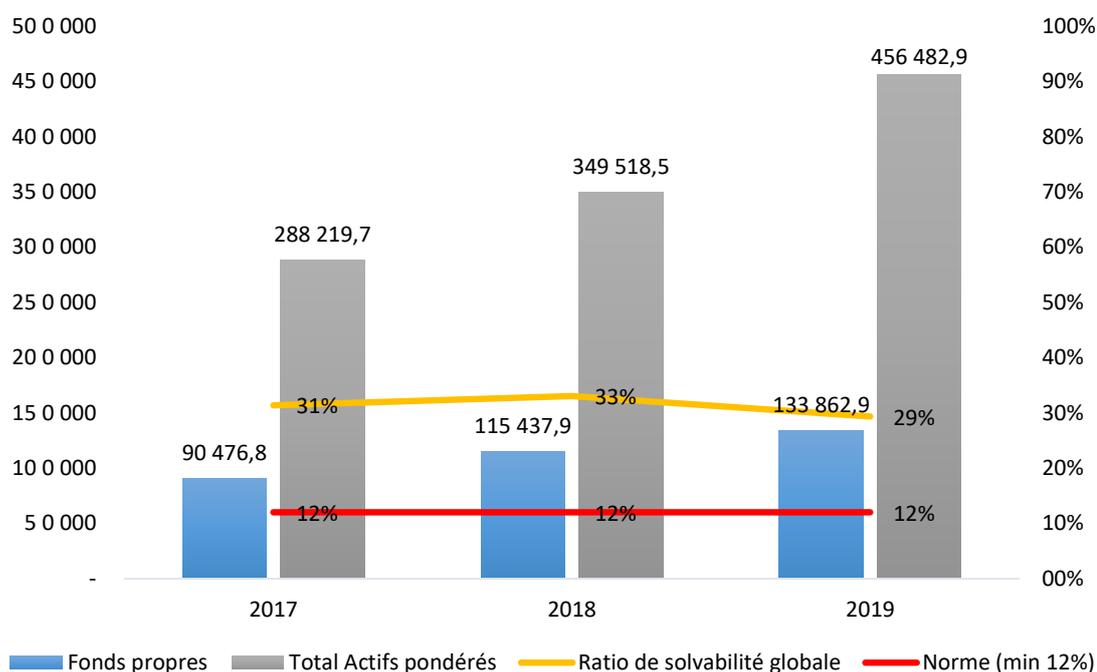
Source: BRB

III.2.2.1 Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance

Le ratio de solvabilité globale est le rapport entre le montant des fonds propres prudentiels (les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires), et des éléments d'actif et des engagements donnés en hors bilan, pondérés au risque de crédit des IMF, en vue de déterminer leur capacité à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités.

A cet égard, à fin 2019, et comme illustré par le graphique 62 ci-dessous, les fonds propres nets de l'ensemble des IMF sont évalués à 133 862,9 MBIF et le total des actifs pondérés s'élève à 456 482,9 MBIF, soit un ratio de solvabilité globale de 29,3% contre 33% à fin 2018, pour une norme minimale réglementaire de 12%.

Graphique 62 : Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF

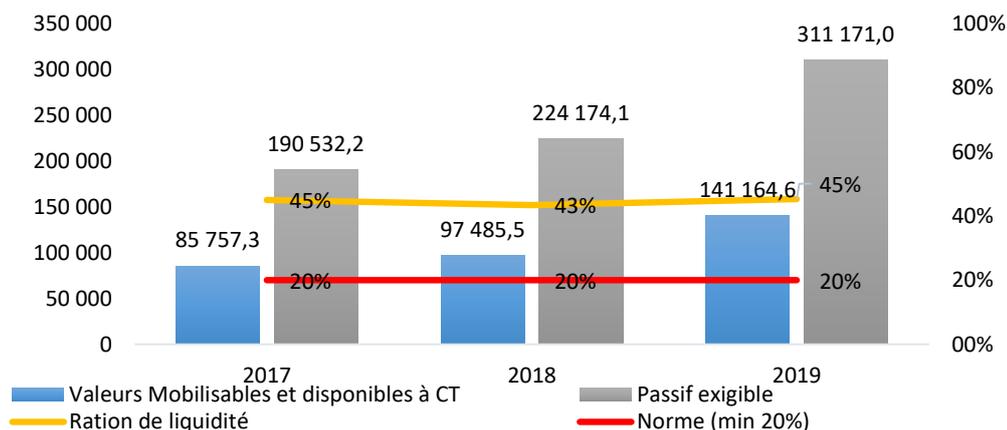


Source : BRB

III.2.2.2 Ratio de liquidité à court terme des IMF

Au cours de l'exercice 2019, il se remarque qu'il y a eu une légère amélioration (+1,9 point) de la capacité des IMF à faire face à leurs engagements à court terme, le ratio de liquidité à court terme ayant passé de 43,5% à fin 2018, à 45,4% à fin 2019. Toutefois, les actifs liquides du secteur de la microfinance, essentiellement constitués de valeurs mobilisables et disponibles à court terme, n'ont cessé de s'accroître depuis 2017. En effet, les valeurs mobilisables et disponibles à court terme ont observé un accroissement de 44,8% pour se fixer à 141 164,6 MBIF à fin 2019, contre 97 485,5 MBIF l'année précédente.

Graphique 63 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF



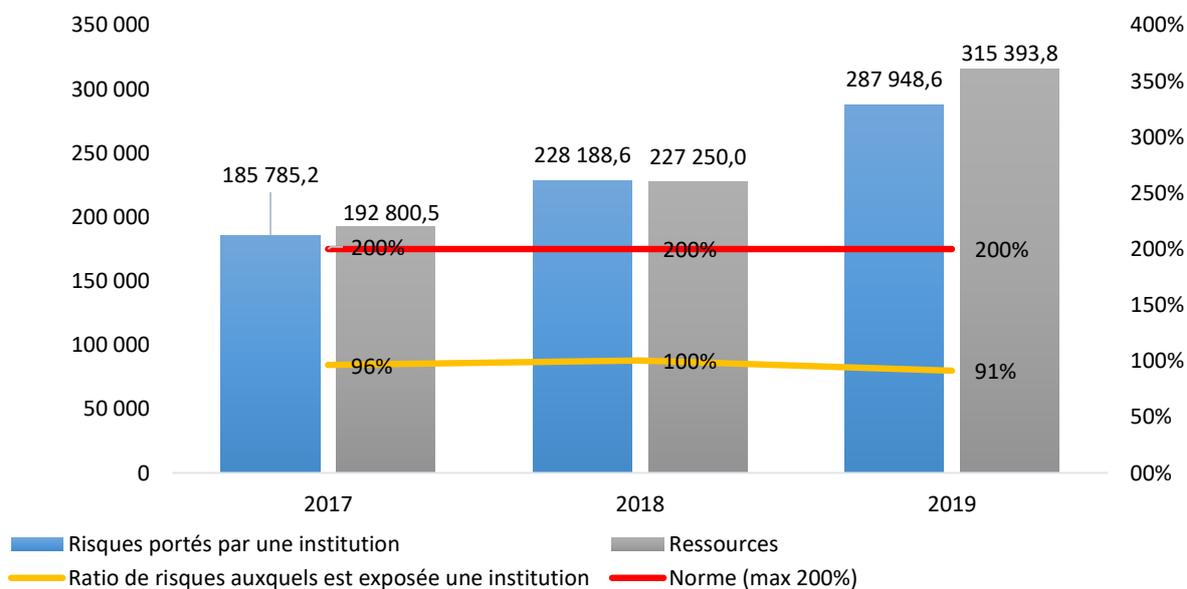
Source : BRB

III.2.2.3 Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution

Conformément à l'article 7 de la Circulaire n° 7/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance, édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 du 17 août 2018 relatif aux activités de microfinance, les risques auxquels est exposée une institution de microfinance, à l'exclusion des risques pris sur ressources affectées qui incombent au bailleur de fonds, ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes.

La norme à respecter pour ce ratio est de 200% au maximum. De ce fait, le ratio moyen de limitation des risques auxquels est exposée une IMF est de 91,3% à fin 2019, et reste dans les limites réglementaires, comme l'illustre le graphique 64 suivant.

Graphique 64 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF



Source : BRB

III.2.2.4 Respect des normes prudentielles

Conformément au Règlement n° 001/2018 du 17 août 2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi, les normes prudentielles que les institutions de microfinance sont tenues de respecter individuellement sont au nombre de onze (11) à savoir les ratios relatifs à (i) la liquidité immédiate ; (ii) la liquidité à court terme ; (iii) la solvabilité de base ; (iv) la solvabilité globale ; (v) la limitation des risques pris sur une seule signature ; (vi) la limitation des risques auxquels est exposée une institution ; (vii) la limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel de l'institution ; (viii) la constitution de la réserve générale ; (ix) la limitation des prises de participation ; (x) la couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables ainsi qu'au (xi) mode de financement des immobilisations.

Le tableau 37 ci-dessous retrace, de façon générale, les proportions dans lesquelles les IMF ont respecté les normes prudentielles.

Tableau 37 : Evolution du respect des normes prudentielles par les IMF

Ratio	Formule	Norme	% des IMF ayant respecté la norme prudentielle		
			2018	2019	2019
Ratio de liquidité immédiate	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) *100	≥ 20%	-	92	92
Ratio de liquidité à court terme 3 mois	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) * 100	≥ 20%	96	89	92
Ratio de solvabilité de base	(fonds propres de base / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 10%	93	89	81
Ratio de solvabilité globale	(fonds propres de globaux / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 12%	93	92	86
Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	(risques portés par une institution / ressources)*100	≤ 200%	43	97	86
Limitation des risques pris sur une seule signature	(prêts et engagements par signature donnés à un plus gros emprunteur / fonds propres de base)*100	≤ 5%	71	59	43
Ratio de limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel	(prêt et engagements par signature aux membres des organes de gestion et au personnel / fond propres de base)*100	≤ 20%	79	73	76
Ratio de limitation des contreparties individuelles	(contre parties individuelles dans les opérations avec les mandataires sociaux; dirigeants et salariés / fonds propres de base)*100	≤ 2%	79	62	51
Ratio de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stable	(ressources longues / emplois à moyen et à long terme)*100	≥ 100%	82	65	57
Mode de financement des immobilisations	(immobilisations nets déduction faite des immobilisations incorporelles nets / fonds propres globaux)*100	≤ 80%	-	86	81
Ratio de limitation de prise de participation	(titre de participation / fonds propres de base) *100	≤ 10%	-	-	-
Constitution de la réserve générale	(base / montant de la dotation à la réserve générale de l'exercice)*100	≥ 20%	-	-	-

Source: BRB, reporting des IMF

Il ressort du tableau 37 ci-dessus que les ratios de liquidité à court terme et de solvabilité globale sont respectés par la plupart des IMF, à hauteur respectivement de 92% et 86%, à fin 2019. Cependant, le ratio de limitation des risques pris sur une seule signature constitue un défi à relever pour le secteur de la microfinance. En effet, seules 43% des IMF le respectent à fin 2019.

III.2.3 Qualité du portefeuille crédit

Le tableau 37 ci-dessous montre que les crédits en souffrance ont augmenté de 15,6%, passant de 13 680,8 MBIF à 15 815,2 MBIF à fin 2019, et les provisions y relatives ont sensiblement augmenté (+ 62,5%) sur la même période, comparativement à l'exercice précédent où elles avaient augmenté de 2,3%.

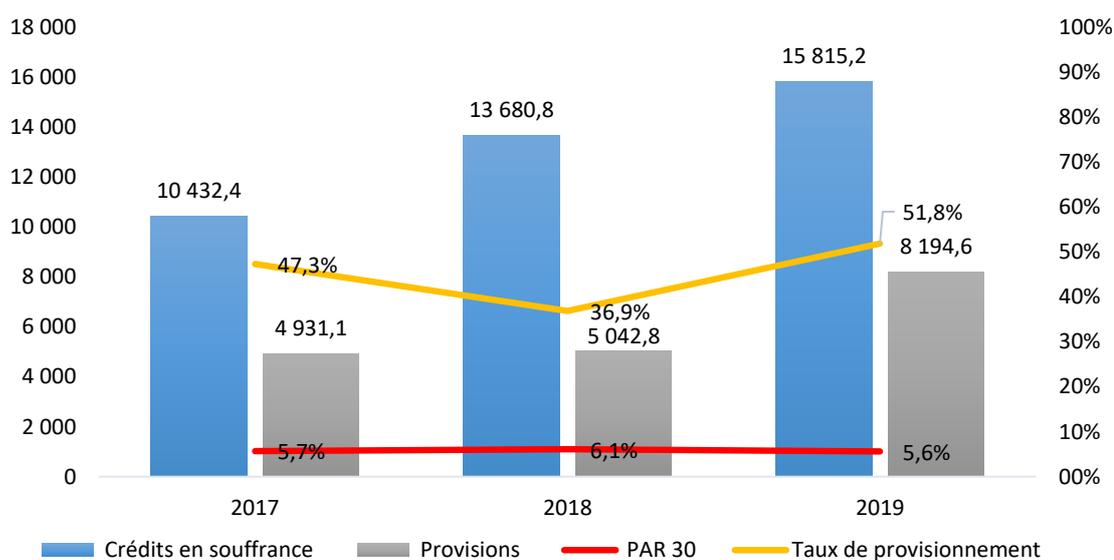
Tableau 38 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit

Rubrique	Année			Variation en%	
	2017	2018	2019	2018	2019
Encours crédits (en MBIF)	184 154,4	225 468,8	283 950,6	22,4%	25,9%
Crédits en souffrance (en MBIF)	10 432,4	13 680,8	15 815,2	31,1%	15,6%
Provisions (en MBIF)	4 931,1	5 042,8	8 194,6	2,3%	62,5%
PAR 30 en%	5,7%	6,1%	5,6%	-	-
Taux de provisionnement en%	47,3%	36,9%	51,8%	-	-

Source : BRB, reporting des IMF

S'agissant du taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR 30)⁸, il a diminué de 0,5 point, revenant de 6,1% à fin 2018 à 5,6% à fin 2019. A contrario, le taux de provisionnement a augmenté de 14,9 points, passant de 36,9% à 51,8% à fin 2019.

Graphique 65 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit



Source : BRB, reporting des IMF

⁸ PAR 30 : portefeuille à risque observé à partir de 30 jours de retard dans le paiement du crédit

Chapitre IV :

**SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT,
DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES
ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES**

CHAPITRE IV. SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON BANCAIRES

A l'instar des années précédentes, les activités de supervision bancaire ont couvert, en 2019, les domaines du contrôle micro-prudentiel, le traitement des difficultés des établissements de crédit, des Institutions de Microfinance et des établissements non bancaires.

IV.1 Organisation de la supervision

Conformément à l'article 7 des Statuts de la BRB et à l'article 60 de la loi régissant les activités bancaires au Burundi, la BRB est chargée de la supervision de l'ensemble des établissements de crédit, des Institutions de Microfinance et des établissements non bancaires. A ce titre, elle délivre les agréments et les autorisations nécessaires à l'exercice de l'activité bancaire, édicte les règles prudentielles et comptables, contrôle les établissements assujettis, sanctionne les infractions aux dispositions légales et réglementaires, traite les difficultés bancaires et contribue à la protection de la clientèle des établissements assujettis.

La fonction de supervision exercée par la Banque Centrale est faite à travers deux types d'approches complémentaires :

- Contrôle Permanent ou sur Pièces ;
- Contrôle sur Place.

IV.1.1 Contrôle permanent

Les superviseurs en charge du contrôle permanent apprécient les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques des établissements de crédit, des Institutions de Microfinance et des établissements non bancaires et évaluent leur situation financière et prudentielle, conformément aux dispositions légales et réglementaires. Ils surveillent et suivent l'évolution de l'activité des établissements.

Ces travaux se fondent sur les états réglementaires comptables, financiers et prudentiels transmis périodiquement par les établissements assujettis ainsi que sur les rapports annuels sur le contrôle interne qu'ils établissent. Ils s'appuient également sur les rapports transmis par les Commissaires aux Comptes portant sur les états financiers et le système de contrôle interne des établissements qu'ils auditent ainsi que des rapports de contrôle sur place de la Banque Centrale.

A chaque fois que de besoin, des réunions d'échanges sont réalisées avec les Responsables, les Commissaires aux Comptes et les équipes techniques des institutions.

IV.1.2 Contrôle sur Place

Le contrôle sur place a pour vocation d'apprécier les aspects de la gestion des établissements qui ne peuvent être évalués à distance, de s'assurer de la fiabilité des informations communiquées à la Banque Centrale et d'approfondir l'analyse des risques encourus. Les enquêtes de contrôle sur place, auprès des établissements supervisés, ont pour but de compléter, confirmer ou infirmer les informations du Contrôle Permanent. Ces enquêtes sont à caractère général ou thématique.

Le contrôle sur place exercé par la Banque Centrale, s'appuie sur une approche basée sur les risques et axée sur les zones de vulnérabilité des établissements supervisés.

Selon les profils de risque des établissements et institutions supervisés, le Contrôle sur Place se fait sur base d'un programme annuel des missions de contrôle général. Si des lacunes manifestes se font remarquer par le Contrôle Permanent, des missions de Contrôle sur place thématiques, ponctuels ou transversaux peuvent être effectuées.

IV.2 Activités de supervision réalisées

IV.2.1 Agrément, retrait d'agrément, non-objection, approbation ou autorisation

Les dossiers relatifs aux agréments et approbations qui ont été traités durant l'exercice 2019 sont repris ci-après :

- Agrément de trois (3) institutions de microfinance, d'un (1) Etablissements de paiement de transmission de fonds et enregistrement de quinze (15) Groupements Financiers Communautaires ;
- Accord pour changement de dénomination pour une (1) institution de microfinance ;
- Agrément de trente-deux (32) Dirigeants, de cinquante-cinq (55) Administrateurs et de dix-sept (17) Commissaires aux Comptes ;
- Non-objection/Autorisation d'ouverture de dix-huit (18) Agences et Guichets, et déménagement d'un (1) Siège;
- Accord de non objection à une (1) institution de microfinance pour l'offre des services financiers numériques en partenariat avec les compagnies de téléphonie mobile ;
- Approbation d'une (1) institution de microfinance pour l'offre de services de paiement ;
- Enregistrement de 38 727 Agents commerciaux.

IV.2.2 Surveillance prudentielle

Au cours de l'année 2019, la Banque Centrale a continué à être attentive à la qualité et au provisionnement des portefeuilles crédits des établissements supervisés.

La BRB a poursuivi les activités relatives à la surveillance micro-prudentielle, pour veiller à la solidité du secteur financier et assurer la protection des déposants et des tiers. La surveillance s'est aussi étendue davantage aux activités en rapport avec les SFN qui ne cessent de s'accroître sur le territoire national.

En 2019, la Banque Centrale a également suivie les actions entreprises par les établissements supervisés en vue de se conformer à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et à ses textes d'application, surtout en matière de gouvernance bancaire sur les points liés au renforcement des organes dirigeants, notamment :

- Le Conseil d'Administration doté d'Administrateurs indépendants en son sein ;
- La Direction Générale ayant l'obligation de disposer d'au moins deux dirigeants pour chaque établissement de crédit et institution de microfinance ;

A cet égard, les activités suivantes ont été réalisées :

- Approbation des accords de partenariat entre certaines IMF et de certaines compagnies de télécommunication pour la fourniture des SFN ;
- Production des ratios prudentiels périodiques, des indicateurs de solidité financière et des tableaux de bord sur base des reporting des établissements assujettis ;
- Missions de contrôle sur place thématique, ponctuel et général;
- Organisation des réunions d'échanges avec les Dirigeants des Etablissements assujettis ;
- Renforcement des capacités des Cadres pour s'aligner aux bonnes pratiques en matière de supervision tant régionales qu'internationales, et mieux appréhender les risques inhérents aux activités bancaires.

Pour mener à bien les activités réalisées, la BRB a bénéficié de l'assistance technique des Partenaires Technique et Financier, tels que les deux (2) Centres Régionaux d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International (AFRITAC Centre et AFRITAC Est), l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), le Centre Régional de Formation du FMI pour l'Afrique (ATI), et du Groupe Banque Mondiale (GBM) à travers le projet FIRST.

Et dans le cadre de promouvoir l'inclusion financière, un accord cadre a été signé entre la BRB et le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale de Burundi, « PAIFAR-B » en sigle, en date du 1^{er} octobre 2019. Plusieurs projets sont concernés, notamment, le renforcement du cadre de supervision des institutions de microfinance de la Banque Centrale.

Aussi, la BRB, qui venait de mettre en place un cadre réglementaire propice à l'expansion des Services Financiers Numériques, a été sollicitée pour partager son expérience avec les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dans le cadre du lancement de la nouvelle réglementation desdits Services dans cette zone.

En outre, suivant le mémorandum d'entente signé entre l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Télécommunications, « ARCT » en sigle, et la BRB, en date du 16 février 2017, ayant, entre autres objet, le renforcement de la coopération dans la régulation et la supervision des entités qui offrent les services financiers numériques ou exploitent les systèmes de paiement, il a été effectué deux missions de contrôle conjointes au cours de l'exercice sous revu.

IV.2.3 Supervision des opérations de change

Dans le cadre de la modernisation de la supervision des opérations de change, la BRB a mis à la disposition des bureaux de change, une plateforme de gestion et de reporting en temps réel de leurs opérations de change (BUREX), et plusieurs réunions de sensibilisation sur le respect de la Réglementation des changes ont été organisées.

Consécutivement à la recommandation du Conseil National de Sécurité en rapport avec la mise en place d'une synergie pour juguler la spéculation sur le change qui entraîne la dépréciation de la monnaie locale et qui, partant, constitue une entrave au développement économique et social du Burundi, la BRB, en partenariat avec l'Office Burundais des Recettes, « OBR » en sigle, et le Ministère en charge de la Sécurité publique, à travers, notamment, le Commissariat Général des Migrations, a aussi mis en place de nouveaux outils qui permettent le suivi du change des devises lors de l'entrée ou de la sortie au Burundi, surtout pour les opérations commerciales transfrontalières. Des formulaires de déclaration des devises, des billets de banque et des pièces de monnaie en BIF ont été mis à la disposition des Services des Douanes et des Migrations.

IV.3 Renforcement du cadre légal et réglementaire

Au cours de l'année 2019, la BRB a continué à édicter les textes d'application de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires en vue de renforcer les dispositions réglementaires auxquelles sont astreints tous les établissements assujettis.

➤ Textes réglementaires édictés ou révisés en 2019

- Révision de la Circulaire n° 19/2019 relative à la matrice des sanctions applicables aux établissements de crédit ;
- Révision de la Circulaire n° 11/2019 relative à la matrice des sanctions applicables aux institutions de microfinance ;
- Ediction de la Circulaire n° 24/2019 relative à la publication des informations financières par les établissements de crédit ;
- Ediction de la Circulaire n° 25/2019 relative à la grille de tarification des services rendus par la Banque Centrale dans le domaine de la supervision ;
- Ediction du Règlement n° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers.
- Ediction de la Réglementation des changes en septembre 2019 ;
- Ediction de la Circulaire n°1/RC/19-relative à la marge à appliquer par les bureaux de change.

IV.4 Protection des consommateurs des produits et services financiers

En date du 03 janvier 2019, la BRB a édicté le Règlement n° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers, en application des dispositions de la loi n° 01/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires. En effet, la complexité et la diversité sans cesse croissantes de la gamme des produits et services offerts par les fournisseurs des produits et services financiers au Burundi exigent une protection accrue des consommateurs de ces derniers. De plus, la BRB est consciente que l'on ne peut pas écarter les risques de fraude, d'abus et de mauvaise

conduite, au détriment des consommateurs, surtout ceux qui sont mal avisés ou mal informés de leurs droits et devoirs.

Au lendemain de l'édiction dudit Règlement, la BRB a organisé des ateliers d'échanges et de sensibilisation pour toutes les parties prenantes, surtout pour s'assurer de la bonne compréhension de ses dispositions et de son appropriation par les fournisseurs de produits et services financiers supervisés par la Banque Centrale. Par la suite des campagnes de sensibilisation à l'endroit des consommateurs des produits et services financiers seront planifiées.

IV.5 Défis des établissements assujettis

Les établissements assujettis présentent des défis divers liés à leurs activités et à l'environnement dans lequel ils opèrent, dont les principaux sont les suivants :

- L'adaptation au nouveau cadre légal et réglementaire ;
- Le manque d'un cadre de refinancement adapté pour financer les secteurs porteurs de croissance;
- L'absence d'un fonds de garantie et de bonification des taux d'intérêt pour le secteur agricole ;
- Le manque d'une Centrale des risques pour évaluer convenablement la solvabilité des emprunteurs ;
- Le manque d'un fonds de garantie des dépôts pour garantir les dépôts du public ;
- L'immixtion des organes non habilités dans la gestion quotidienne des IMF ;
- Le manque d'un personnel qualifié ;
- Le non-respect de certaines dispositions de la réglementation des changes.

IV.6 Projets et perspectives

Dans le but de renforcer la stabilité du secteur bancaire, de la microfinance et des établissements non bancaires au Burundi, et en application de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la Banque Centrale va poursuivre son chantier d'élaboration des outils et dispositifs réglementaires conforme aux principes de Bâle et aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine et de la zone COMESA.

Les réformes vont porter, notamment, sur :

- La mise en place d'une Centrale des risques à la Banque Centrale ;
- Le système de notation des Etablissements de crédit et celui des Institutions de microfinance ;
- La révision du cadre de reporting selon la nouvelle réglementation ;
- La mise en place d'un mécanisme d'échange d'informations en ligne entre la Banque Centrale et les IMF ;
- La mise en place d'un manuel de supervision des établissements de paiement ;

- L'actualisation du référentiel comptable des établissements de crédit, incluant aussi l'implémentation de la norme IFRS9 ;
- L'actualisation du référentiel comptable des Institutions de microfinance, et l'élaboration des plans comptables des Etablissements de paiement et des Fonds de financement et/ou de garantie ;
- L'actualisation du manuel de supervision du Service microfinance ;
- La détermination des taux effectifs globaux dans la perspective de fixer le taux d'usure ;
- L'élaboration d'une circulaire en rapport avec le plan de continuité des activités des Etablissements de crédit, des IMF et des Etablissements de paiement ;
- L'implémentation du logiciel Bank Supervision Application « BSA » au sein des institutions de microfinance.

ANNEXES

Annexe 1: principaux indicateurs d'activité des établissements de crédit (montant en MBIF)

Rubriques	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	12/31/2018	12/31/2019	Variation en %	12/31/2018	12/31/2019	Variation en %	12/31/2018	12/31/2019	Variation en %
I. EMPLOIS	2 409 447,2	3 054 356,6	26,8	171 220,2	206 868,8	20,8	2 580 667,4	3 261 225,4	26,4
PRINCIPAUX EMPLOIS	2 036 432,3	2 498 561,3	22,7	139 164,8	172 704,1	24,1	2 175 597,1	2 671 265,4	22,8
A. Actifs Liquides	1 225 017,1	1 575 460,8	28,6	11 371,2	24 390,4	114,5	1 236 388,3	1 599 851,2	29,4
. Caisse	59 186,3	61 935,5	4,6	2,2	14,5	559,1	59 188,5	61 950,0	4,7
. B.R.B.	162 672,1	212 948,4	30,9	2 722,9	3 543,9	30,2	165 395,0	216 492,3	30,9
. Avoirs et prêts auprès des banques et assimilés	70 719,4	78 259,6	10,7	3 262,3	5 320,9	63,1	73 981,7	83 580,5	13,0
. Bons, Obligations du Trésor	932 439,3	1 222 317,3	31,1	5 383,8	15 511,1	188,1	937 823,1	1 237 828,4	32,0
B. Crédits	811 415,2	923 100,5	13,8	127 793,6	148 313,7	16,1	939 208,8	1 071 414,2	14,1
. Court terme	455 372,6	498 594,8	9,5	1 794,6	2 411,4	34,4	457 167,2	501 006,2	9,6
. Moyen terme	250 480,5	309 865,4	23,7	47 245,1	43 077,3	-8,8	297 725,6	352 942,7	18,5
. Long terme	105 562,1	114 640,3	8,6	78 753,9	102 825,0	30,6	184 316,0	217 465,3	18,0
. Crédits bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois Immobilisés	132 218,3	152 983,3	15,7	8 472,5	7 908,7	(6,7)	140 690,8	160 892,0	14,4
C. Autres	240 796,6	402 812,0	67,3	23 582,9	26 256,0	11,3	264 379,5	429 068,0	62,3
II. RESSOURCES	2 409 447,2	3 054 356,6	26,8	171 220,2	206 868,8	20,8	2 580 667,4	3 261 225,4	26,4
Principales ressources	1 840 893,3	2 367 018,5	28,6	83 246,5	110 467,9	32,7	1 924 139,8	2 477 486,4	28,8
. Clientèle	1 434 107,4	1 746 346,9	21,8	76 222,2	103 904,1	36,3	1 510 329,6	1 850 251,0	22,5
dont: dix grands dépôts	666 214,9	822 413,1	23,4	9 026,2	17 113,1	89,6	675 241,1	839 526,2	24,3
. Refinancement auprès B.R.B.	249 569,1	427 470,2	71,3	-	-	-	249 569,1	427 470,2	71,3
. Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Dettes envers les banques et assimilés	157 216,8	193 201,3	22,9	7 024,3	6 564,6	-6,5	164 241,1	199 765,9	21,6
dont : Résidents	85 674,6	117 874,8	37,6	3 704,6	3 513,0	-5,2	89 379,2	121 387,8	35,8
Capital et réserves	221 813,3	254 975,9	15,0	32 773,7	27 174,4	(17,1)	254 587,0	282 150,3	10,8
Autres	346 740,6	432 362,2	24,7	55 200,0	69 226,5	25,4	401 940,6	501 588,7	24,8
III. INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE									
Adéquation des fonds propres									
. Fonds propres de base nets (en MBIF)	243 740,5	301 538,8	23,7	29 368,8	34 506,8	17,5	273 109,3	336 045,6	23,0
. Fonds propres (en MBIF)	262 167,7	322 763,3	23,1	36 393,3	41 813,6	14,9	298 561,0	364 576,9	22,1
. Risques pondérés	1 197 844,5	1 491 828,9	24,5	149 927,9	166 783,7	11,2	1 347 772,4	1 658 612,6	23,1
. Ratio de solvabilité de base (norme 12,5%)	20,3	20,2		19,6	20,7		20,3	20,3	
. Ratio de solvabilité globale (norme 14,5%)	21,9	21,6		24,3	25,1		22,2	22,0	

Rubriques	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	12/31/2018	12/31/2019	Variation en %	12/31/2018	12/31/2019	Variation en %	12/31/2018	12/31/2019	Variation en %
. Ratio de levier (norme 5%)	10,8	10,5		17,8	17,4		11,3	11,0	
Qualité et concentration des crédits									
Grands risques	304 535,3	209 137,6	- 31,3	7 415,3	2 903,6	- 60,8	311 950,6	212 041,2	- 32,0
Créances à surveiller	33 375,4	45 967,5	37,7	11 547,5	11 512,8	- 0,3	44 922,9	57 480,3	28,0
Créances Non performantes	78 175,7	51 662,6	- 33,9	9 992,3	9 450,2	- 5,4	88 168,0	61 112,8	- 30,7
Impayés	111 551,1	97 630,1	- 12,5	21 539,8	20 963,0	- 2,7	133 090,9	118 593,1	- 10,9
Dépréciations	68 808,9	44 977,1	- 34,6	5 141,4	4 442,4	- 13,6	73 950,3	49 419,5	- 33,2
Total crédits bruts/Total actifs bruts (en %)	33,7	30,2		74,6	71,7		36,4	32,9	
Prêts à l'Etat/Total actifs bruts (*)	38,7	40,0	-	3,1	7,5		38,7	40,0	
Prêts à l'Etat/Fonds propres de base (*)	382,6	405,4	-	18,3	45,0		382,6	405,4	
Taux des prêts non performants	9,6	5,6		7,8	6,4		9,4	5,7	
Taux d'impayés	13,7	10,6		16,9	14,1		14,2	11,1	
Taux de provisionnement (en %)	88,0	87,1		51,5	47,0		83,9	80,9	
.Grands risques/Total crédits bruts (en %)	37,5	22,7		5,8	2,0		33,2	19,8	
Liquidité									
. Ratio de liquidité à court terme en BIF(norme 100%)	211,7	232,0		-	-		211,7	232,0	
. Ratio de liquidité à court terme en devises (norme 100%)	142,3	138,8		-	-		142,3	138,8	
Total crédits/total dépôts	56,6	52,9		167,7	142,7		62,2	57,9	
Rapport entre ressources Stables et Emplois Immobilisés	159,6	82,7		243,5	266,4		176,6	102,0	
Dix gros dépôts/Total dépôts	46,5	47,1		11,8	16,5		44,7	45,4	
Rentabilité et performance									
Résultat avant impôt	60 952,2	117 484,7	92,7	6 986,3	8 735,9	25,0	67 938,5	126 220,6	85,8
Résultat net de l'exercice	55 029,2	111 230,4	102,1	6 218,3	7 456,0	19,9	61 247,5	118 686,4	93,8
Produit Net Bancaire	196 485,8	238 334,8	21,3	14 986,2	18 142,6	21,1	211 472,0	256 477,4	21,3

Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (montant en MBIF)

Rubrique	2017	2018	2019
Intérêts (produits)	153 024,5	198 725,9	259 707,3
Intérêts (charges)	40 276,5	49 555,6	63 210,9
Marge d'Intérêts	112 747,9	149 170,3	196 496,4
Commissions (produits)	39 788,0	43 784,9	46 509,8
Commissions (charges)	2 388,4	2 829,1	2 640,0
Commissions Nettes	37 399,6	40 955,8	43 869,8
Gains ou Pertes Nets sur Instruments Financiers (sans opérations de change)	21,9	(448,7)	1 997,7
Produits Nets sur Opérations de Change	24 123,4	20 846,4	13 302,6
Autres Produits Bancaires	6 218,9	948,2	810,9
Autres Charges bancaires	400,5	-	-
Produit Net Bancaire	180 111,1	211 472,0	256 477,4
Charges de Personnel	49 271,8	52 361,2	61 018,4
Charges Générales d'Exploitation	41 976,3	43 917,8	50 921,8
Impôts et Taxes	1 226,8	2 488,7	2 324,1
Dotation aux Amortissements et aux Provisions pour Dépréciation des Immobilisations Corporelles et Incorporelles	10 841,6	10 808,8	11 954,7
Autres Produits Accessoires et Non-bancaires	2 601,0	2 844,4	3 767,1
Autres Charges Accessoires et Non-bancaires	1 328,0	2 018,1	3 365,7
Résultat Brut d'Exploitation	78 067,7	102 721,8	130 659,8
Provisions Nettes des Reprises	40 870,6	37 500,2	5 610,6
provisions complémentaires	375,7	806,0	-
Résultat d'Exploitation	36 821,4	64 415,6	125 049,2
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	352,5
Résultat avant Produits/Pertes Exceptionnels et Impôts	36 821,4	64 415,6	125 401,7
Gains (Pertes) Nets Exceptionnels	5 566,8	3 522,9	818,9
Résultat avant Impôts	42 388,2	67 938,5	126 220,6
Impôt sur les Bénéfices	5 369,8	6 691,0	7 534,3
RESULTAT NET	37 018,5	61 247,5	118 686,4

Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (montant en MBIF)

RUBRIQUES	2017	2018	2019
A. Emplois	288 219,7	349 518,5	456 482,9
1. Liquidité	84 139,8	95 277,7	137 196,3
10 .Caisse	6 634,6	9 873,7	11 073,4
11. Dépôts	77 491,7	84 892,0	126 092,1
12. Valeurs à encaisser	13,3	5,1	6,4
14. Prêts aux institutions financières	0,2	-	1,0
18 - Virement interne		506,9	23,4
2. Crédits	179 223,3	220 451,4	275 779,8
21. Crédits à l'économie	184 154,4	225 468,8	283 950,6
211. Crédits sains sur ressources non affectées	172 101,9	211 238,9	267 082,9
212. Crédits sains sur ressources affectées	1 484,9	549,0	839,0
213. Crédits restructurés ou rééchelonnés	135,2		213,4
214. Crédits en souffrance	10 432,4	13 680,8	15 815,2
29. Provisions des crédits en souffrance	4 931,1	5 042,8	8 194,6
26 - Intérêt courus sur crédits		25,4	23,9
3. Opérations diverses	6 776,0	10 980,9	14 083,2
30. Stock	366,4	266,0	353,2
31. Débiteurs divers	2 566,7	5 476,4	7 624,7
32. Compte de liaison	67,8	182,1	685,8
35. Avances et prêts au pers. et aux dirigeants	1 630,8	2 719,8	3 998,1
36. Comptes de régularisation de l'actif	2 144,4	2 336,6	1 421,5
4. Immobilisations nettes	18 080,6	22 808,4	29 423,6
40. Immobilisations financiers	759,9	813,0	840,3
41. Immobilisations en cours	473,9	697,2	3 453,0
42. Immobilisations incorporelle	2 264,7	2 991,7	3 484,2
43. Immobilisations corporelle	27 704,0	34 368,0	40 881,8
482. Immobilisations incorporelle	1 550,9	1 804,8	2 016,1
483. Immobilisations corporelle	11 571,0	14 256,7	17 219,7
B. Ressources	288 219,7	349 513,9	456 482,9
1. Emprunts	28 412,9	36 342,5	50 552,0
13. Emprunt	26 144,6	33 266,6	46 317,7
15. Ressources affectées	1 575,1	2 163,5	1 328,3
16. Subventions reçus non encore utilisées	693,2	912,5	2 894,5
18 Virement interne		4,6	11,5
2. Dépôts	164 387,7	190 907,5	264 853,2
22. Dépôts des membres	164 387,7	190 907,5	264 853,2
3. Opérations diverses	4 942,4	6 825,9	7 214,7
32. Compte de liaison	205,1	265,7	683,2
33. Crédoeurs divers	3 206,7	5 200,9	4 222,3
37. Autres crédoeurs divers	1 530,7	1 359,3	2 309,2
5. Fonds propres et assimilés	90 476,8	115 437,9	133 862,9
50. Provisions pour risques	11 557,4	10 903,7	15 940,5
51. Fonds affectés	10 845,4	9 045,0	9 532,6
52. Subventions d'investissement	5 166,6	5 028,2	4 907,6
53. Report à nouveau	431,7	2 083,9	2 248,3
54. Réserves	37 729,9	50 211,6	61 072,9
55. Capital	18 224,2	28 102,2	29 315,7
56. Résultat de l'exercice	6 521,5	10 063,4	10 845,3

Annexe 4: Soldes intermédiaires de gestion des Institutions de Microfinance (montant en MBIF)

Rubrique	2017	2018	2019
1. Produits d'intérêts	33 294,1	40 132,4	46 969,5
2. Charges d'intérêts	5 138,5	6 558,3	8 552,0
3. Produit Net Bancaire (PNB)	28 155,6	33 574,2	38 417,5
4. Frais généraux	23 462,4	29 430,0	35 381,1
5. Marge bénéficiaire	4 693,2	4 144,2	3 036,4
6. Produits accessoires	13 215,6	16 593,2	19 312,4
7. Résultat Brut d'exploit (RBE)	17 908,8	20 737,4	22 348,7
8. Dotations aux amortissements	3 339,1	3 110,5	3 739,4
9. Dotations aux provisions	8 009,6	8 342,6	13 052,1
10. Reprises \ amortissement et provisions	4 689,1	4 592,6	6 399,2
11. Autres charges et pertes diverses	6 756,9	4 655,5	1 734,1
12. Résultat Net d'exploitation(RNE)	4 492,3	9 221,3	10 222,3
13. Charges exceptionnelles	63,5	-	-
14. Participations des salaires	-	-	-
15. Produits exceptionnels	2 823,8	1 638,4	1 402,5
16. Subventions	552,4	916,6	972,8
17. Impôts sur le bénéfice	1 283,4	1 713,0	1 752,3
18. Résultat de l'exercice	6 521,5	10 063,4	10 845,3

Annexe 5: Liste des établissements de crédit agréés à fin 2019

N°	Nom des établissements de crédit	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément
1	Banque Commerciale du Burundi " BANCOBU "	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 26 52 00/ Fax: + 257 22 22 10 18 B.P. 990 BUJUMBURA	6/13/1960
2	Banque de Crédit de Bujumbura " BCB "	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 20 11 11/ Fax: + 257 22 22 30 07 B.P. 300 BUJUMBURA	7/25/1964
3	Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement " BBCI "	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 33 28/ Fax/ + 257 22 22 33 39	9/1/1988
4	Interbank Burundi " IBB "	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 06 29/ Fax: +257 22 22 04 61	9/24/1992
5	Banque de Gestion et de Financement " BGF "	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 13 52/ Fax: + 257 22 22 13 51	2/8/1996
6	FINBANK	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 24 32 06/ Fax: + 257 22 24 32 07	4/18/2002
7	ECOBANK BURUNDI	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 03 92/Fax: + 257 22 22 54 37	9/3/2002
8	DAIMOND TRUST BANK BURUNDI " DTB "	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 25 99 88/Fax: + 257 22 25 99 65	12/26/2008
9	KCB Bank Burundi Limited " KCB "	Société Anonyme	Bujumbura	4/18/2012
10	CRDB BANK BURUNDI " CRDB "	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 27 77 67/ Fax: +257 22 27 77 68	8/16/2012
11	Banque Nationale pour le Développement Economique " BNDE "	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 28 88	4/4/1967
12	Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain " FPHU "	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 76 76	12/11/1989

Annexe 6: Liste des institutions de microfinances agréées à fin 2019

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément / d'enregistrement
1	Fédération Nationale des COOPEC du Burundi "FENACOBU"	Structure faîtière (106 coopératives en réseau)	Gitega Tél: 22403671 / 22 40 2323/22 40 2619/79996032 B.P.67 GITEGA	3/1/2007
2	Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement "FSTE"	Coopérative	Bujumbura, Av KANZIGIRI Tél: 22 25 98 31 / 22 25 09 00 B.P. 3001 BUJUMBURA	1/19/2007
3	Fonds de Solidarité des Cadres Judiciaires "FSCJ"	Coopérative	Bujumbura, Blvd P. LUMUMBA Tél: 22 24 3090/79 632 925 B.P. 1856 BUJUMBURA	1/19/2007
4	Fonds de Solidarité des Travailleurs de la Santé "FSTS"	Coopérative	Bujumbura, Minisanté, Av Pierre NGENDANDUMWE, Tél: 22 21 9724/ 77 724 250 B.P. 1856 BUJUMBURA	1/8/2007
5	Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel "CECM"	Coopérative	Bujumbura, Av RDC, Tél: 22 249527 / 22213375 / 78829620 , B.P. 6665 BUJUMBURA	12/29/2006
6	Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l'Epargne et le Crédit "COSPEC"	Coopérative	Cibitoke, Tél: 22 26 22 54/ 79 928 585 B.P. 5671 KININDO	12/29/2006
7	Union pour la Coopération et le Développement "UCODE"	Coopérative	Ngozi, Tél: 22 30 2417 / 22 25 2080 B.P. 134 NGOZI	1/22/2007
8	Coopérative d'Epargne et de Crédit pour l'Auto-Développement "CECAD"	Coopérative	Bujumbura, Blvd 28 novembre Tél: 22257228/78120132 / 22257184/77136025 B.P. 3461 BUJUMBURA	10/24/2007
9	Caisse Coopérative pour l'auto Développement Economique et Communautaire "CADEC-MF"	Coopérative	B.P. 06 MURAMVYA Tél: 22263367/22 26 33 66/79 310 149/79372608	8/23/2013
10	Solidarité Citoyenne pour l'Auto Développement "SOCADE"	Coopérative	B.P. 2754 Bujumbura tél:22 25 02 30/79 833 770/75738038/79002346	11/6/2013
11	Centre des Initiatives pour le Développement Intégré "CIDI-Microfinance"	Coopérative	Bujumbura, Commune MUHA, Nouveau Bâtiment du Ministère des Finances, bureau n°10 &11 Tél :	4/24/2015
12	La Mutualité des Professionnelles Adventistes pour le Développement "MUPAD "	Coopérative	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha, Route Nationale N° 1; B.P. 1373	10/1/2015
13	La Coopérative d'Epargne et de Crédit des Caféculteurs du Burundi "CECABU"	Coopérative	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha, Route Nationale N° 1 B.P...Tél : 22 25 41 49 / 79 914 020	9/15/2016
14	La Mutualité d'Epargne et de Crédit Itongo "MECI"	Coopérative	RUMONGE, Commune RUMONGE, Zone Kigwena, Route Nationale N° 3	12/12/2017
15	La Coopérative pour le Développement Economique Communautaire "CDEC - Microfinance "	Coopérative	NGOZI, Commune BUYE, Zone VYERWA 79 954 294 / 68 131 976	2/8/2018

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément / d'enregistrement
16	Coopérative d'Actions du Peuple pour le Développement au Burundi "CAPEDEBU"	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Zone KAMENGE 22 280 357	4/9/2018
17	Coopérative d'Epargne et de Crédit Communautaire "CECCO-MICROFINANCE"	Coopérative	Bujumbura, Commune MUTIMBUZI, Zone MARAMVYA 71 19 63 13	10/9/2018
18	MICROFINANCE URUNANI	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Boulevard de l'OUA, Galerie TOKYO BUSINESS CENTER	9/2/2019
19	Coopérative d'Epargne et de Crédit pour le Développement des Artisans et Artistes du Burundi "CECD-Art"	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Zone ROHERO avenue du 18 septembre, building de la CFCIB	9/4/2019
20	MUTEC S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de la CROIX ROUGE, Tél: 22 24 5088/22245089 / 79986138 B.P. 2932 BUJUMBURA	12/29/2006
21	Solidarité de l'Epargne, Crédit et Service "SOLECS-COOPERS" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av des Etats-Unis Tél: 22 27 46 76 / 75 859 144/78660655 B.P. 786 BUJUMBURA	5/24/2007
22	Hope Fund Burundi "HFB" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de l'INDUSTRIE Tél: 22 25 1871 / 22 25 8755 B.P. 6979 BUJUMBURA	1/24/2007
23	TURAME COMMUNITY FINANCE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av de la CROIX ROUGE, Tél: 22 25 6735 / 22256736 B.P. 7537 BUJUMBURA	1/30/2007
24	Women's Initiative for Self - Empowerment "WISE" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av du PROGRES Tél: 22257177/22 25 71 78/ 78823103/ 75 779 707 B.P. 1610 BUJUMBURA	8/17/2007
25	Development Interpeople Finance Operations "DIFO s.a"	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue des pêcheurs n° 3, Tél. 22275859 / 78733722/ 75 500 600 B.P. 6825 BUJUMBURA	5/10/2010
26	Réseau Communautaire d'Epargne et de Crédit pour l'Auto développement "RECECA-INKINGI" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av des PALMIERS Tél: 22 25 3833/22254327/ 77 796 004 B.P. 6710 BUJUMBURA	1/10/2008
27	CORILAC Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, quartier industriel, route aéroport tél 22219481 /22277160/ 76 991 295/ 79377277/ 79409852 B.P. 267 Bujumbura	8/24/2010
28	ISHAKA-Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Rumonge tél: 22504145 B.P. 105 Rumonge	3/16/2011
29	KAZOZA FINANCE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Blvd de l'UPRONA Tél: 22246914 /76 136 124/79952511 B.P. 7345 BUJUMBURA	5/30/2012
30	Solidarité Féminine d'Epargne et de Crédit "SOFEPAC" S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, 20, Boulevard de l'UPRONA B.P. 6690 Bujumbura, tel 22 27 8404/78 844 270 71 866 866	8/19/2013
31	TWITEZIMBERE S.A	Entreprise de microfinance	Tél: 22245464/ 22 27 61 08/ 79564022 B.P. 2415 BUJUMBURA	7/16/2013

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément / d'enregistrement
32	Hauge Family Microfinance, UMURYANGO S.A	Entreprise de microfinance	KIREMBA; B.P. 2586 BUJUMBURA, Tél: 22 50 25 33 / 76 79 00 01 / 71 15 78 95	5/26/2014
33	DUKUZE Microfinance S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av. Rutana Tél. 22276264/ 22 27 81119/22214621 / 76749322 B.P. 1797 BUJUMBURA	7/23/2014
34	INYISHU MICROFINANCE S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Av. Mosso Tél. 79/77 293 153/ 77 739 758/ 77 735 786 B.P. BUJUMBURA	2/16/2015
35	Le Fonds d'Appui au Développement Communautaire " FADECO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Ngagara, boulevard de l'OUA N° 55 Tel: 22280088	10/6/2017
36	UMUCO Microfinance S.A"	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Commune MUKAZA, Zone ROHERO II, 79309975/75309975	1/29/2018
37	UMUBANO Microfinance S.A"	Entreprise de microfinance	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone ROHERO avenue de l'ONU N°7 (ancien siège de la SOCABU)	3/20/2018
38	TUJANE MICROFINANCE S.A	Entreprise de microfinance	BUBANZA tel: 69195677/75447000	6/12/2018
39	Burundi Lend and Lease S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura Marie, Commune MUKAZA, Zone ROHERO I; 22280178/79158745	13/07/2018
40	EDEN Microfinance s.a	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Q. ROHERO I, Avenue de la RDC, 22 269 941	11/4/2019
41	JUMELAGE JEUNESSE pour le Bien-être des Enfants et des Jeunes « JJB »	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA, 79 339 420/75 276 760	19/04/2019
42	CHANDELLE	Groupement Financier communautaire	KAYANZA, Zone KABUYE 79 533 972	29/05/2019
43	IHERA CREDIT UNION	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE,	29/05/2019
44	UMUVUKANO (ASBL)	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE, 79 188 527/ 79 317 062	23/07/2019
45	Groupement Financier Communautaire INTORE " GFCI "	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE, 79 943 942/ 79 233 413	06/08/2019
46	Coopérative pour le Développement INEZA IWACU " COOPDI "	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE, commune Kinama 79 778 309/ 79 978 349	21/08/2019
47	Solidarité pour la Promotion d'Epargne et de Crédit " SOPEC "	Groupement Financier communautaire	BUJUMBURA MAIRIE, Commune Rohero II, Av Kunkiko N°9, 71 882 469	21/08/2019

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément / d'enregistrement
48	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC-Love Support One Another Charty "	Groupement Financier communautaire	CIBITOKÉ, 68 996 238	23/09/2019
49	Financière d'Epargne et de Crédit " FINADEC-URUMURI "	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, City market(Sion), 68 471 302	23/09/2019
50	BARAKA CREDIT	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie	29/10/2019
51	UMUGWIZA GROUP	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, zone Gihosha, 79434884/79903436	22/11/2019
52	Collectif d'Epargne et de Crédit des Fonctionnaires " CECF "	Groupement Financier communautaire	GITEGA, COMMUNE GITEGA, 69383018	21/11/2019
53	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC-TWIZERANE MUGUKORA "	Groupement Financier communautaire	CIBITOKÉ, Commune BUGANDA, 69889957	21/11/2019
54	Unity Finance	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie, commune MUKAZA, BVL Patrice Lumumba 22211893,76150150	19/12/2019
55	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit " AVEC EJO NIHEZA "	Groupement Financier communautaire	Bujumbura Mairie, commune NTAHANGWA, Marché Kinama, 79 916 116	16/12/2019

Annexe 7: Liste des établissements de paiement de monnaie électronique agréés à fin 2019

N°	Nom de l'établissement de paiement de monnaie électronique	Numéro du permis d'exploitation	Adresse	date d'agrément
1	LUMICASH SU	N° 01/018	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	Décembre 2018
2	CASSAVA FINTECH BURUNDI SA	N° 02/019	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	Mars 2019

Annexe 8: Liste des établissements de transmission des Fonds agréés à fin 2019

N°	Nom de l'établissement de transmission des Fonds	Numéro du permis d'exploitation	Adresse	date d'agrément
1	TANGANYIKA MONEY TRANSFER	N° 001/017	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	25-Jan-17
2	AMAL MONEY TRANSFER	N° 002/017	Chaussée Prince Louis Rwagasore, Bujumbura	Jul-17
3	GALAXY MONEY TRANSFER	N° 003/018	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	Apr-18
4	UF MONEY TRANSFER	N° 004/0018	Avenue du stade, Bujumbura (kumugumya)	Jun-18
5	BARAKA TRUST MONEY TRANSFER	N° 0010/018	Avenue des Paysans, Bujumbura (Centre Islamic)	29-Oct
6	HOP MONEY TRANSFER	N° 007/019	Ngozi, Burundi	1-Aug-19
7	MUHE Cash	N°008/019	Bujumbura, ROHERO, Avenue de la Révolution	3-Sep
8	LEAPA s,a	N°009/019	Bujumbura, KABONDO, Building NTF Consult	11-Sep-19
9	UF MONEY TRANSFER	N° 004/0018	Avenue du stade, Bujumbura (kumugumya)	Jun-18
10	BARAKA TRUST MONEY TRANSFER	N° 0010/018	Avenue des Paysans, Bujumbura (Centre Islamique)	29-Oct

Annexe 9: Liste des Bureaux de change agréés à fin 2019

N°	Nom du Bureau de change	ADRESSE	PROVINCE	DATE D'AGREMENT
1	ABAVUNJAYI	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 3550	BUJA MAIRIE	9/1/2006
2	AMAHORO	Kayanza Centre	KAYANZA	8/28/2015
3	AMANI	Chaussée Prince L. RWAGASORE	BUJA MAIRIE	11/16/2009
4	BC BC EXPRESS CHANGE	Boulevard de l'UPRONA	BUJA MAIRIE	11/14/2011
5	BETTER FOREX BUREAU	Avenue de l'amitié, B.P. 3344	BUJA MAIRIE	9/1/2006
6	BISMILAH CHANGE	Chaussée Prince L. RWAGASORE, Im Bella Vista	BUJA MAIRIE	7/18/2012
7	BM EXPRESS	Avenue de l'OUA (marché chez Sioni)	BUJA MAIRIE	8/8/2008
8	CENTRAL CITY EXCHANGE	Avenue de l'industrie, B.P. 1994	BUJA MAIRIE	3/26/2012
9	CITY CENTRE FOREX	Avenue Patrice L, Building Excellence House	BUJA MAIRIE	8/11/2015
10	CROWN FOREX BURUNDI	Avenue de l'amitié	BUJA MAIRIE	8/3/2012
11	DIEU MERCI	Avenue de l'amitié	BUJA MAIRIE	8/21/2013
12	DIEU TOUT PUISSANT	Avenue de l'OUA (marché chez Sioni)	BUJA MAIRIE	9/11/2006
13	DOWN TOWN	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 3055	BUJA MAIRIE	12/16/2015
14	DUSHIGIKIRANE	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 3167	BUJA MAIRIE	4/12/2013
15	DUSHIREHAMWE	Giteranyi, B.P. 104 Muyinga	MUYINGA	11/9/2010
16	DUSHIREHAMWE TWITEZIMBERE	Gasenyi/ Busoni	KIRUNDO	9/4/2007
17	EAST AFRICA FOREX S.U	Chaussée Prince L. RWAGASORE	BUJA MAIRIE	4/13/2013
18	EXCELLENCE FOREX BUREAU	Avenue de l'ONU n° 1, B.P 3776 Bujumbura II	BUJA MAIRIE	11/16/2016
19	EXCHANGE RATE	Boulevard de l'UPRONA	BUJA MAIRIE	5/19/2011
20	FACE A FACE EXCHANGE	Blv de l'Uprona, B.P. 2404	BUJA MAIRIE	11/14/2011
21	GHADDIR EXCHANGE	Avenue de l'industrie, B.P. 735	BUJA MAIRIE	9/10/2006
22	GHNWON PEER SULTAN HUSSAIN MEHDI (GPSHM)	Avenue Mwezi GISABO	BUJA MAIRIE	1/2/2018
23	GIRITEKA	Kanyaru-Haut Busiga	NGOZI	3/27/2017
24	INGENZI FOREX	Kayanza Centre	KAYANZA	3/18/2015
25	IRIBA BC	Avenue de l'industrie, B.P. 2981	BUJA MAIRIE	9/4/2006
26	ISANGO FOREX	Boulevard de l'UPRONA	BUJA MAIRIE	3/4/2009
27	KARIBU	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 510	BUJA MAIRIE	1/19/2006
28	KH FOREX BUREAU	NGAGARA Q.Industriel, Avenue de l'OUA N° 40	BUJA MAIRIE	9/9/2011
29	KIRIMIRO	Chef-lieu de GITEGA	GITEGA	8/30/2013

N°	Nom du Bureau de change	ADRESSE	PROVINCE	DATE D'AGREMENT
30	LES AMIS DE LA KANYARU	Ngozi (kanyaru haut)	NGOZI	3/14/2011
31	LUMIERE	NGOZI Centre	NGOZI	8/21/2013
32	NCUTINZIZA	Ruhwa à la frontière burundi-rwandaise	CIBITOKÉ	11/11/2010
33	NDIPA FOREX SU	Boulevard de l'UPRONA N° 22	BUJA MAIRIE	7/23/2011
34	NEW SUPER FOREX	Chaussée Prince L. RWAGASORE	BUJA MAIRIE	11/19/2015
35	NTAZIMBA FOREX	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 2981	BUJA MAIRIE	12/29/2006
36	NYOTA EXCHANGE	Avenue de l'amitié, B.P. 2374	BUJA MAIRIE	9/22/2016
37	PEACE EXCHANGE	Avenue de l'amitié, B.P. 2784	BUJA MAIRIE	5/4/2016
38	PRIMA FOREX	Avenue de l'ONU n° 14 BP 1681	BUJA MAIRIE	9/1/2009
39	PROGRES-PROGRESSE	Avenue Patrice LUMUMBA	BUJA MAIRIE	9/6/2012
40	RNP	Avenue Patrice LUMUMBA	BUJA MAIRIE	9/20/2006
41	SHEMA FOREX	Boulevard de l'UPRONA	BUJA MAIRIE	8/21/2013
42	SODU FOREX	Avenue de l'amitié, B.P. 2981	BUJA MAIRIE	9/1/2006
43	SOLIDARITE	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 7525	BUJA MAIRIE	8/31/2011
44	SUN SAFARI FOREX	Aéroport International de Bujumbura, B,P 2882	BUJA MAIRIE	3/20/2015
45	TERIMBERE DE GATUMBA	Gatumba	BUJA RURAL	6/4/2008
46	TERIMBERE FOREX	Avenue de la Science	BUJA MAIRIE	7/13/2012
47	TIAH FOREX BUREAU	Avenue de l'OUA (marché chez Sioni)	BUJA MAIRIE	12/6/2016
48	TRUST FOREX	Blvd de l'Uprona, à côté du bc face à face	BUJA MAIRIE	11/16/2006
49	TUBANEZEZA	KIRUNDO (Busoni)	KIRUNDO	3/15/2017
50	TUBANEZEZA TWONGERE TWITEZIMBERE	Ngozi (kanyaru haut)	NGOZI	11/20/2015
51	TWITEZIMBERE	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 6923	BUJA MAIRIE	7/4/2016
52	UBUMWE FOREX	Centre RUGOMBO, B.P. 102 Cibitoke	CIBITOKÉ	11/30/2012
53	UBUNTU FOREX	Avenue de l'industrie en face du Miniplan BP 1004	BUJA MAIRIE	12/30/2015
54	UMWIZERO FOREX	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 6159	BUJA MAIRIE	1/28/2009
55	UNITED FOREX DE NGOZI	Ngozi	NGOZI	11/20/2015
56	VIS-A-VIS	Avenue de l'OUA (marché chez Sioni)	BUJA MAIRIE	3/24/2016
57	WALL STREET	Chaussée Prince L. RWAGASORE, B.P. 3069	BUJA MAIRIE	9/9/2013
58	WELCOME FOREX	Blvd de l'Uprona, Galerie Yes n°13 B.P. 2584	BUJA MAIRIE	1/7/2015
59	YES CHANGE	Boulevard de l'UPRONA	BUJA MAIRIE	9/9/2013